

2023-2024

Master 2

Sciences de l'information et des bibliothèques (SIB)

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION (EMI) EN BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

État des lieux, actions et perspectives

RACHEL RENAUD

née le 27/10/2000

Sous la direction de Florence Alibert

**STAGE RÉALISÉ À LA BIBLIOTHÈQUE ANTOINE DE
SAINT-EXUPÉRY DES PONTS-DE-CÉ (49)**

DU 20 FÉVRIER AU 9 JUIN

Maîtresse de stage : Marion Chadebec

Jury

Florence Alibert : présidente

Soutenu publiquement le

Document confidentiel

AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant·es : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Engagement à signer et à joindre à tous les rapports, dossiers, mémoires ou thèse

Je, soussigné·e Rachel RENAUD

déclare être pleinement conscient·e que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, numérique ou papier, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce mémoire.

signé par l'étudiant·e le 24 / 03 / 2024

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier ma directrice de stage, Mme Marion Chadebec, ainsi que tous mes collègues de la médiathèque des Ponts-de-Cé, pour leur accueil, pour leurs renseignements, et pour leur relecture du présent mémoire. J'ai pris plaisir à faire partie de leur équipe pendant quatre mois, et je me suis vite sentie à l'aise dans cet environnement de travail bienveillant.

Je souhaite également remercier la directrice du Master Sciences de l'information et des bibliothèques (SIB) de l'université d'Angers, Mme Florence Alibert, pour m'avoir permis d'intégrer ce Master en deuxième année et d'avoir pu rendre cette expérience professionnelle possible. Je remercie également l'équipe de formateurs et d'intervenants extérieurs pour leurs enseignements. Je remercie mes camarades de promotion pour leurs conseils et leur bienveillance.

Je souhaite enfin remercier mon entourage pour leur soutien lors de la rédaction de ce mémoire. Je remercie mes grands-parents pour leur relecture, et mes sœurs pour leurs corrections du résumé en anglais.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- BnF : Bibliothèque nationale de France
- BM : Bibliothèque municipale
- BML : Bibliothèque municipale de Lyon
- Bpi : Bibliothèque publique d'information
- BSF : Bibliothèque sans frontières
- CLEMI : Centre de liaison pour l'Éducation aux médias et à l'information
- DRAC : Direction régionale des actions culturelles
- EMI : Éducation aux médias et à l'information
- Enssib : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
- IFLA : *International Federation of Library Associations and Institutions*
- OPAC : Online public access catalog
- PEAC : Parcours d'éducation artistique et culturelle
- RSN : réseaux sociaux numériques
- SIB : Sciences de l'information et des bibliothèques
- SIGB : système informatisé de gestion des bibliothèques
- SHS : Sciences humaines et sociales
- UNESCO : *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*

SOMMAIRE

Avertissement.....	2
Engagement de non plagiat.....	3
Remerciements.....	4
Liste des abréviations.....	5
Sommaire.....	6
Introduction.....	8
Partie 1 : Présentation de l'environnement de stage.....	10
1.1. Les Ponts-de-Cé.....	10
1.2. La médiathèque Antoine de Saint-Exupéry.....	13
1.3. Les ressources humaines.....	22
1.4. Le fonctionnement de la médiathèque et les outils professionnels.....	25
1.5. Les partenaires de la médiathèque.....	31
1.6. La médiathèque en action.....	33
1.7. Les projets de la médiathèque.....	37
Partie 2 : Développement de l'Éducation aux médias et à l'information en bibliothèque municipale.....	41
2.1. Veille scientifique et professionnelle sur l'EMI en bibliothèque municipale... ..	41
2.2. Suivi d'un projet d'EMI avec une classe de CM1-CM2.....	51
2.3. Animation d'un jeu d'EMI auprès d'un public jeune.....	57
2.4. Suivi de la phase de réflexion sur deux projets d'EMI pour la saison culturelle 2024-2025.....	59
2.5. Propositions d'actions d'EMI adaptées au contexte de la médiathèque et de la ville des Ponts-de-Cé.....	60
Conclusion.....	67
Liste des Annexes.....	69
Annexe 1 : Organisation interne des services de la ville des Ponts-de-Cé.....	70
Annexe 2 : Signalétique des documents de la médiathèque des Ponts-de-Cé.....	72
Annexe 3 : Brochure "votre médiathèque numérique".....	74
Annexe 4 : Bulletin d'inscription des usagers à la médiathèque des Ponts-de-Cé... ..	76
Annexe 5 : Tarification des abonnements à la médiathèque des Ponts-de-Cé.....	78
Annexe 6 : Règlement intérieur de la médiathèque (version 2019).....	79
Annexe 7 : Charte informatique de la médiathèque.....	81
Annexe 8 : Bulletin d'inscription du prix Gavroche.....	84
Annexe 9 : Statistiques de la médiathèque.....	86
Annexe 10 : Les objectifs du projet de service 2016-2020.....	90
Annexe 11 : Trame du projet de service 2024-2026.....	91
Annexe 12 : Projet EMI.....	94

Annexe 13 : Journal <i>Raymond</i>	99
Annexe 14 : Appel à projet DRAC.....	107
Bibliographie.....	118
Ressources de (ou sur) la médiathèque et les Ponts-de-Cé.....	118
Ressources "généralistes" sur les bibliothèques.....	120
Ressources sur le rôle éducatif des bibliothèques.....	120
Ressources sur le cadre de la mise en œuvre de l'EMI en BM.....	121
Ressources sur les acteurs de l'EMI.....	122
Ressources sur l'EMI en BM.....	123
Ressources sur la formation des bibliothécaires au sujet de l'EMI.....	124
Ressources sur des jeux d'EMI.....	125
Des travaux réflexifs sur l'EMI en BM.....	126
Autres ressources mentionnées dans le mémoire.....	126
Table des illustrations.....	128
Table des tableaux.....	129
Table des matières.....	130
Résumé.....	132
Abstract.....	133

INTRODUCTION

Dans le cadre de ma formation en Master 2 Sciences de l'information et des bibliothèques (SIB) de l'université d'Angers, j'ai effectué un stage de 16 semaines au sein de la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry des Ponts-de-Cé (49). La médiathèque souhaite s'engager dans le développement d'une offre d'Éducation aux médias et à l'information (EMI), dans un premier temps, auprès d'un public scolaire. Ayant un Master Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) parcours Documentation, et des expériences dans des centres de documentation et d'information (CDI), au cours desquelles j'ai pu notamment dispenser des cours d'EMI auprès de collégiens, mon profil a intéressé Marion Chadebec, la directrice de la médiathèque. Nous avons convenu ensemble que ma mission principale aurait comme fil conducteur l'EMI en bibliothèque.

L'EMI est une notion complexe, et fait l'objet de nombreuses définitions. L'UNESCO, dans un programme de formation de 2012¹, la définit ainsi :

« L'éducation aux médias et à l'information (EMI) traite du rôle et de la fonction des médias et des autres diffuseurs d'information (comme l'Internet, les bibliothèques et les archives) dans nos vies personnelles et dans les sociétés démocratiques. Elle promeut les droits des individus à communiquer et à s'exprimer, et à rechercher, recevoir et diffuser des informations et des idées. Elle encourage l'évaluation des médias et des autres diffuseurs d'information en interrogeant leurs modes de productions, les messages qu'ils diffusent et le public qu'ils ciblent » (UNESCO, 2012, p.55).

Bien que ce texte concerne d'abord les enseignants, il est le premier à cristalliser l'expression *media education*, qui sera traduit en français d'abord par "Éducation aux médias" (EAM), et élargi à "Éducation aux médias et à l'information" (EMI). L'EMI investit le secteur associatif, puis l'École, et le secteur éducatif et culturel. Bien qu'il ait existé des initiatives locales en EMI en bibliothèque de lecture publique autour des années 2010, même si elles n'étaient pas nommées comme telles, les bibliothèques municipales et départementales s'emparent plus massivement des enjeux de l'EMI depuis 2018. L'intégration de l'EMI en bibliothèque universitaire (BU) ne suit pas les mêmes temporalités, du fait de leurs missions premières, et ne sera pas abordée dans ce mémoire. En effet, je souhaite m'intéresser à la manière dont les bibliothèques municipales, comme celle de mon stage, centrée sur la lecture publique, intègrent peu à peu l'EMI à leur programmation culturelle ou éducative. En quoi le développement d'une offre en Éducation aux médias et à l'information (EMI) proposée par la médiathèque des

¹ lien vers le texte intégral : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000216531>

Ponts-de-Cé illustre-t-il un élargissement des missions des bibliothèques municipales ? Dans un premier temps, l'environnement de stage sera présenté finement, afin de rendre compte des éléments contextuels expliquant l'orientation de la médiathèque des Ponts-de-Cé vers l'EMI. Dans un second temps, un focus sur le développement de l'EMI à la médiathèque des Ponts-de-Cé en plusieurs volets permettra d'expliciter ma mission principale.

PARTIE 1 : PRÉSENTATION DE L'ENVIRONNEMENT DE STAGE

Une bonne connaissance de son environnement de travail permet au bibliothécaire de proposer des actions adaptées au contexte socioculturel des habitants de la ville des Ponts-de-Cé. De même, l'EMI, pour qu'elle fasse sens auprès du public scolaire des écoles primaires, est à mettre en relation avec le vécu et la culture de l'information des enfants.

1.1. LES PONTS-DE-CÉ

La ville des Ponts-de-Cé est située dans le Maine-et-Loire (49), à proximité, au Sud, de la ville d'Angers, en bord de Loire. Elle appartient à la communauté urbaine Angers Loire métropole² depuis 2005. Elle est surnommée "la fille de la Loire". Elle est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des paysages culturels depuis 2000. La ville possède une particularité : les différents quartiers qui la composent sont séparés par des cours d'eau comme la Loire et l'Authion, reliés entre eux à certains endroits par des ponts. Les différents quartiers sont :

- le quartier de l'île : le "centre-ville", où se trouvent la mairie, la médiathèque, le château et musée des coiffes, et divers commerces (centre)
- le quartier Saint-Aubin (centre)
- le quartier de la Guillebotte (centre)
- les quartiers de Sorges - Pyramides - Moulin-Marcillé (Nord-Est)
- le quartier de la Chesnaie (Nord-Ouest)
- le quartier de Pouillé (Ouest)
- les quartiers de la Monnaie - Halopé - Brosse - Perrière (Nord)
- le quartier Sainte-Maurille - Val de Louet (Sud)

² description des Ponts-de-Cé sur le site web d'Angers Loire métropole : <https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/les-communes-membres/les-ponts-de-ce/index.html>

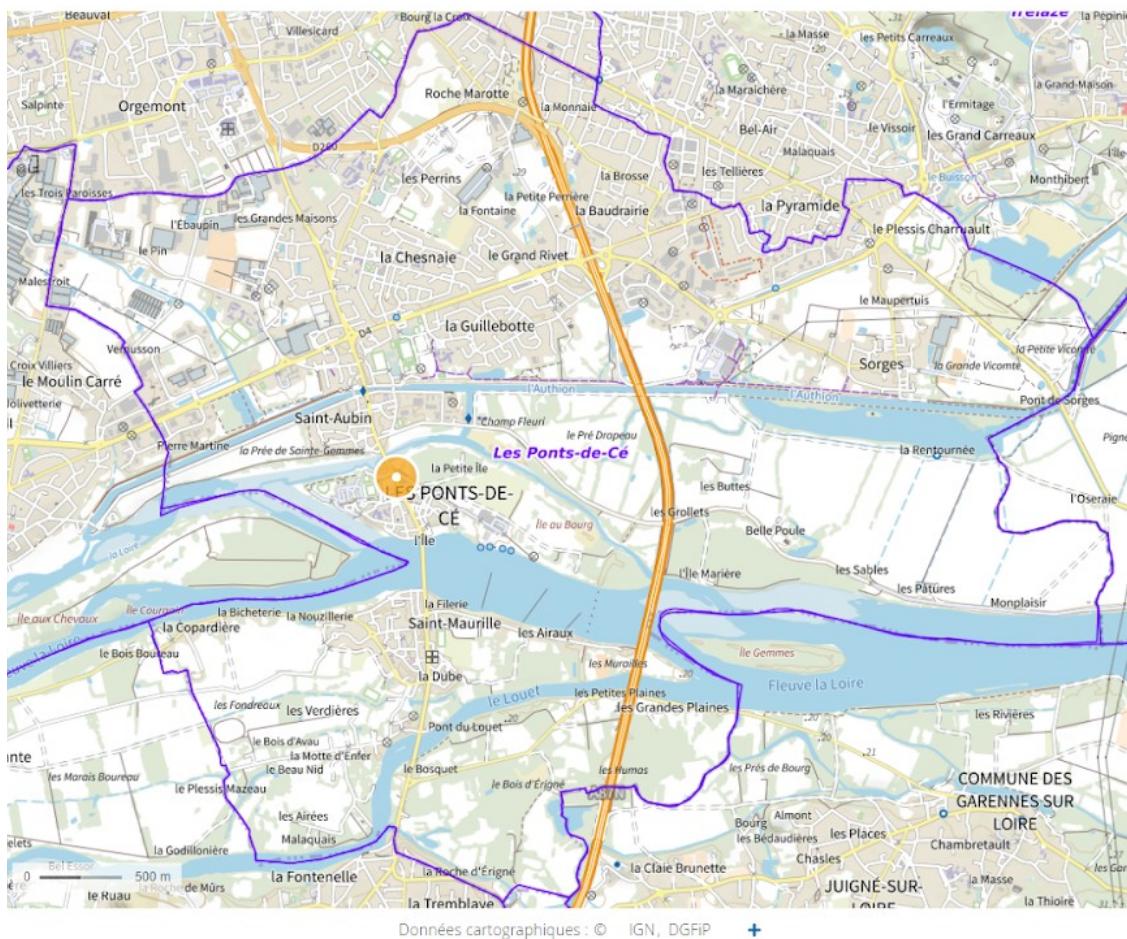


Figure 1 : Carte IGN des Ponts-de-Cé et localisation de la médiathèque

La ville des Ponts-de-Cé a une superficie de 19,55 km² pour 12 819 habitants (dernier recensement de l'INSEE³ en 2020, aujourd'hui ils sont plus proches des 13 123 habitants d'après le site de la ville). La population est plus âgée que celle du département⁴, mais la répartition entre les âges est plutôt équilibrée avec 1/3 de moins de 30 ans, 1/3 de 30 ans à 60 ans et 1/3 de plus de 60 ans.

La ville des Ponts-de-Cé a un site web dédié, afin d'informer ses habitants sur la vie locale et de promouvoir la ville aux autres populations, accessible à l'adresse : <https://www.lespontsdece.fr/>. La ville publie un journal interne *Le p'tit Dumnac* (référence au chef des Andes (peuple angevin), Dumnac, 52 av. JC) et un journal à destination des habitants *Cé l'info*.

³ statistiques de l'INSEE sur la population des Ponts-de-Cé : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-49246>

⁴ informations extraites de la page Wikipédia sur la ville : https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_Ponts-de-C%C3%A9

Le maire des Ponts-de-Cé est Jean-Paul Pavillon. Il a également un mandat de vice-président à la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole. Il est secondé par plusieurs adjoints dont :

- Vincent Guibert, adjoint à la vie associative, la culture, et la citoyenneté
- Valérie Lioton, adjointe à l'éducation, à l'enfance, et à la jeunesse
- René Raveleau, adjoint au sport et aux loisirs.

Pour le mandat 2020-2026, ils se sont organisés en pôles de travail :

- le pôle ressources : économie - finances - ressources humaines
- le pôle aménagement et transition écologique : urbanisme - voirie - espaces verts
- le pôle ville attentive à toutes et à tous : éducation, enfance, jeunesse - solidarité
- le pôle ville active où il fait bon vivre : sport - vie associative - culture - tourisme.

La médiathèque est sous la direction de la Culture, comme le centre culturel et la régie des spectacles ([annexe 1](#)). Anne Blaison est la directrice de la culture et du patrimoine. La médiathèque est très souvent en relation avec les services dépendant des autres directions.

La médiathèque est située dans le quartier de l'île, sur un axe de passage fréquenté, en face du château et musée des coiffes, en face également de la salle des fêtes Emstal, du centre culturel Vincent Malandrin. Elle est à côté de l'hôtel de ville, et de l'école maternelle et primaire Raymond Renard. La ville des Ponts-de-Cé comprend également des structures de l'enseignement (de la maternelle au supérieur), des accueils de loisirs, des équipements sportifs, des parcs, un camping, etc. Sur son site web, la ville propose un plan interactif pour repérer ces différents espaces⁵.

⁵ Lien vers le plan interactif de la ville : <https://www.lespontsdece.fr/la-ville/plan-des-ponts-de-ce>

1.2. LA MÉDIATHÈQUE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

La médiathèque Antoine de Saint-Exupéry est située au 1 rue Charles de Gaulle aux Ponts-de-Cé. Il existe également un réseau de sept boîtes à lire, indépendant des services de la médiathèque, dans les différents quartiers de la ville.

La médiathèque a été construite en 2006, sur le site de l'ancienne usine des eaux⁶, et a ouvert ses portes au public en septembre 2007. Le projet de construction d'une médiathèque aux Ponts-de-Cé a été soutenu par la DRAC des Pays de la Loire⁷. Le bâtiment est l'œuvre de l'architecte Jean-Claude Pondevie, dont l'agence d'architecture est basée à La Roche-sur-Yon (44). Il est à l'origine de nombreux projets dans les Pays-de-La-Loire. Son style est contemporain, épuré, avec un souci de l'environnement extérieur. L'architecture de la médiathèque des Ponts-de-Cé a reçu une distinction en étant présentée au PDAA 2007 mention architecture⁸.



Figure 2 : Façade de la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry (côté esplanade)

⁶ in : Amara, Patrick (auteur). Jabol, Eric (photographe). 2007. *Les Ponts-de-Cé : fille de la Loire*. La Ville des Ponts-de-Cé. p.24 et p. 72-75

⁷ la médiathèque des Ponts-de-Cé figure parmi les exemples mentionnés dans le Vadémécum du Bibliopôle sur les projets de bibliothèques (pages 6 et 10) : https://bibliopole.maine-et-loire.fr/images/Gerer_former/Ingenierie/Vademecum.pdf

⁸ plus d'informations sur l'architecture de la médiathèque sur la page de l'Observatoire du Caeu dédiée : <https://www.caue-observatoire.fr/ouvrage/mediatheque-antoine-de-saint-exupery/>



Figure 3 : Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry (accès parking)

L'entrée pour le personnel se fait depuis le parking, tandis que l'entrée pour le public se fait depuis l'esplanade. L'accès à la médiathèque est facile : présence d'un grand parking et d'un arrêt de bus à proximité.

Les espaces pour le public se trouvent au rez-de-chaussée et au premier étage, pour une superficie de 659 m². Les bureaux des bibliothécaires sont au premier étage, pour une superficie de 198 m². Il y a un sous-sol, réservé au personnel, où se trouvent la boîte de retours et un espace de stockage (notamment pour les documents sortis des collections : ceux au pilon ou pour les braderies). Les espaces jeunesse et adulte se distinguent seulement par la signalétique et l'agencement du mobilier (pas de cloisons, pas d'étage réservé à une tranche d'âge).

L'intérieur de la médiathèque est lumineux, traversé par de larges baies vitrées sur les deux façades latérales (côté esplanade et bords de Loire). Les fauteuils ajoutent des touches de couleurs. Au rez-de-chaussé, le mobilier est bas, sauf pour les imprimés et la presse, ce qui permet de visualiser rapidement les différents espaces. Cependant, il y a de nombreux endroits masqués, comme la salle d'animation, l'accès au premier étage, et les espaces situés derrière un cube en verre faisant partie de l'architecture du lieu. Au premier étage, le mobilier, plus

haut et plus sombre, longe les murs de l'espace musique-cinéma. Dans un renfoncement, l'espace musique pour les enfants donne vue sur les arbres du parking. Lors des temps d'ouverture du public, une porte refermée permet de séparer l'espace pour les bureaux en interne et l'espace musique-cinéma.



Figure 4 : Une vue du rez-de-chaussée sur l'espace Bandes dessinées- mangas



Figure 5 :Une vue sur l'espace musique

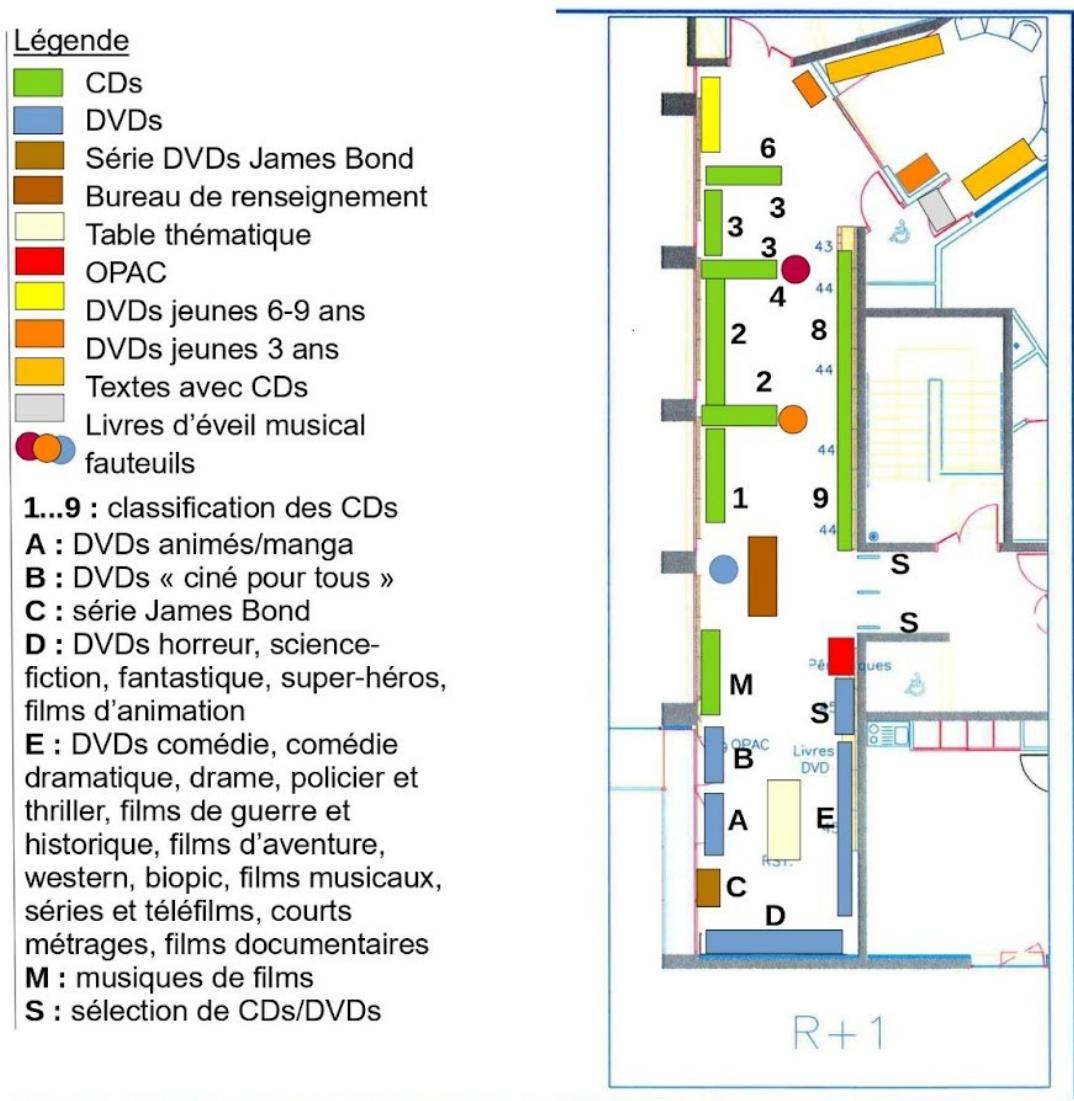
Les collections de la médiathèque sont réparties par âge (adulte - passerelle - jeunesse) et par types de documents. Sur les plans ci-dessous des collections du rez-de-chaussée et du premier étage, pour la partie accessible au public uniquement, on remarque que les collections jeunesse et adultes se partagent les deux niveaux. Les espaces sont pensés pour favoriser la cohabitation des différents publics et des différents usages. Le "bocal" - ou la verrière abritant quatre postes informatiques pour les usagers, les jeux de société, et la littérature étrangère (les romans en langue étrangère et les documentaires en 400) - ne satisfait pas l'équipe des bibliothécaires, car cet espace, contraint par son architecture, n'est pas le plus adéquat pour ces collections et ces usages.



Légende

- Collections jeunesse
- Collections adultes
- Fonds local
- Grainothèque
- Fonds histoires vécues, humour, et livres audios
- Livres grands caractères
- Fonds « Passerelle » (romans jeunes adultes)
- Fonds jeux
- Postes informatiques
- OPAC
- Automates de prêts
- Bureaux d'accueil/retours/renseignements
- Zone presse adultes
- Zone documentaires adultes
- Zone romans/théâtre/poésie adultes
- Zone documentaires jeunesse
- Zone romans/théâtre/poésie jeunesse
- Zone contes/albums/presse jeunesse
- Zone bébés lecteurs
- Zone de prêt
- Zone Bds/mangas
- Chaises, fauteuils
- Tapis
- Tables

Figure 6 : Plan des collections du rez-de-chaussée de la médiathèque



! : Le mobilier n'est pas à l'échelle, mais il permet de se faire une idée de l'organisation des espaces musique et cinéma.

Figure 7 : Plan des collections du 1er étage musique-cinéma de la médiathèque

Les collections sont riches et diversifiées : plus de 30 000 documents imprimés, une centaine d'abonnements presse, plus de 8000 CDs et plus de 7000 DVDs. Ainsi, le système de cotation des documents (annexe 2) est plutôt complexe, et peut désorienter un public de non-professionnels ou de personnes éloignées des bibliothèques. Il comporte quelques incohérences, qui peuvent gêner la lecture-compréhension du code choisi, comme l'utilisation de gommettes tantôt pour désigner des publics-cibles (violet pour les enfants de plus de 6 ans, gris-argenté pour les adolescents-jeunes adultes), tantôt pour désigner des genres littéraires (orange pour les RP, bleu pour les RSF). Il n'y a pas de signalétique en hauteur, à l'exception de celle présente sur le poteau à l'entrée :



Figure 8 : Signalétique des espaces de la médiathèque sur le premier poteau de l'entrée

La signalétique pour les types de documents est un ensemble de feuilles plastifiées colorées affichées sur le mobilier. Il n'y a pas, ou très peu, d'affiches sur les murs et sur les baies vitrées, fenêtres. La salle d'animation fait parfois office de salle d'exposition. Il n'y a pas de signalétique au sol.

On retrouve à la médiathèque des Ponts-de-Cé, des collections généralistes comme dans toute bibliothèque municipale :

- de la fiction : bandes dessinées, mangas, romans graphiques, albums
- des documentaires : imprimés et DVDs (ces derniers tendent à disparaître)
- des titres de presse : imprimés et numériques
- des jeux (fonds qui se constitue progressivement depuis septembre)
- des CDs : musique et livres-audio
- des DVDs
- un fonds local (mais pas patrimonial) : des imprimés sur le territoire proche
- des usuels (en réserve)
- un accès à des ressources numériques avec le Bibliopôle ([annexe 3](#)).

Le plan de classement actuel pour les documentaires est la Classification décimale de Dewey (CDD), qui est simplifiée pour les "premiers documentaires"

pour les enfants de 3 à 6 ans. L'équipe réfléchit à le faire évoluer en pôles thématiques et à réunir les documentaires pour les enfants de ceux pour les adultes. Ce projet sera mené en parallèle et après la fermeture de la médiathèque cet été pour des travaux sur le bâtiment. Le plan de classement pour la fiction suit, pour la plupart des collections, un classement alphabétique au nom d'auteur (pour les collections adultes et albums, contes pour les enfants de 3-6 ans, romans pour les jeunes) ou au nom de la série (pour les bandes dessinées et mangas jeunes). Le plan de classement pour la musique suit une classification spécifique par genres musicaux, la PCDM 4. Le plan de classement pour les films suit une classification par genres cinématographiques et/ou par âge. Les périodiques sont rangés dans des meubles spécifiques, et avec un regroupement thématique. Les périodiques pour les 0-3 ans, pour les 6-15 ans, et pour les adultes sont séparés dans des espaces différents. Il y a environ 55 titres de périodiques pour les adultes (dont 3 titres pour les adolescents-jeunes adultes), et 33 pour la jeunesse (4 titres pour les bébés lecteurs, 29 pour les enfants-préadolescents).

La majorité des collections est en accès libre pour les usagers, mais certains documents, en réserve, sont en accès différés : les usagers doivent demander à un bibliothécaire de leur apporter un document en réserve, et celui-ci fait le prêt depuis son poste (piège sur les documents en réserve, impossible de les passer sur les automates de prêts). Il existe quatre réserves dans les locaux de la médiathèque :

- deux au rez-de-chaussée : une pour les DVDs documentaires, les usuels, et quelques fictions. Une autre, plus grande, pour les fictions jeunesse et adulte, et du mobilier.
- deux au premier étage : une pour les CDs dans l'espace musique, une pour les DVDs (+ une armoire) dans les bureaux.





Figure 9 : Réserves du rez-de-chaussée



Figure 10 : Réserves du 1^{er} étage

La médiathèque dispose d'une boîte de retours, qui a été intégrée dans le bâtiment quelques années après sa construction. Elle est accessible depuis le parking. Elle permet aux usagers de déposer leurs documents lorsque la médiathèque est fermée au public. Elle est vidée en début d'après-midi, avant l'ouverture au public, plusieurs jours par semaine. Les jeux et les instruments de musique ne peuvent pas être déposés dans cette boîte.



Figure 11 : Boîte de retours extérieure

mardi	mercredi	vendredi	samedi
15h-18h30	10h-12h30 14h-18h	15h-18h30	10h-12h30 14h-17h

Tableau 1 : Horaires d'ouverture de la médiathèque au public

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe de la médiathèque des Ponts-de-Cé est composée de six agents publics, tous en équivalent temps plein (ETP). Lors des premières années de fonctionnement de la médiathèque, il y avait sept agents. La moitié de l'équipe actuelle est l'équipe d'origine : Damien Billy, responsable des espaces jeunesse et BD, Nicolas Dourlhès, responsable de l'espace musique et cinéma, et Sarah Rousseau, médiathécaire polyvalente. Marion Chadebec a pris la direction de la médiathèque, il y a une dizaine d'années. Aurélie Jacquesson, responsable de l'espace adulte et référente médiation numérique, a rejoint l'équipe en 2018. Manon Cantin, médiathécaire polyvalente, est la dernière à avoir rejoint l'équipe.

Les agents viennent d'horizons différents. Des éléments de leurs parcours antérieurs permettent de mieux comprendre leurs évolutions de carrière et leurs missions actuelles.

Marion Chadebec est arrivée en 2012 à la médiathèque des Ponts-de-Cé. Elle succède à Céline Zmuda, actuellement directrice de la bibliothèque de Guipavas. Après une première vie professionnelle hors du monde des bibliothèques, et à la suite de rencontres avec des bibliothécaires, elle décide de faire une reconversion professionnelle. Elle a suivi la formation de 4 mois du CFCB Bretagne pour la préparation aux concours. Elle a ensuite repris des études en suivant une licence professionnelle Métiers du Livre à Rennes. Elle a été en alternance dans le réseau des bibliothèques de Rennes, en petite enfance. Elle a passé les concours de bibliothécaire territorial et les a obtenus en 2011. Elle a été titularisée sur son poste actuel, à la bibliothèque des Ponts-de-Cé. Elle aime particulièrement l'accueil, l'animation, la médiation dans le métier de bibliothécaire. De son poste de directrice, elle apprécie le fait d'organiser les services, les moyens, et d'être en contact avec les élus. Elle définit les rôles et contributions de la médiathèque en fonction de la politique de lecture publique de la ville et du projet de services, conduit un projet d'établissement, optimise et contrôle les ressources. Elle encadre et anime une équipe de cinq agents et de quatre bénévoles. Elle est en lien avec les élus, les partenaires culturels et éducatifs de la ville. Elle s'occupe du fonds des documentaires adultes.

Damien Billy est le seul "originaire" du secteur angevin. Il a travaillé auparavant à la bibliothèque de Rochefort-sur-Loire pendant six ans. Il a ensuite intégré la médiathèque des Ponts-de-Cé d'abord en catégorie C, puis il a évolué en interne pour être catégorie B. Il s'occupe des collections jeunesse (romans, bandes dessinées, mangas, documentaires). Il fait vivre des partenariats auprès des établissements scolaires de la ville et des personnels éducatifs. Il co-organise avec les bibliothécaires de la médiathèque de Mûrs-Érigné un prix local jeunesse Le prix Gavroche.

Nicolas Dourlhès a obtenu le concours d'assistant du patrimoine en 2003. Il a travaillé et a été titularisé à Metz, comme co-responsable des collections musique. Il a eu comme première mission de constituer les collections musique de la nouvelle médiathèque, et depuis 2012 il s'occupe également des DVDs. Il est responsable de l'espace BDs et mangas adulte depuis l'année dernière. Il s'occupe de la communication de la médiathèque. Il fait de la médiation autour de ces collections, propose des animations culturelles. Son poste a beaucoup évolué au fil du temps. Il s'est spécialisé en musique, par intérêt personnel, et car c'était un secteur moteur dans les années 2000. L'espace musique-cinéma est relativement peu fréquenté, avec l'évolution des usages concernant l'écoute de musiques et le visionnage de films, en concurrence avec les plateformes de streaming, et parce qu'il est peu visible, séparé des autres collections.

Sarah Rousseau a suivi une formation en musicologie et a été au Conservatoire. Elle a travaillé quatre ans dans une bibliothèque spécialisée musique et partitions musicales à la Rochelle. Elle a ensuite travaillé quatre ans dans une bibliothèque annexe de la Rochelle et avait pour mission de développer un fonds musique. Elle a ensuite postulé pour la médiathèque des Ponts-de-Cé : elle était motivée par le fait de constituer un fonds musique pour une nouvelle bibliothèque en construction. Elle s'est également occupée du fonds jeunesse avec Damien Billy, en particulier les albums, contes, et DVDs documentaires jeunesse. Elle a ensuite constitué un fonds DVDs avec Nicolas Dourlhès. Elle s'occupe aujourd'hui des collections musique-cinéma (en particulier les DVDs documentaires, les musiques du monde et les musiques jeunesse), BDs et mangas adultes. Elle anime et produit des contenus d'animation autour de ces collections. Elle s'occupe des réservations.

Aurélie Jacquesson a passé les concours de catégorie B de la Ville de Paris après des études en commerce international. Elle a d'abord travaillé en secteur jeunesse, puis en secteur adulte. Elle a travaillé dans quatre bibliothèques parisiennes avant d'arriver aux Ponts-de-Cé en 2018. Elle s'occupe des collections adultes et des ressources numériques. Elle suit le projet numérique de la médiathèque. Elle s'occupe du service de portage de documents à domicile et auprès des maisons de retraites. Elle fait également de la médiation auprès des publics adultes et scolaires. Elle a notamment mené des séances d'EMI auprès d'une classe de CM1-CM2.

Manon Cantin compte préparer les concours de catégorie B l'année prochaine. Elle a travaillé auparavant au Pôle éducatif Livres et Jeux (PELJ) et dans les ludothèques d'Angers. Elle a une formation et de l'expérience en Petite Enfance. Elle s'occupe des collections jeunesse (albums, contes, bébés lecteurs) et des revues jeunesse et adulte. Elle développe le fonds jeux de la médiathèque depuis septembre.

L'équipe des bibliothécaires est aidée dans ses missions de service public et d'animation culturelle par des bénévoles. Ida Cariou et Christine Briand proposent des lectures contées, respectivement aux pré-adolescents et aux enfants. Depuis janvier 2024, d'autres bénévoles, Julien Allard et Ketty Buée, viennent en renfort pour l'accueil du public, le retour, le pré-classement et le rangement des documents.

Le management ne pose pas problème, du fait de la taille de l'équipe et de la bonne entente entre ses membres. Il y a des moments de convivialité lors des pauses ou des plages de rangement des documents. Les bibliothécaires n'hésitent pas à passer dans le bureau des collègues, et à prévenir tout changement dans le

fonctionnement de la médiathèque via la messagerie interne. Il y a également des temps réguliers de réunions, en général toutes les semaines, le mardi matin de 11h à 12h30, pour que chacun ait connaissance des événements passés et futurs de la médiathèque.

1.4. LE FONCTIONNEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE ET LES OUTILS PROFESSIONNELS

La médiathèque des Ponts-de-Cé n'est pas insérée dans un réseau de bibliothèques, mais elle a des relations privilégiées avec les bibliothèques de la communauté urbaine Angers Loire Métropole, comme la bibliothèque de Mûrs-Érigné, les bibliothèques d'Angers et le Bibliopôle à Avrillé. Selon les critères du Bibliopôle relatifs aux moyens humains et financiers et à la stratégie de lecture publique du territoire, la médiathèque des Ponts-de-Cé est une médiathèque urbaine⁹ : elle dessert en effet un territoire bien plus vaste que celui des Ponts-de-Cé. Une part importante des usagers est hors commune. Pendant une dizaine d'années, la médiathèque des Ponts-de-Cé partageait avec d'autres bibliothèques du territoire un blog, *B.A-B.A* (Blog des Animations des bibliothèques angevines), pour faire la promotion de leurs animations culturelles. Le blog a été fermé et supprimé cette année, il n'était plus alimenté depuis quelques temps. Il s'est révélé obsolète lorsque chaque médiathèque s'est dotée d'un portail documentaire.

L'interface publique du portail documentaire (OPAC)¹⁰, de l'éditeur de logiciels Archimed, permet aux usagers de faire des recherches sur le catalogue, de se renseigner sur les informations pratiques de la médiathèques et sur les prochaines animations, d'avoir accès à son compte-lecteur, etc. L'interface est plutôt épurée et ergonomique. Un poste informatique, situé au fond de la médiathèque, près des romans, permet aux usagers de faire des recherches sur place. Il est plutôt utilisé, notamment par les habitués des lieux.

⁹ d'après la cartographie des bibliothèques de Maine-et-Loire réalisée par le Bibliopôle : https://bibliopole.maine-et-loire.fr/images/Bibliotheques/2021-Cartographie_ensemble_reseau_Bibliopole_49.jpg

¹⁰ accessible à l'adresse : <https://mediatheque.lespontsdece.fr/>



Figure 12 : Interface usager du portail documentaire

Le système informatisé de gestion documentaire (SIGB) de la médiathèque est Syracuse. Il est accessible aux bibliothécaires et aux bénévoles uniquement, après une authentification sur l'OPAC, en suivant un lien discret en haut à gauche de l'écran. Il est également épuré, et simple à utiliser. Les fonctionnalités les plus utilisées en service public sont le prêt, le retour, et la recherche par document ou par exemplaire.

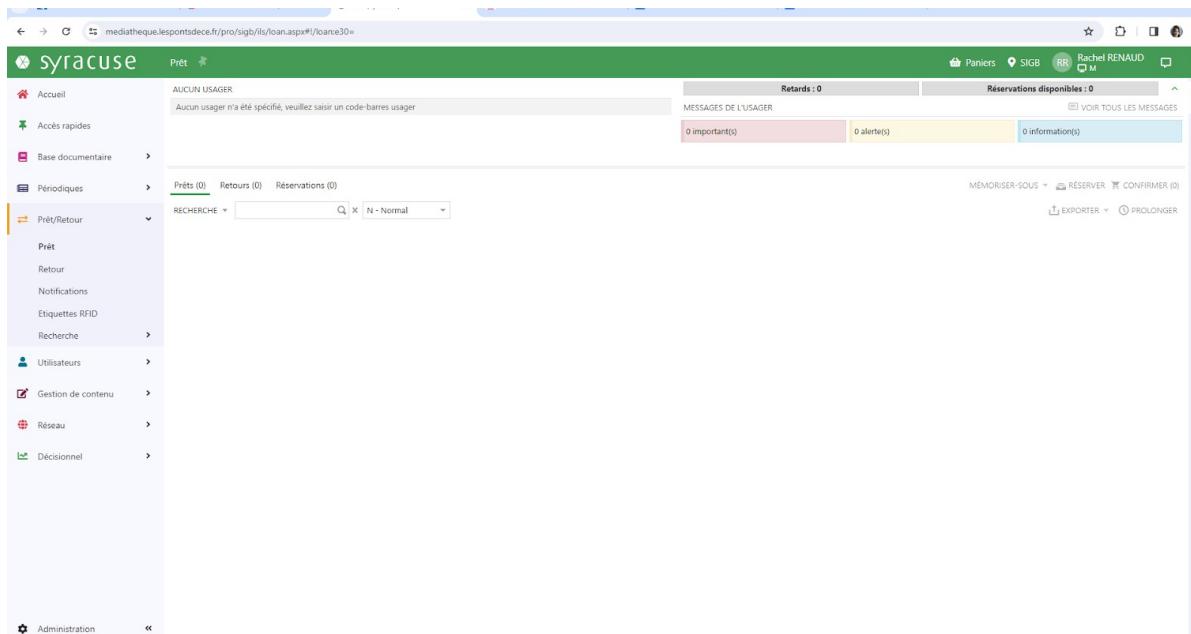


Figure 13 : Capture d'écran de la sous-rubrique "prêt" du SIGB Syracuse

The screenshot shows the Syracuse SIGB interface with the 'Documents' search results. The search term 'Partout' is entered. The results are filtered to 'Tous les documents'. The left sidebar shows various categories like 'Base documentaire', 'Documents', 'Exemplaires', 'Autorités', 'Paniers', 'Import', 'Récolement', 'Traitements en série', 'Périodiques', 'Prêt/Retour', 'Utilisateurs', 'Gestion de contenu', 'Réseau', and 'Décisionnel'. The right side displays a grid of search results with columns for 'Auteur', 'Editeur', 'Année de publication', and 'Référence commerciale'. The results are paginated at the bottom.

Figure 14 : Capture d'écran de la sous-rubrique "Documents" du SIGB Syracuse

Les commandes de documents s'effectuent auprès de certains fournisseurs. L'appel d'offres pour le renouvellement des marchés s'est effectué à la mi-mai pour les collections imprimés et CDs/DVDs. Les jeux ne sont pas concernés par cet appel d'offre, car les acquisitions sont peu nombreuses. Toutefois, les fournisseurs pour les jeux sont Sortilèges et La Luciole à Angers.

Types de documents	Avant mai 2024	Depuis mai 2024
CDs et DVDs	RDM Vidéo	RDM Vidéo
Bandes dessinées (adulte et jeunesse)	Librairie Contact (Angers)	Librairie Contact (Angers)
Autres livres imprimés	Richer (Angers)	<p>fictions adulte, grands caractères et livres audio : Richer (Angers)</p> <p>documentaires, fictions en langues étrangères : librairie Lhéria (Angers)</p> <p>livres jeunesse : La Luciole (Angers)</p>

Tableau 2 : Fournisseurs des documents de la médiathèque

Chaque agent est libre d'organiser son emploi du temps conformément à ses missions et dans le respect de son temps de travail. Toutefois, il y a certains temps définis comme les réunions d'équipe le mardi, le rangement des documents sur

certains créneaux, les heures d'ouverture de la médiathèque, l'heure de pause du midi. En outre, chacun doit prendre connaissance du planning des temps de service public, qui évolue chaque semaine, depuis le dossier "organisation service" du réseau informatique "Médiathèque (N:)".

Comme les autres agents de la ville, les bibliothécaires ont accès à un intranet commun aux différents services de la ville. Celui-ci permet d'accéder à différents outils (dont l'OPAC et le SIGB de la médiathèque), mais aussi à de la documentation interne, et à la messagerie professionnelle.



Figure 15 : Capture d'écran d'une partie de l'intranet des services de la ville des Ponts-de-Cé

La messagerie professionnelle est Outlook. Chaque agent a une boîte mail nominative. Pour la médiathèque, il existe en plus une adresse mail collective. Depuis la messagerie Outlook, on peut accéder à un agenda nominatif, auquel peut se synchroniser un agenda commun à la médiathèque. Les bulletins de paie sont envoyés sous forme dématérialisée sur la plateforme myprimobox.

Les bibliothécaires disposent de bureaux séparés (une ou deux personne(s) par bureau), avec des postes informatiques, et une ligne de téléphonie. Il y a jusqu'à trois accès simultanés sur la base Electre. Il y a aussi un espace pour équiper les documents et stocker les DVDs en réserve, et une salle de réunion/salle de pause.

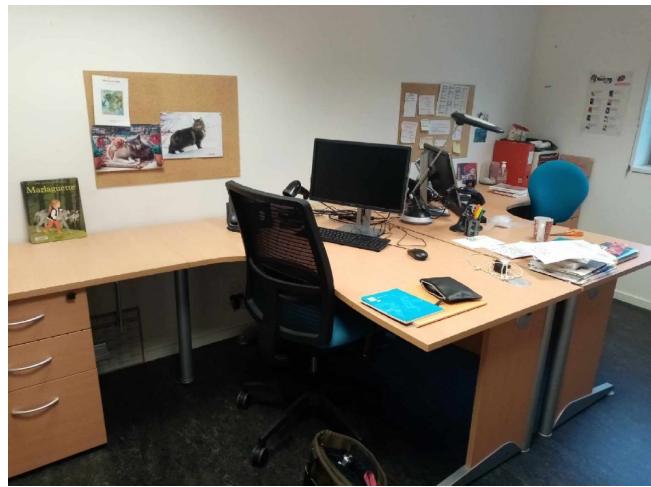


Figure 16 : Mon bureau et celui d'Aurélie Jacquesson

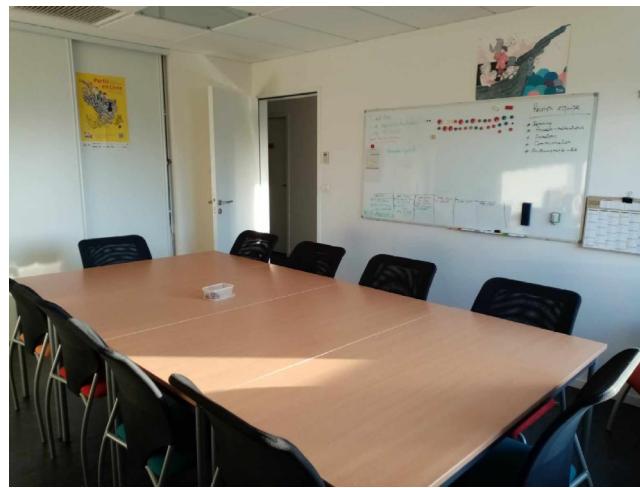


Figure 17 : salle de réunion / salle de pause

Les nouveaux inscrits s'adressent au bibliothécaire sur le poste d'accueil. Il existe un bulletin d'inscription ([annexe 4](#)) en format papier que les usagers peuvent remplir, mais le plus souvent le bibliothécaire remplit la base en ligne en dialoguant avec les usagers. Ces derniers lui présentent des justificatifs de domicile (et de situation, pour bénéficier de remise ou de gratuité selon les profils). La médiathèque des Ponts-de-Cé propose à ses abonnés une des tarifications ([annexe 5](#)) les plus chères de l'agglomération : il s'agit d'un choix des élus, en cohérence avec les tarifications en vigueur dans les autres espaces culturels de la ville. L'équipe de la médiathèque aimerait pourtant tendre vers la gratuité pour tous. Les nouveaux abonnés reçoivent une carte reliée à leur compte lecteur et un tote-bag de bienvenue. Les visuels ont évolué au fil du temps : les premiers représentent l'univers du *Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry tandis que les actuels représentent un paysage avec un pont des Ponts-de-Cé.



Figure 18 : Le tote-bag de bienvenue offert aux nouveaux inscrits

Le règlement intérieur ([annexe 6](#)) de la médiathèque, après une courte présentation du lieu culturel, informe sur les conditions d'accès, d'inscription, et le système de prêt pour un usage individuel ou collectif. Ces éléments sont repris sur le site web de la médiathèque dans les rubriques "infos pratiques" et "les services". Il apparaît également sur la page "Médiathèque" dans la section "Informations pratiques" du site web de la ville des Ponts-de-Cé¹¹. Il est également affiché au dos du chevalet comprenant la tarification, sur le bureau d'accueil/de retour. Il sera remis en ligne sur le portail documentaire. La charte informatique n'est pas visible dans les locaux de la médiathèque. Les postes informatiques fixes de la médiathèque sont de fait paramétrés en accord avec la charte informatique. Pour les usagers utilisant leurs portables pour se connecter au Wi-Fi public de la médiathèque, ils doivent accepter la charte informatique ([annexe 7](#)), qui s'affiche automatiquement, pour accéder à Internet.

¹¹ lien vers la section "Informations pratiques" de la page "Médiathèque" du site web de la ville : <https://www.lespontsdece.fr/culture/mediatheque/informations-pratiques>

1.5. LES PARTENAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque des Ponts-de-Cé est en relation étroite avec les autres services culturels de la ville comme le pôle création de Rive d'Arts (lieu d'exposition, forum et ateliers), le centre culturel Vincent Malandrin, et le théâtre des Dames. Elle est également en lien régulier avec des services d'autres directions de la ville comme le service informatique ou le pôle ressources humaines (RH).

La médiathèque est conventionnée avec le Bibliopôle, la bibliothèque départementale du Maine-et-Loire. Les bibliothécaires peuvent y suivre des formations, s'y réunir pour les offices sur les nouvelles parutions, et y emprunter des documents pour les proposer ensuite aux lecteurs¹². J'ai commencé mon stage par une journée de formation en EMI au Bibliopôle avec mes tutrices (j'y reviendrai dans la partie II). Aurélie Jacquesson fait venir une petite sélection de romans du Bibliopôle pour des lecteurs, qui rendent compte par la suite de leur impression de lecture. Damien Billy s'est rendu au Bibliopôle pour un office sur une sélection en littérature jeunesse, de même pour Nicolas Dourlhès et Sarah Rousseau pour les bandes dessinées adulte.

La médiathèque des Ponts-de-Cé entretient un partenariat avec la bibliothèque de Mûrs-Érigné, notamment à l'occasion du prix local jeunesse Gavroche depuis quelques années. Des enfants du cycle 3 et des jeunes de l'IME Europe lisent les quatres livres de la sélection ([annexe 8](#)) pour pouvoir voter pour leur roman préféré. Il y a des rencontres avec certains auteurs et le lauréat du prix dans les deux bibliothèques.

Lors d'échanges professionnels, la médiathèque entretient des liens avec les bibliothèques de l'agglomération. En vu d'un projet de réaménagement des espaces et des collections pour passer d'un plan de classement suivant la CDD à un plan de classement réunissant des pôles thématiques, l'équipe de la médiathèque des Ponts-de-Cé est allée visiter la nouvelle bibliothèque-ludothèque de Monplaisir à Angers et le pôle éducatif livre et jeux (PELJ).

¹² lien vers les missions du Bibliopôle : <https://bibliopole.maine-et-loire.fr/le-bibliopole-et-les-bibliotheques/nos-missions>



Figure 19 : Façade de la bibliothèque-ludothèque de Monplaisir à Angers



Cotation thématique des documentaires

Étiquette orange = public jeunesse (6-12 ans)

Étiquette blanche = public adulte

1ère ligne = Pôle thématique en 3 lettres = travée	2ème ligne = Thématique en 4 lettres = étagère	3ème ligne facultative = sous-thème en 3 lettres	EXEMPLES
GÉOGRAPHIE = GEO	4èmes lettres du nom du pays	Pour la France, on ajoute les 3èmes lettres du nom de la région. Pour les autres pays il est possible d'indiquer les 3èmes lettres de la capitale quand le nombre de documents le justifie.	GEO = géographie FRAN = France PAY = Pays de la Loire
SOCIÉTÉ = SOC	4èmes lettres de la thématique	Une particularité pour l'Histoire de France afin de garder l'ordre chronologique, nous utilisons les chiffres de 0 à 10-2 (voir déclinaison complète des cotes jointes).	SOC = Société HIST = Histoire 10-1 = 1ère Guerre Mondiale
PRATIQUE = PRA	4èmes lettres de la thématique	Déclinaisons des 3èmes lettres de la sous-thématique si nécessaire	PRA = Pratique SPOR = Sport FOO = Football
ART = ART	4èmes lettres de la thématique	Déclinaisons des 3èmes lettres de la sous-thématique si nécessaire	ART = Art LITT = Littérature THE = Théâtre
SCIENCES & TECHNIQUES = S&T	4èmes lettres de la thématique	Déclinaisons des 3èmes lettres de la sous-thématique si nécessaire	S&T = Sciences et Techniques SANT = Santé AGE = Age - Vieillissement
LANGUES = LAN	4èmes lettres de la langue	Pour chacune des langues, 6 sous-thématiques sont définies : Conjugaison/Dictionnaire/Grammaire/Littérature/Scolaire/Vocabulaire	LAN = Langue ESPA = Espagnol CON = Conjugaison
NUMÉRIQUE = NUM	4èmes lettres de la thématique	Déclinaisons des 3èmes lettres de la sous-thématique si nécessaire	NUM = Numérique MACH = Machine

Projet mené par l'équipe de Monplaisir - Mise en place à l'ouverture de la bibliothèque-ludothèque en mars 2023

Figure 20 : Plan de classement thématique de la bibliothèque-ludothèque Monplaisir

La médiathèque des Ponts-de-Cé est également ouverte sur son environnement proche. Elle propose un système de portage à domicile, pour des personnes isolées ou se trouvant en incapacité de se rendre au lieu culturel, comme les personnes âgées. Ce système est sur le déclin depuis quelques années : peu de personnes demandent ce service. Toutefois, le système de portage de documents auprès de l'EHPAD Les Cordelières et de la résidence seniors Oh activ fonctionne bien.

La médiathèque des Ponts-de-Cé, dont le public cible est l'enfant et sa famille, propose des temps d'accueil ou des projets éducatifs avec les scolaires, dans et hors les murs. Damien Billy s'est rendu dans toutes les écoles pour présenter le prix Gavroche aux classes concernées. Tous les membres de l'équipe des bibliothécaires font de l'accueil de classe. La médiathèque touche plutôt l'école primaire que les collèges et lycées de la ville. Néanmoins, des élèves du lycée Jean-Bodin et leur professeure de français et leur professeur-documentaliste ont été accueillis à la médiathèque pour une présentation des espaces et des missions des bibliothécaires, dans le cadre du projet "Jeunes en librairie", leur donnant à voir différents métiers de la chaîne du livre.

La médiathèque est aussi en lien avec les acteurs éducatifs hors établissements scolaires, comme les animateurs des accueils de loisirs pour les jeunes et les assistantes maternelles de la commune.

1.6. LA MÉDIATHÈQUE EN ACTION

La médiathèque des Ponts-de-Cé attire des populations jeunes (un inscrit sur deux est un mineur), un public plutôt familial centré sur l'enfant, même si les populations adultes, dont les seniors, sont aussi représentées. Les filles et les femmes fréquentent plus la médiathèque que les garçons et les hommes (avec une proportion de 60% contre 40%). Sur l'année 2023, il y a eu 403 nouveaux inscrits et 1722 réabonnements : le nombre d'abonnés augmente légèrement d'une année à l'autre, mais est en-deçà de la dynamique d'avant la pandémie de Covid-19. Un inscrit sur deux est bénéficiaire d'un tarif gratuit. Moins d'un tiers des inscrits ne bénéficient pas d'un tarif gratuit ou réduit. La médiathèque attire majoritairement les Ponts-de-céais et Ponts-de-céaises. Toutefois, 20% des inscrits viennent des communes alentours : Angers, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Mûrs-Érigné, Trélazé, Saint-Jean de la Croix, les Garennes-sur-Loire, Brissac Loire Aubance principalement.

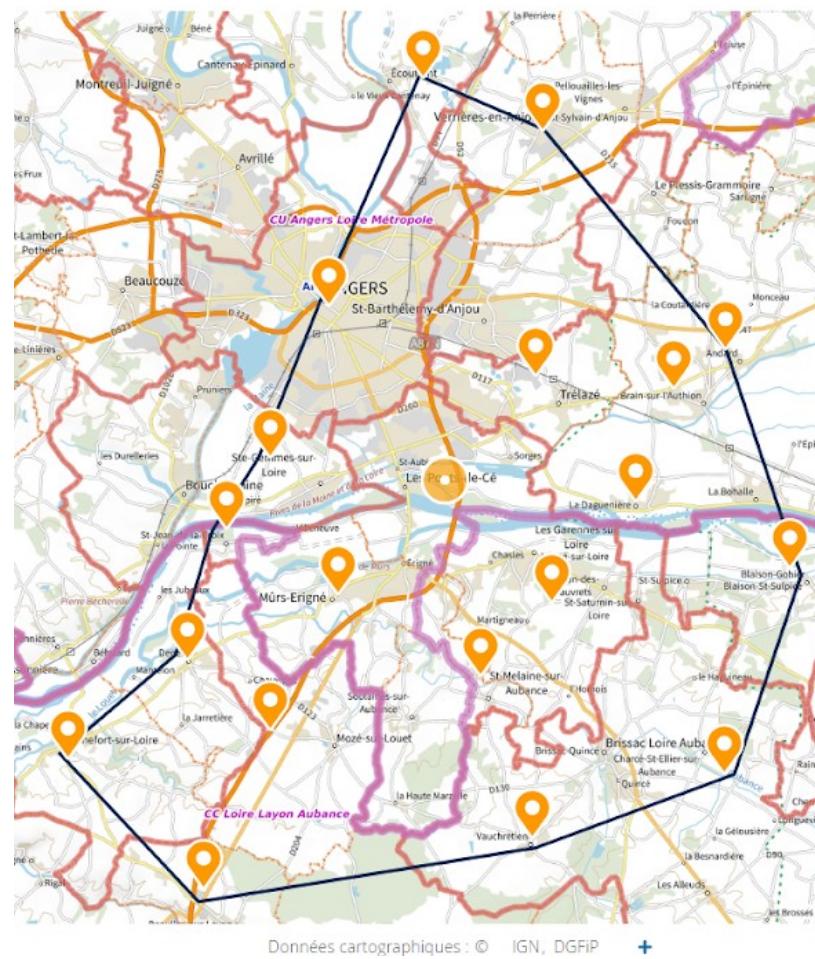


Figure 21 : Lieux de résidence des inscrits à la médiathèque (carte IGN)

Sur l'année 2023, il y a eu plus de 33 000 entrées dans l'établissement, plus de 100 000 emprunts, et plus de 2000 réservations de documents. Le fonds jeunesse est le plus vivant avec un taux de rotation de 3,4 (avec des disparités selon les types de documents), suivi par le fonds presse avec un taux de rotation de 2,4 (les revues jeunesse étant plus empruntées que les revues adultes) et le fonds adulte avec un taux de rotation de 1,7. La durée d'emprunt va être élargie à 6 semaines en juin 2024 et la limitation du nombre de documents va être étendue à 50 documents, pour la période estivale uniquement. À la rentrée prochaine, les abonnés de la médiathèque pourront de nouveau emprunter 12 documents par carte, pour une durée de trois semaines, quotas valables pour l'année civile hors période estivale (annexe 9).

	2020	2022	2023
Nombre de passages au portique	20 917	31 227	33 889
Nombre d'emprunts	80 659	90 720	102 415

Tableau 3 : Fréquentation et emprunts sur l'année en 2020, 2022 et 2023

Le budget prévisionnel de la médiathèque pour l'année 2024 est de 35 000 euros pour le budget d'investissement et de 20 950 euros pour le budget de fonctionnement. Avec les braderies et les redevances et droits sur les documents, la médiathèque aurait des recettes équivalant à 16 000 euros. Le budget prévisionnel suit les recommandations du Ministère de la Culture, selon lesquelles il faut consacrer au moins 2 euros par habitant en acquisition et au moins 50 centimes par habitant pour les animations.

Le budget pour le renouvellement des collections est ensuite divisé équitablement en lots, correspondants aux différents secteurs de la médiathèque (lot 1 Adultes, lot 2 Jeunesse, lot 3 BD, lot 4 CD, lot 5 DVD). Chaque lot est ensuite subdivisé selon les types de documents ou le public visé, par les responsables des pôles concernés. Une marge de 2000 euros est conservée pour la fin de l'année et est répartie selon les priorités.

Dépenses	Investissement (35 000 €)	mobilier : 3000 € fonds documentaire, hors périodiques : 31 000 €
	fonctionnement (20 950 €)	Fournitures : 3800 € divers : 300 € honoraires : 6400 € fêtes et cérémonies : 100 € catalogues et imprimés : 5900 € réception : 700 € abonnement Electre : 3750 € → 2220 €
Recettes		redevances et droits (abonnements) : 14 000 € braderies : 2000 €

Tableau 4 : Budget prévisionnel de la médiathèque des Ponts-de-Cé pour 2024

La médiathèque des Ponts-de-Cé propose une offre riche et variée d'animations culturelles, comme peut en attester la plaquette du programme des animations¹³ pour la période de janvier à juin 2024. La rubrique "Rendez-vous" du portail documentaire de la médiathèque donne à voir également un agenda interactif sur les animations à venir. On peut souligner des rendez-vous réguliers comme :

- les *Repair café* : Des bénévoles d'une association proposent leur aide aux Ponts-de-céais pour réparer leurs objets du quotidien dans la salle d'animation de la médiathèque.
- les lectures contées (*Tit'zistoires, malle aux histoires*).
- les *Aprèm' jeux* : organisés par Manon Cantin et des associations comme la coopérative Jean-Jaurès ou les Joizos.
- les *Cause toujours* : moments de partage de lectures pour les adultes, animés par Aurélie Jacquesson (et Nicolas Dourlhès pour le spécial BDs)

Il existe des animations plus ponctuelles comme :

- les rencontres auteurs, notamment dans le cadre du Prix Gavroche et du Prix Cézam
- *Happy appli* : atelier animé par Aurélie Jacquesson auprès de huit jeunes entre 8 et 11 ans pour les initier au makey-makey
- *La Toile aux histoires* : projection de films pour les enfants, animé par Sarah Rousseau
- un atelier slam : atelier animé par Aurélie Jacquesson et l'artiste Seanaboy.

La médiathèque participe également à la diffusion du prix roman Cézam¹⁴ auprès de ses lecteurs. C'est un prix qui s'adresse à un public adulte. Chaque année, une dizaine de romans figurent à la sélection. Les lecteurs inscrits pour le prix, et ayant lu au moins trois romans, attribuent une note et un classement aux livres de la sélection fin juin.

La communication de la médiathèque des Ponts-de-Cé est pensée notamment par Nicolas Dourlhès et Aurélie Jacquesson, et en lien avec le service de communication de la ville, notamment avec Joanne Riaud, la chargée de communication. La médiathèque met à disposition des usagers des flyers, des fascicules concernant la médiathèque mais aussi les autres lieux ou animations

¹³ lien vers la plaquette des animations de la médiathèque pour la période de janvier à juin 2024 : <https://www.calameo.com/read/000229459e54799156690>

¹⁴ présentation du prix roman Cézam 2024 : <https://www.cezam.fr/cezam/le-prix-du-roman-cezam-2024>

culturels de la ville sur des présentoirs dans des lieux de passage (à l'entrée, au bureau d'inscription/retours et dans la cage d'escaliers). Elle duplique les contenus des formats physiques aux formats numériques, en particulier sur son portail documentaire. Elle assure une présence en ligne également sur les réseaux sociaux numériques : elle a une page sur Facebook¹⁵. Le projet d'avoir un compte Instagram pour la médiathèque est en suspens : alimenter un compte sur les RSN de contenus variés est chronophage. La médiathèque reprend sur ces communications les logos de la ville.



Figure 22 : Ancien logo des Ponts-de-Cé et le nouveau logo (depuis 2022)

1.7. LES PROJETS DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque des Ponts-de-Cé se réinvente grâce à des projets actuels ou à venir. Depuis janvier 2024, elle accueille deux bénévoles souhaitant s'exercer au service public, Julien Allard et Ketty Buée, afin de confirmer leur projet de réorientation de carrière professionnelle. Ces bénévoles sont placés en renfort sur le poste des retours quelques heures par semaine (les mardi, mercredi et vendredi après-midi). Ils s'occupent donc des retours, mais aussi du pré-classement et rangement des documents. Ils renseignent également les usagers sur les informations pratiques de la médiathèque et peuvent les aiguiller dans leur recherche de documents.

La médiathèque prépare également des projets pour la prochaine saison culturelle. Un projet d'EMI autour de l'identité ligérienne des habitants de la ville des Ponts-de-Cé semble se dessiner pour le printemps et l'été prochain. J'ai pu assister à des réunions le 22 février et le 6 mars entre Marion Chadebec, directrice de la médiathèque, Sébastien Rochard, journaliste et membre de l'association Report'Cité, Anne Blaison, directrice de la culture et du patrimoine, Emma Flandin, coordinatrice Rive d'Arts et Valentine Crochemore, assistante administrative et chargée d'accueil à Rive d'Arts pour rédiger un appel à projet en EMI auprès de la DRAC. On aimerait ainsi proposer à une quinzaine de Ponts-de-céais entre mars et

¹⁵ lien vers la page Facebook de la médiathèque : <https://www.facebook.com/mediatheque.lespontsdece>

juin 2025 de produire du contenu et de participer à une émission en direct à la radio, enregistrée devant un public à Rive d'Arts, à l'occasion d'un vernissage d'une exposition de photographies sur la Loire. Le thème, l'identité ligérienne, peut inspirer différents sujets à aborder comme la baignade aux Ponts-de-Cé, la Loire habitée, l'eau-ressource, l'approche sociologique des baigneurs. Le petit groupe d'habitants sera accompagné par des reporters de l'association Report'Cité pour réaliser les différents contenus de l'émission radio (micro trottoirs, reportages, interviews, débats, etc.).

L'équipe des agents conçoit un projet de réaménagement des espaces de la médiathèque après les travaux sur le bâtiment de cet été. Les collections vont être déplacées temporairement dans la salle d'animation, le coin bébés lecteurs et au premier étage pour permettre ces travaux. Certaines étagères seront filmées pour être protégées de la poussière des travaux et resteront à leur emplacement. Une partie du mobilier ne sera pas remise à l'identique au moment de la réouverture en septembre. Après les réunions de mai concernant le réaménagement, l'équipe a pour projet d'apporter des modifications dans tous les espaces du rez-de-chaussée.

Espace de la médiathèque	Propositions de réaménagement (au 30 mai 2024)
Accueil et coins lecture	bloquer le passage entre le portique et le premier poteau à l'entrée avec une vitre ou un meuble pour amener les usagers à circuler autrement
	reculer la banque de prêt vers la baie vitrée et se séparer d'une partie du meuble de l'ancien accueil culture pour libérer de l'espace
	changer les anciennes assises par les nouveaux fauteuils et canapés reçus en février-mars
BDs jeunesse	Réflexions encore en cours
BDs adulte	réorganiser les BDs en quatre pôles (heroïc-fantasy/fantastique/science-fiction ; aventure/policier/western/histoire/guerre ; BD documentaire/chronique de vie/chronique sociale ; BD humour)
	placer les BDs one shot et romans graphiques dans les bacs supérieurs, et les BDs en série dans les parties inférieures des meubles
	déplacer les mangas adulte sur une étagère (et réutiliser les tourniquets pour d'autres collections)
	intégrer du nouveau mobilier : canapé, assises, banc/table de présentation
	à terme : ajout d'un bac BDs adolescent, suppression du classement auteur et des intercalaires
	déplacer les meubles à périodiques au niveau de l'actuel fonds humour et livres audio et de la première étagère

Revues et presse quotidienne	des romans créer un nouvel espace autour d'une machine à café et d'une bouilloire pour le thé, à proximité des périodiques
	désencombrer la baie vitrée côté esplanade et château en déplaçant certains meubles ou en en supprimant
Documentaires adulte	intervertir la place des romans adulte avec les documentaires adulte
	déplacer les romans grands caractères à côté de la banque de retours, et mettre à cette place les documentaires en 400, la littérature en langue étrangère
	supprimer le fonds humour
Documentaires jeunesse	pas de modifications (à terme, les documentaires adulte et jeunesse seront rassemblés)
Romans adulte	intervertir la place des romans adulte avec les documentaires adulte
	rompre avec la linéarité des rayonnages en créant des alcôves
	séparer la littérature générale, des romans policiers et des romans science-fiction
	désherbage massif et mise en magasin des fonds théâtre et poésie
Le "bocal" (jeux, ordinateurs pour les usagers, documentaires 400, littérature en langue étrangère)	Plus de place pour les jeux (étagère des documentaires 400 et de la littérature en langue étrangère déplacée)
Romans jeunesse	Réflexions encore en cours
Contes et albums jeunesse	laisser un tapis au sol en permanence (utile pour les lectures contées et les accueils de groupe)
Albums bébés lecteurs	ajouter un tipi/une cabane dans cet espace

Tableau 5 : Propositions de réaménagement des espaces de la médiathèque

Des nouveaux fauteuils et canapés, reçus en février-mars, viendront remplacer les anciens. Les étagères et les bacs seront conservés mais disposés autrement pour créer davantage d'espaces de convivialité. La classification décimale de Dewey (CDD) sera peu à peu abandonnée pour un classement des documentaires par pôles thématiques. Ce projet de recotation, initialement prévu en parallèle du réaménagement des espaces, interviendra courant de l'année 2024-2025. Un important travail de désherbage doit être mené

Un nouveau projet de service, présenté en avril 2024 au bureau municipal, va faire suite au précédent de 2016-2020 ([annexe 10](#)). La pandémie et les années après Covid-19 ont contrecarré les objectifs et les ambitions de la médiathèque. Le

projet de service est un document formel reprenant le bilan quinquennal de la bibliothèque, exposant un diagnostic et une évaluation, et proposant de nouvelles orientations et stratégies. Le nouveau projet de service ([annexe 11](#)) intégrera le projet numérique, qui était, jusque-là, à part. Il comprend quatre axes :

- La politique des publics : la bibliothèque, un lieu pour tous et pour chacun
- Les collections : hybridation progressive des contenus et des supports
- L'action culturelle et l'éducation artistique et culturelle (rôle social et éducatif de la bibliothèque)
- Dimensions transversales du projet d'établissement (développer l'offre culturelle comme outil d'émancipation ; favoriser le lien social ; accompagner le monde en transition ; gestion des compétences et organisation du travail).

Le nouveau projet de service se concentre sur des activités de fond, comme la mise en œuvre de la politique documentaire de l'établissement. Il est axé sur l'accompagnement des transitions et l'invitation à la participation des usagers aux actions de la médiathèque. La médiathèque se dirige vers le développement de son offre de jeux, mais aussi de son offre d'actions en EMI. Elle intègre peu à peu une démarche plus soucieuse de l'environnement, pour tendre vers le mouvement des bibliothèques vertes, en réutilisant du matériel (puces RFID, fiches de réservation de documents) ou en le recyclant (papier des documents imprimés, cartouches d'encre, bac de tri en salle de réunion) ou en modifiant certaines pratiques (les documents imprimés ne sont plus systématiquement couverts).

PARTIE 2 : DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION EN BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La mission principale de mon stage de quatre mois en bibliothèque porte sur l'accompagnement au développement d'une offre d'EMI à la médiathèque des Ponts-de-Cé. Elle comprend plusieurs volets :

1. Mener une veille scientifique et professionnelle sur l'EMI en BM, et communiquer dessus en interne
2. Suivre un projet d'EMI avec une classe de CM1-CM2
3. Animer des temps autour de jeux d'EMI auprès d'enfants et pré-adolescents
4. Suivre la phase de réflexion de deux projets d'EMI pour des scolaires et pour un public intergénérationnel pour la saison culturelle 2024-2025
5. Proposer des actions d'EMI adaptés au contexte de la médiathèque et de la ville des Ponts-de-Cé.

2.1. VEILLE SCIENTIFIQUE ET PROFESSIONNELLE SUR L'EMI EN BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

2.1.1. Méthodologie de recherche

J'ai réalisé au début de mon stage un état de l'art sur la question de l'EMI en bibliothèque de lecture publique. Je l'ai ensuite présenté à mes tutrices, Aurélie Jacquesson et Marion Chadebec le 13 mars. Suite à cette présentation, et jusqu'à la fin de mon stage, j'ai complété les documents supports de mon état de l'art (un traitement de texte et un diaporama) de quelques informations à la marge, la majeure partie de mon travail de recherche ayant déjà été menée.

Pour procéder de manière méthodique à cette veille scientifique et professionnelle sur l'EMI en bibliothèque de lecture publique, et particulièrement en bibliothèque municipale, j'ai commencé par bien délimiter mon objet de veille. Comme indiqué lors de l'introduction, je ne m'intéresse pas aux bibliothèques spécialisées, aux centres de documentation, aux bibliothèques universitaires ou aux bibliothèques scolaires pour ne pas me disperser dans mes recherches et pour que les informations collectées puissent être significatives (voire utilisables) pour le contexte de la médiathèque des Ponts-de-Cé. Même si dans un premier temps je ne

me suis limitée qu'à la seule étude des bibliothèques municipales, j'ai recherché ce qu'il se fait actuellement en terme d'EMI dans des bibliothèques départementales, et dans des grandes bibliothèques comme la Bibliothèque publique d'information (Bpi) et la Bibliothèque nationale de France (BnF). À l'inverse, j'ai cherché à être le plus exhaustive possible sur la définition et les délimitations du champ d'action de l'Éducation aux médias et à l'information (EMI) pour ne pas réduire les objets conceptuels dont une bibliothèque municipale peut se saisir. J'ai suivi ensuite la méthode QQQQCP (Qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi) pour ne laisser aucun aspect de côté. J'ai pu ensuite étudier la littérature scientifique et professionnelle à ce sujet. J'ai gardé trace dans un document brouillon, un traitement de texte, et j'ai sélectionné et j'ai hiérarchisé les informations collectées dans un document de présentation, un diaporama.

J'ai commencé par interroger le moteur de recherche interne du Bulletin des bibliothèques de France (BBF). J'ai ensuite cherché dans les publications de l'association des bibliothécaires de France (ABF) : la revue *Bibliothèque(s)* et la collection "Médiathèmes". J'ai interrogé le moteur de recherche en sciences humaines et sociales (SHS) Isidore. J'ai pu cibler quelques articles sur les plateformes Cairn, OpenEditions et HAL. Pour relever des ouvrages sur la question de l'EMI en bibliothèque, j'ai fait des recherches dans les catalogues en ligne de la BU d'Angers (BUA), du réseau de bibliothèques d'Angers, et de la médiathèque des Ponts-de-Cé. J'ai également recherché les références citées dans certains articles comptes-rendus du BBF. J'ai interrogé le catalogue unifié du SUDOC pour les thèses, les monographies, et les ressources numériques. Constatant qu'il me manquait des éléments pour contextualiser, j'ai cherché à partir des ressources (majoritaires) de l'Éducation nationale d'autres liens. Cela m'a amenée à chercher sur les sites web de grandes bibliothèques comme la Bpi ou la BnF. J'ai pensé à rechercher des ressources de l'ENSSIB, école formant les bibliothécaires. J'ai consulté certains textes réglementaires, comme la loi Robert, sur Legifrance. Un aspect revenait régulièrement dans mes lectures, à savoir la question de la formation des bibliothécaires à l'EMI, et m'a conduit à rechercher sur les sites publient des offres de formation pour les bibliothécaires comme cnfpt.fr et crfcf.fr.

J'ai eu plus de mal à faire une étude sur les actions d'EMI proposées par les bibliothèques municipales (BM) car il y a peu de communication dessus, notamment à travers leurs portails documentaires. Il n'est pas impossible non plus, que la plupart des BM ne proposent pas d'actions d'EMI. Seuls les compte-rendus d'expériences de quelques bibliothèques sont mis en valeur dans les moteurs de recherche, mais cela ne permet pas de se rendre compte des actions réalisées ailleurs. J'ai analysé les OPAC des bibliothèques de Maine-et-Loire (49), notamment

leurs pages "agenda" ou "programmation culturelle" pour connaître les pratiques liées à l'EMI dans le département.

J'ai souhaité dresser une petite liste d'associations faisant vivre l'EMI en France, pour constituer un répertoire de contacts pour d'éventuels partenariats en bibliothèque. J'en ai relevé certaines, issues de la liste des associations agréées par l'Éducation nationale. J'ai également cherché quelques associations locales, propres à la région des Pays-de-la-Loire ou au département du Maine-et-Loire.

J'ai enfin recherché des jeux liés à l'EMI, pour répondre à une commande de mes tutrices, sur des moteurs de recherche généralistes. Il y a assez peu de références pour le moment. Toutefois, on peut noter que la plupart de ces jeux sont connus des réseaux des professionnels de l'éducation et de la culture, certains étant associés à des fiches d'activités, des avis, des recommandations des personnes les ayant déjà testés et animés. Je me suis intéressée aux jeux physiques (jeux de plateaux, jeux de cartes, etc.) plutôt qu'aux jeux numériques car les premiers permettent d'animer des temps de jeux en groupe tandis que les seconds sont plus pensés comme de l'autoformation, dans une démarche individuelle.

2.1.2. Présentations des principales contributions scientifiques et professionnelles sur l'EMI en bibliothèque

Je vais présenter ci-dessous certaines références de mon état de l'art sur l'EMI en bibliothèque au regard de certaines thématiques saillantes relevées au cours de mes lectures. La bibliographie complète se trouve à la fin du mémoire.

2.1.2.1. Un écho au rôle éducatif des bibliothèques

Les bibliothèques, et peut-être davantage les bibliothèques de lecture publique car elles sont accessibles et ouvertes à tous, ont un rôle social et éducatif envers les citoyens (Khoury et Rannou, 2022). Elles sont des lieux du vivre-ensemble, du débat démocratique. En cela, elles rejoignent les objectifs de l'EMI. Aujourd'hui, l'enjeu pour les bibliothèques n'est plus seulement de rendre accessible des collections : les bibliothécaires ont un rôle à jouer auprès des publics pour faire de la médiation sur ces collections. L'enjeu est de donner accès à ces collections, en privilégiant une approche pédagogique, des échanges avec les usagers. Contribuer à la formation de l'esprit critique des usagers est une manière de faciliter cet accès (Delamotte, 2022), d'autant plus que les usagers expriment

leur confiance envers les bibliothèques et leurs personnels¹⁶. La responsabilité sociale des bibliothèques est engagée : il revient à ces structures d'accompagner ou de développer les compétences informationnelles des usagers (Carbone, 2023). L'EMI en bibliothèque permet de repenser les formes de médiation avec les publics, d'interroger le(s) but(s) des bibliothèques de lecture publique à l'heure où elles ne représentent plus les seuls lieux pour accéder à de l'information, et de questionner l'identité professionnelle des bibliothécaires.

C'est donc la dimension éducative des bibliothèques, véritables lieux de (auto)formation tout au long de la vie, qui peut être saisie pour développer une offre d'EMI à destination d'un public scolaire ou intergénérationnel (Corroy, 2023). Le partenariat entre les bibliothèques municipales et les écoles primaires pour mettre en œuvre des projets éducatifs est peut-être facilité par leur rapport à une même collectivité territoriale : les communes. L'influence des politiques publiques dans la mise en œuvre de l'EMI en bibliothèque est à bien considérer (Bosler, 2021). Le développement de l'EMI est permis, certes grâce à des initiatives locales émanant des bibliothèques mêmes, mais aussi grâce à une volonté institutionnelle marquée de la part de l'État et de ses tutelles (Loicq, 2021).

Les bibliothèques constituent également d'excellents terrains d'innovation, voire d'expérimentation, pour réajuster les pratiques professionnelles, pour repenser l'offre documentaire ou culturelle, afin de rendre un service répondant aux attentes des différents publics. On retrouve cet esprit de l'essai-erreur, de la pédagogie du faire, dans l'EMI. La dimension politique est également partagée entre l'EMI et les bibliothèques de lecture publique, autour du concept d'éducation populaire (Kintz, 2020).

L'EMI en bibliothèque est encore peu étudiée dans le champ de la recherche. Cependant, au vu des évolutions des bibliothèques, et de l'importance accordée aux enjeux socio-éducatifs dans une société de l'information, il est très probable que les connaissances sur l'EMI en bibliothèque s'affinent suite au développement de futurs travaux de recherche (Arnould et Théobalt, 2020).

¹⁶ argument soulevé dans la captation vidéo d'une conférence à l'UQAM sur le rôle des bibliothèques publiques dans l'Éducation aux médias et à l'information : <https://tv.uqam.ca/role-bibliotheques-publiques-lemi>

2.1.2.2. Un cadre qui reste à définir

L'EMI en bibliothèque municipale marque un questionnement bibliothéconomique récent parmi les professionnels des bibliothèques et les chercheurs en sciences de l'information-communication (SIC), depuis une dizaine d'années environ (ENSSIB, 2024). Cette toute jeune histoire de l'EMI en bibliothèque peut expliquer la relative absence de cadre ou d'institutionnalisation des pratiques de terrain (Legifrance, 2021).

L'EMI en bibliothèque de lecture publique s'est d'abord illustrée par des initiatives ponctuelles et locales de certaines bibliothèques autour des années 2010, notamment à travers des ateliers tout public d'EMI, même s'ils n'en portent pas nécessairement le nom. La nécessité de former les usagers aux compétences informationnelles et médiatiques s'est fait d'autant plus ressentir dans les années 2015, suite aux attentats en France, et aux élections présidentielles de 2016 aux États-Unis (IFLA-UNESCO, 2022). C'est à cette période que sont créés les parcours éducatifs, et en particulier le parcours citoyen et le parcours éducatif artistique et culturel (PEAC), s'inscrivant tout au long de la période de scolarité obligatoire des élèves. L'EMI, qui est un enseignement transversal, relève de ces deux parcours. L'EMI est d'abord pensée pour les élèves dans un cadre scolaire (Académie de Nantes, [s. d.]), avant d'être envisagée pour tous, à tout âge de la vie, dans une logique d'autoformation permise grâce aux structures socio-culturelles : ainsi l'EMI est-elle dans une phase d'institutionnalisation un peu plus avancée dans le monde éducatif que dans le monde culturel. Charlotte Henard, présidente de l'ABF, souligne la reconnaissance de l'EMI en bibliothèque par des acteurs politiques :

"Au-delà des horaires, les élus locaux et nationaux qui se sont emparés des bibliothèques en ont fait le couteau suisse de la politique culturelle, éducative et sociale : animation, lien social, éducation aux médias et accès à l'information, apprentissage de l'informatique et du numérique, voire vente de services aux entreprises locales." (ABF, 2021, p.19)

Cette reconnaissance institutionnelle est une première étape, et un préalable à une diffusion plus large et plus uniformisée des actions relevant de l'EMI dans les bibliothèques de lecture publiques (Ministère de la Culture, [s. d.]). On peut noter un développement de l'offre d'EMI en bibliothèque plus important en 2018, notamment grâce aux subventions¹⁷ accordées dans le cadre du plan "Bibliothèque ouverte" (DGMIC, 2019) :

"En 2018, la ministre de la Culture a considéré que le rôle des bibliothèques était de pleinement s'engager dans ce travail [lutte contre les fake news], en réalisant notamment des ateliers d'éducation aux médias et à l'information." (S. Koury et M. Rannou, 2022, p.35)

¹⁷ 3 millions d'euros en 2018 et 4 millions en 2020 pour développer l'EMI et l'EAC en bibliothèque

La pandémie de Covid-19 marque un frein à ce développement, qui se double d'un constat alarmant quant à la prolifération des fake news et le rapport à l'information des Français. Depuis, et la tendance se confirme jusqu'à aujourd'hui, on observe un regain d'intérêt pour la question de l'EMI en bibliothèque de la part des professionnels de l'information et des chercheurs, avec de nombreux rendez-vous (conférences, colloques, tables rondes, etc.) et des publications scientifiques et professionnelles sur cette thématique.

2.1.2.3. Un enjeu, des acteurs

Aujourd'hui, en France, il est difficile d'établir un répertoire de tous les acteurs intervenants en faveur du développement de l'EMI (Heurtematte, 2021). Malgré leur nombre, ils sont assez peu visibles pour la plupart, et leurs champs d'action se superposent. On peut toutefois en relever quelques-uns.

L'EMI a d'abord été défendue dans le milieu associatif. C'est à partir des années 1980 et sous l'impulsion du CLEMI, opérateur du Ministère de l'Éducation nationale, que l'EMI est promue auprès des personnels enseignants, pour qu'ils puissent ensuite sensibiliser les élèves à cette cause (Delamotte, 2022).

Le Ministère de l'Éducation nationale est très présent au sujet de l'EMI¹⁸ (Corroy, 2023), du fait de sa mission éducative auprès des jeunes au minimum pendant la période de scolarité obligatoire (qui s'étend de 3 à 16 ans, aujourd'hui). On retrouve beaucoup de ressources liées à l'EMI publiées sur les différents sites et plateformes de cet acteur.

Le secteur associatif est toujours porteur de l'EMI, même si la montée de l'individualisme et le repli derrière les différences freine quelque peu les projets. Certaines associations promouvant l'EMI sont agréées par le Ministère de l'Éducation nationale, comme Entre les lignes et l'AFEV. Les associations ont un ancrage national ou local. Il peut s'avérer plus simple de mettre en place des partenariats autour de l'EMI avec des acteurs locaux.

Les enjeux de l'EMI suscitent l'intérêt depuis ces dernières années des professionnels du secteur éducatif et culturel, qui ne dépendent pas du Ministère de l'Éducation nationale :

“Une concertation interministérielle, notamment avec les services chargés de la cohésion des territoires, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche, et de l'innovation, du numérique, de la justice et de la santé, a été engagée afin d'accroître la prise en compte des bibliothèques dans la mise en œuvre de politiques publiques et de renforcer leurs moyens, à l'instar de l'inclusion numérique,

¹⁸ La rédaction du site [vie-publique.fr](https://www.vie-publique.fr/eclairage/274092-leducation-aux-medias-emi-face-aux-defis-du-numerique). 2024. *L'éducation aux médias et à l'information (EMI) face aux défis du numérique* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/274092-leducation-aux-medias-emi-face-aux-defis-du-numerique>

de l'éducation artistique et culturelle (EAC), de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) ou de la lecture en prison ou à l'hôpital." (ABF, 2021, p.112).

Parmi ces acteurs, les bibliothèques de lecture publique, souvent centrées sur l'enfant et la famille, proposent des formes de continuité éducative. Ainsi, le Ministère de la culture et ses délégations régionales, les DRAC, se sont récemment saisis de l'EMI (Kintz, 2020).

2.1.2.4. Une nouvelle offre des bibliothèques

Certaines bibliothèques de lecture publique proposent depuis quelques années des actions, des temps d'animation autour de l'EMI (Gaudois, 2022). La bibliothèque de Lyon est connue pour ses parcours d'EMI à destination des scolaires, dans le cadre de "La Fabrique de l'info", et réaffirme l'importance de faire vivre l'EMI dans la société (BML, [s. d.]). Des grandes bibliothèques, comme la Bpi ou la BnF, se sont emparées de cette question depuis les années 2010. Elles sont moteurs dans les changements de pratiques professionnelles, et offrent des ressources ou des retours d'expériences pour que les bibliothèques de lecture publique s'engagent également dans ce mouvement en faveur de l'EMI. La BnF propose des ressources pour travailler des compétences informationnelles et médiatiques avec des groupes d'enfants ou d'adolescents, elle propose également des parcours EMI pour un public scolaire, allant de l'école primaire à l'université (BnF, 2021). La Bpi, sollicitée par le Ministère de la Culture, a publié un guide pour mettre en œuvre des actions en EMI (Bpi, 2020), et met à disposition sur son site pour les professionnels des ressources et des espaces pour valoriser des actions en EMI menées dans des bibliothèques municipales (Bpi, 2024). L'association Bibliothèques Sans Frontières (BSF) a également publié un guide avec des propositions d'ateliers, davantage orientés culture numérique (BSF, 2021), et une série de vidéos¹⁹ sur sa chaîne youtube. Cette association propose également des ressources et des activités autour du numérique pour les bibliothèques, et en particulier une série intitulée "EMI en Bibli" sur le site <https://voyageursdunumerique.org/>.

Attention toutefois à ne pas amalgamer l'EMI avec la lutte contre les fake news. L'EMI ne traite pas que de la désinformation, elle couvre aussi d'autres thèmes (Corroy, 2023), comme :

- Lire et comprendre les différents médias

¹⁹ lien vers la série de vidéos de BSF : https://www.youtube.com/playlist?list=PL0EGUUVKWgq1zqvb17vDc6gcqROXV_C8r

- La réception de l'information / L'usager au centre de la démarche d'information
- Les langages des médias / L'influence mutuelle des médias et de la société
- La déontologie des médias / Les désordres informationnels / Les jeunes face aux médias
- Développer son esprit critique en s'appropriant les codes des médias / L'usager à la fois consommateur et producteur d'information

De même, l'EMI peut être envisagée de plusieurs manières, selon différentes approches :

- l'approche protectionniste : éducation contre (les mauvais usages) les médias
- l'approche utilitaire : éducation par les médias (à des contenus qui ne relèvent pas nécessairement de l'EMI)
- l'approche critique : éducation aux médias
- l'approche créative : éducation sur et avec les médias (pédagogie du faire/*learning by doing*)

La conception française de l'EMI est axée sur la citoyenneté (Delamotte, 2022). La finalité de l'EMI serait la formation de l'esprit critique des personnes pour mieux exercer leur citoyenneté. La dimension politique de l'EMI n'est pas effacée.

Les actions ou ateliers d'EMI peuvent prendre différentes formes et s'adresser à un public large (enfants, adultes) :

- avec des scolaires : séances avec des bibliothécaires et/ou des journalistes ; saynètes ; débats ; création d'une production médiatique (journal, émission radio, jeux vidéos ou autre)
- public adulte : conférences ; présentation sélective du fonds périodique ; ateliers pour devenir Wikipédien, pour développer sa culture informationnelle
- tout public : expositions ; ciné-débats ; jeux ; débats mouvants ; ateliers d'écriture/d'invention ; quiz ; création de tables thématiques, etc.

L'association Savoir*Devenir propose un guide pour créer un projet d'EMI. Il peut être utile pour les équipes de bibliothécaires novices en ce domaine (Savoir*Devenir, 2023).

2.1.2.5. La formation des bibliothécaires

Les bibliothécaires sont légitimes pour animer des temps d'EMI auprès de différents publics (Bourdet, 2019). Dans l'exercice de leur métier, ils développent déjà des compétences informationnelles et médiatiques, notamment en mettant en œuvre la politique documentaire de la bibliothèque (et en particulier la politique d'acquisition) ou lorsqu'ils font de la médiation documentaire auprès des usagers.

Toutefois, tous ne se sentent pas à l'aise avec les concepts liés à l'EMI. Ils expriment un besoin de formation à ce sujet, pour mieux appréhender cette nouvelle dimension du métier. Or, l'offre de formation, initiale ou continue, est encore assez peu fournie sur l'EMI en bibliothèque. Intégrer un module sur l'EMI dans les maquettes des formations initiales pour les étudiants-futurs bibliothécaires serait à envisager (Noël, 2024). Des stages, sur la journée ou sur quelques jours, dans le cadre de la formation continue des agents, ou des échanges professionnels sur l'EMI en bibliothèque commencent à se diffuser (Barrio et Bourdet, 2020). Les MOOCs, podcasts, vidéos ou encore les conférences à distance permettent d'accéder plus facilement à des réflexions professionnelles et des partages d'expériences sur le sujet.

2.1.2.6. Une sensibilisation par le jeu

L'EMI encourage les pédagogies actives et innovantes : une approche par le jeu se révèle tout à fait pertinente. Cependant, il existe encore peu de jeux sur le marché liés à l'EMI. Les quelques jeux d'EMI sont appréciés des enseignants et des bibliothécaires, dont le public cible est des élèves en collège-lycée. Ces jeux ont un certain coût (entre une cinquantaine et une centaine d'euros). Ils parviennent plus ou moins à garantir un équilibre entre le plaisir de jouer et l'apprentissage de compétences informationnelles et médiatiques par le jeu. Il est préférable que les bibliothécaires aient une bonne connaissance des jeux en eux-mêmes, et qu'ils sachent animer des temps de jeux auprès de groupes différents.

La médiathèque des Ponts-de-Cé possède deux jeux d'EMI : *Classe investigation* et *36h à la rédac*. Ces jeux invitent les joueurs à prendre les réflexes d'apprentis journalistes pour collecter, trier et hiérarchiser les informations pour couvrir des actualités fictives. *Classe investigation* intègre une utilisation des tablettes numériques tandis que *36h à la rédac* reprend les codes des jeux d'escape game. Ces jeux invitent à travailler en coopération. Ils permettent d'engager les discussions sur des concepts d'EMI.

Il existe également d'autres jeux d'EMI, le plus souvent centrés sur l'utilisation des réseaux sociaux numériques (RSN) ou sur l'acquisition d'une culture numérique. On peut relever par exemple :

- @h social : jeu sur les RSN et l'identité numérique
- Média sphère : jeu de plateau, avec des questions sur trois thématiques, "Ma vie numérique" , "Citoyenne, citoyen numérique" , "Connectée, connecté"
- Kikagi : jeu de plateau, avec des questions sur des thématiques telles que les informations, les sources, et les supports de l'information.
- Semio city : jeu sur la lecture des images, dans un contexte numérique
- Valise Data : un ensemble de jeux, plus complexes, sur les données, les algorithmes, et la culture numérique.
- Pause photo prose : jeu sur la lecture de l'image.

2.1.3. Contexte favorable à ce questionnement bibliothéconomique

Avec mes tutrices de terrain, nous avons convenu d'un commun accord que la mission principale de mon stage porte sur le développement de l'EMI à la médiathèque des Ponts-de-Cé. Je suis sensible aux enjeux de l'EMI depuis quelques années. Ayant une formation de professeure-documentaliste, et me formant au métier de bibliothécaire, je suis ravie que des bibliothèques de lecture publique, comme la médiathèque des Ponts-de-Cé, se saisissent de l'EMI. Je pense que l'EMI n'est pas la seule affaire des établissements scolaires, et que pour soutenir une logique de formation tout au long de la vie, les lieux de culture mais aussi les lieux du lien social sont tout aussi essentiels pour développer une offre plus cohérente et visible d'EMI. La médiathèque des Ponts-de-Cé s'est tout juste engagée sur la voie de l'EMI pour l'année 2023-2024, avec un projet d'EMI avec une classe double niveau de CM1-CM2 de l'école primaire voisine (voir le point 2.2.). L'EMI en bibliothèque commence à être plus visible, et à être pensée non plus comme des actions éducatives et culturelles éparses, mais comme un véritable questionnement bibliothéconomique sur lequel les bibliothèques devront se positionner. Au cours de ma veille scientifique et professionnelle, j'ai pu consulter deux travaux sur la place de l'EMI dans les bibliothèques : l'un d'un étudiant à l'ENSSIB (Belletante, 2011) et l'autre d'un bibliothécaire (Manzinali, 2023). L'EMI interroge les professionnels et le rôle des bibliothèques dans une société de l'information comme le démontre la sixième émission du podcast *Passion Pilon*²⁰ de la bibliothèque Louise Michel. On

²⁰ lien du podcast Passion Pilon : <https://passion-pilon.lepodcast.fr/>

peut également souligner l'existence d'un prix EMI, ouvert aux bibliothèques et médiathèques depuis la dernière édition des Assises du journalisme de Tours²¹, pour récompenser les projets d'EMI innovants.

2.2. SUIVI D'UN PROJET D'EMI AVEC UNE CLASSE DE CM1-CM2

La médiathèque des Ponts-de-Cé a proposé aux enseignants un appel à projet autour de l'EMI, dans le cadre des itinéraires éducatifs de la ville, s'intégrant dans le Parcours éducatif artistique et culturel (PEAC)²². Guillaume Livenais, professeur des écoles à l'école primaire Raymond Renard, a répondu positivement pour ce projet. Les élèves de la classe de CM1-CM2 ont été sensibilisés aux enjeux de l'EMI au cours de quatre séances proposées par les bibliothécaires en février, et ont pu produire un journal scolaire en février-mars avec une journaliste et une illustratrice de l'association Report'Cité, engagée dans la promotion de l'EMI ([annexe 12](#)). Ils ont pu réinvestir leurs connaissances et compétences en EMI lors d'une animation du jeu *Classe investigation* fin mai.

2.2.1. Les interventions des bibliothécaires

Les bibliothécaires ont animé quatre séances auprès de la classe de CM1-CM2 de M. Livenais, à l'école Raymond Renard. Je n'ai pas pu assister à trois d'entre elles, qui étaient planifiées avant mon début de stage. Aurélie Jacquesson a pu m'expliquer le déroulé des deux premières séances qu'elle a mené.

Le cycle des interventions commence le 6 février. La séance, d'une heure quinze, porte sur la différence entre une information et une publicité. Aurélie Jacquesson propose d'abord aux élèves, par groupes de deux, de classer des documents (extraits de journaux et annonces publicitaires) en deux catégories, dont ils doivent retrouver les noms. Il y a ensuite une restitution en classe entière. Elle note des mots-clés au tableau. Elle anime ensuite le jeu *Qu'est-ce que tu fabriques ?* du CLEMI, pour que les élèves comprennent que l'intention de l'auteur influence le message qu'il souhaite faire passer. Les élèves se mettent donc dans la peau d'un journaliste ou d'un publicitaire et choisissent le texte et l'image les plus

²¹ lien vers le règlement d'appel à candidatures des prix EMI pour l'édition 2024 des Assises du journalisme de Tours : <https://journalisme.com/assises-de-tours/reglement-prix-emi-2024/>

²² Plus d'information sur le PEAC : <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo28/MENE1514630A.htm>

adaptés pour faire un article ou la promotion d'un ours en peluche. La séance se termine par un quiz en classe entière. Les élèves doivent répondre sur leurs ardoises si les différents documents sont des extraits d'articles de presse ou des publicités.

La deuxième séance a lieu le 9 février. Elle dure également une heure quinze. L'objectif est de définir la notion d'information. Après un petit temps d'échange avec les élèves pour remobiliser les notions vues lors de la première séance, Aurélie Jacquesson diffuse la vidéo *C'est quoi, une information ?* de la série "Les clés des médias" sur la plateforme éducative LUMNI. Elle anime ensuite un quiz. Elle montre des phrases aux élèves, ils doivent ensuite déterminer s'il s'agit d'une anecdote, d'une fausse information, d'une opinion ou d'une information en levant une carte correspondante. Elle diffuse ensuite une deuxième vidéo de la série "Les clés des médias", *Qu'est-ce-qu'une source ?*. Elle apprend aux élèves à faire la distinction entre une source primaire et une source secondaire. Elle présente ce qu'est une agence de presse et prend l'exemple de l'AFP. Elle illustre ce point avec une vidéo tirée d'une émission du programme "C'est pas sorcier" sur l'AFP et la diffusion de l'information. Elle s'interroge *a posteriori* sur la validité de cette ressource. Elle anime un petit quiz sur les informations que l'on peut trouver sur Internet. Les élèves doivent déterminer s'il s'agit d'informations ou d'infox. Elle termine sa séance en diffusant une dernière vidéo de la série "Désintox" d'Arte, *Un "confinement" pendant les JO ?*, qui permet de conclure sur la diffusion d'une information, les erreurs que peuvent faire les médias, comme celle de relayer de fausses informations non vérifiées.

La troisième séance se déroule le 16 février et porte sur le dessin de presse. C'est Marion Chadebec qui l'anime. Après un rappel des deux premières séances, Marion Chadebec propose une première activité aux élèves. Ils ont à décrire, par groupes de deux, un dessin de presse et à exprimer ce qu'ils ressentent en le regardant. Cela permet aux élèves de se rendre compte que les dessins sont porteurs de sens, et témoignent de l'intention de leur auteur. Dans un deuxième temps, en classe entière, les élèves apprennent à reconnaître les fonctions d'un dessin de presse, et sa relation avec un texte. Elle montre une nouvelle série de dessins de presse, et les élèves s'interrogent sur ce qu'ils ressentent et sur les moyens mis en œuvre par le dessinateur pour créer ce sentiment. Toujours en illustrant son propos de dessins de presse, Marion Chadebec montre aux élèves différents styles de dessins, les choix artistiques des dessinateurs. Elle termine la séance en présentant des dessins de presse sur le sport ou les jeux olympiques.

La dernière séance du cycle a lieu le 12 mars, après un report. Elle porte sur la photographie de presse. Après un rappel des précédentes séances, Marion

Chadebec propose aux élèves d'analyser des photographies de presse prises en Ukraine après un incendie d'un immeuble. Cela permet de revoir des notions comme les "plans", le "cadrage", "l'intention" du photographe. Elle montre aux élèves comment faire une recherche inversée avec Google Lens. Elle fait deviner aux élèves les différents types de photographies de presse. Elle fait prendre conscience aux élèves que le choix d'une photographie pour illustrer un article n'est pas neutre. Elle leur demande quels seraient les thèmes des articles qui pourraient être associées à certaines photographies. Elle propose ensuite aux élèves de révéler les trucages présents ou non sur des photographies. Elle met en garde sur le fait que les photographies peuvent tromper nos sens, et ne traduisent pas forcément la réalité. Elle termine la séance en montrant une même image accompagnée de deux légendes différentes. Le texte qui entoure une image de presse peut en modifier sa lecture et sa compréhension.

Les élèves se sont montrés motivés et intéressés dans ce cycle d'EMI. Les bibliothécaires envisagent de reconduire au minimum ce cycle pour les prochaines années.

2.2.2. Les interventions du binôme journaliste-illustratrice

Un autre cycle suit les séances animées par les bibliothécaires : les élèves de la classe de CM1-CM2 vont créer un journal illustré sur le thème du sport et des jeux olympiques aux Ponts-de-Cé. Pour mener à bien ce projet, ils sont accompagnés par la journaliste Emilie Weynants et l'illustratrice Aliénor Ouvrard de l'association Report'Cité.

Le projet commence le vendredi 22 mars à l'école Raymond Renard. Emilie Weynants et Aliénor Ouvrard se présentent aux élèves de la classe de CM1-CM2 de Guillaume Livenais. Elles exposent le projet aux élèves, la maquette et le nom du journal, et le planning des séances à venir. Elles proposent aux élèves un remue-méninges pour lister les sujets des futurs articles du journal :

- souvenirs des élèves sur un sport
- rencontres avec des sportifs / avec l'adjoint au sport de la ville / avec un directeur du complexe sportif d'escalade Climb up
- présentation des jeux olympiques et paralympiques
- focus sur les nouveaux sports intégrant les JO de Paris 2024 : l'escalade, le skate et le breakdance, etc.

Les élèves se répartissent en deux groupes équilibrés, A et B, pour couvrir certains articles. Treize élèves se portent volontaires pour illustrer la Une, les portraits des témoignages et l'édition/sommaire.

Les élèves reçoivent ensuite leur cahier de reporter, qui les suivra tout au long du projet. C'est dans ce carnet qu'ils prendront des notes des interviews et de leurs recherches, et qu'ils feront des croquis, des ébauches d'illustrations.

Aliénor Ouvrard travaillent ensuite avec le groupe A qui accompagnera l'article sur l'interview de René Raveleau, adjoint au sport. Les élèves proposent des idées, commencent à dessiner pendant qu'Emilie Weynants réfléchit avec le groupe B sur les questions à poser à Benjamin Poisson, co-gérant de Climb up. Ensuite les groupes changent d'intervenantes : le groupe A réfléchit à des questions à poser à René Raveleau pendant que le groupe B désigne quatre élèves pour faire le croquis de la salle d'escalade.

La seconde séance a lieu le lundi 26 mars, au complexe sportif d'escalade Climb up. Le groupe B fait une interview avec Benjamin Poisson, le co-gérant de Climb up. Emilie Weynants les aide à prendre confiance dans leur rôle de reporters. Les élèves commencent par présenter à leur interlocuteur le projet. Ils lui posent ensuite leurs questions. Les quatre élèves désignés pour faire le croquis de la salle d'escalade s'y appliquent pendant l'interview. Après l'interview, les élèves du groupe B font une mise en commun de ce qui a été dit. Emilie Weynants les aide à retrouver certaines informations. Elle leur conseille de bien parler fort lorsqu'ils posent des questions.

Le groupe A mène une interview avec René Raveleau, adjoint au sport. Comme avec l'autre groupe, Emilie Weynants les accompagne. Les élèves commencent par présenter le projet. René Raveleau se présente, et répond ensuite aux questions des élèves. Les élèves ont bien participé. Ils se sont montrés curieux envers les JO et l'escalade. Pendant ce temps, les élèves du groupe B, encadrés par Aliénor Ouvrard, font des croquis sur la salle d'escalade et les quelques grimpeurs.

La troisième séance a lieu le vendredi 5 avril, de nouveau dans la salle de classe. Les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école Raymond Renard font les interviews d'Amandine Brossier, championne de France en athlétisme, entre 9h et 10h, et de Virginie Dreux, accompagnée de son père, athlète en sport adapté multi médaillée, entre 10h et 11h. Ils sont aidés par Emilie Weynants. Ils ont préparé en amont de la séance des questions. Les deux interviews commencent de la même manière : des élèves présentent le projet média aux sportives, puis vient le temps des questions. À la fin des échanges, les élèves remercient les sportives et certains leur montrent leurs portraits réalisés pendant les interviews.

Quatre élèves volontaires, accompagnés de leur professeur et de Marion Chadebec, se rejoignent le samedi 6 avril, pour l'inauguration du skatepark des Ponts-de-Cé. Il y a un *contest* entre des skateurs (2 catégories : moins de 18 ans et plus de 18 ans) avec un jury et un animateur. Il y a également des stands pour se restaurer et pour acheter des *goodies* en lien avec le skate. C'est un événement qui rassemble des familles, des amis, des Ponts-de-Cé mais aussi des communes voisines. C'est donc l'occasion pour quatre élèves reporters volontaires d'aller interviewer les personnes sur place pour leur demander ce qu'ils pensent du skate aux JO de Paris. Après avoir regardé quelques affrontements sur le skatepark, les élèves mènent des interviews auprès de trois jeunes femmes, participant au *contest* dans la catégorie plus de 18 ans, auprès du frère d'une élève, skateur qui ne participe pas au *contest*, auprès d'un garçon en CE2, participant au *contest* dans la catégorie des moins de 18 ans, auprès d'un ancien skateur de haut niveau, ayant participé à des compétitions dont les championnats de France et auprès de deux danseurs du show de hip hop, et connaissant l'univers du breakdance.

L'avant-dernière séance a lieu le lundi 8 avril, dans la salle de classe. Après une mise en commun de certaines informations collectées lors des derniers moments d'investigation, Guillaume Livenais présente aux intervenantes l'article du journaliste du Ouest-France du dimanche 7 avril²³ sur les interviews d'Amandine Brossier et de Virginie Dreux menées par les élèves. Les élèves se répartissent ensuite selon les groupes A et B définis en première séance. Pendant que le groupe A rédige des articles avec l'aide d'Emilie Weynants, le groupe B fait des illustrations en couleurs avec Aliénor Ouvrard. Au bout d'une heure, les groupes échangent leurs rôles. Pour la rédaction des articles, les groupes sont ensuite subdivisés en sous-groupes de 3 ou 4 élèves par l'enseignant, auxquels sont associés un sujet d'article. Pour le groupe A, les sujets des articles sont :

- le skate/ breakdance
- l'histoire des JO
- Virginie Dreux
- la boccia

Les élèves reçoivent la consigne de reprendre leurs notes dans leurs cahiers de reporters, de trier les informations collectées pour dégager un message essentiel à faire passer aux futurs lecteurs du journal, et de commencer à rédiger. Je suis et j'accompagne le sous-groupe ayant en charge l'article sur Virginie Dreux. Après discussions, les élèves établissent cinq questions en plus du chapô pour présenter

²³ lien vers l'article : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/les-ponts-de-ce-49130/aux-ponts-de-ce-des-ecoliers-interviewent-deux-athletes-angevines-a6c9f136-f360-11ee-80fa-13a54fbe31dc>

l'athlète. Le sous-groupe a fini de rédiger son brouillon, il ne leur reste plus qu'à le taper à l'ordinateur avant la prochaine séance.

Pour le groupe B, les sujets des articles sont :

- Amandine Brossier
- 3 chiffres-clés sur les JO
- Climb up
- les remerciements, l'édito

J'accompagne le sous-groupe qui a en charge l'article sur Amandine Brossier. Le sous-groupe parvient à écrire un chapô de présentation de l'athlète et cinq questions. Comme pour le groupe précédent, les élèves répondent aux questions en utilisant la première personne du singulier pour donner l'illusion que ce sont les mots des sportives. Vers 11h, les groupes A et B se rejoignent en classe entière. L'enseignant et les intervenantes annoncent le programme pour la dernière séance, le vendredi 12 avril. Guillaume Livenais rappelle à ses élèves que ce projet a aussi pour but qu'ils apprennent à travailler ensemble.

La dernière séance a lieu le vendredi 12 avril. Je n'ai pas pu y participer. Au cours de cette séance, les élèves ont finalisé leurs articles et leurs dessins. Ils ont pu faire la mise en page de leur journal.

2.2.3. Présentation du journal *Raymond*

Le journal illustré Raymond est un journal de 8 pages, prévu pour un tirage en format A3, avec un pli central ([annexe 13](#)). Il se présente sous forme d'un livret. Il s'agit d'un numéro unique autour de la thématique du sport aux Ponts-de-Cé et des JO de Paris 2024. Il n'y aura pas d'autres numéros à suivre, sauf si un autre projet d'EMI le permet pour le printemps prochain. C'est un projet collectif, collaboratif : les élèves étaient par groupes ou sous-groupes pour réaliser les articles et les illustrations. Les deux articles principaux portent sur leurs rencontres avec les sportives Amandine Brossier et Virginie Dreux. On retrouve également le travail d'investigation des élèves sur les jeux olympiques et paralympiques et sur les nouveaux sports intégrés aux JO de Paris 2024. Chaque élève recevra un exemplaire papier du journal en juin, tout comme les personnes impliquées dans ce projet (accompagnateurs et personnes interviewées). Dans la soirée du 14 juin, il est prévu un temps de convivialité autour du journal, dont la maquette et le processus de création seront exposés à la médiathèque, réunissant les familles, les personnes impliquées dans le projet et des élus afin de valoriser le travail des élèves. J'ai réalisé un diaporama légendé avec les photographies prises par Marion

Chadebec, des différentes étapes du processus rédactionnel du projet. J'ai également procédé à un montage vidéo des images prises lors de l'impression du Raymond à l'imprimerie Connivence d'Ecouflant le 31 mai. Ce diaporama et cette vidéo seront diffusés en boucle à la médiathèque lors de cette soirée.

2.3. ANIMATION D'UN JEU D'EMI AUPRÈS D'UN PUBLIC JEUNE

Un autre axe de ma mission, et pour répondre à la commande de ma tutrice de terrain, Marion Chadebec, consiste à animer des temps de jeux d'EMI, auprès d'un public jeune. Pour cela, nous avons testé en interne le jeu *Classe investigation*. Le 20 février, Marion Chadebec, Aurélie Jacquesson et moi-même, nous avons suivi une formation au Bibliopôle pour développer l'axe EMI en bibliothèque. Elsie Russier, l'intervenante de cette formation, en charge du pôle pédagogique du CLEMI, nous a fait, entre autres, découvrir le parcours 2 "Explosion à l'usine" du jeu *Classe investigation*. À l'issue de la formation, nous avons pu avoir une boîte du jeu, ainsi que les accès aux ressources numériques correspondantes.

J'ai pu animer en interne, le 18 avril, auprès de Marion Chadebec, Aurélie Jacquesson, Manon Cantin et Damien Billy, le parcours 1 "Alerte au zoo" du jeu *Classe investigation*. À cause de l'instabilité du réseau Internet dans la salle d'animation de la médiathèque, nous avons rencontré quelques soucis de connexion pour lire les vidéos ou les audios du jeu. J'ai enregistré, par la suite, les vidéos directement sur les tablettes, pour éviter ce problème technique pour mes futurs temps d'animation auprès des élèves de CM1-CM2 de l'école Raymond Renard.

J'ai pris contact avec Anthony Demenois, un animateur jeunesse de la ville, pour lui proposer d'animer ce jeu auprès des enfants de l'accueil jeunes. Il a jugé le jeu "trop scolaire", et donc peu adapté pour des jeunes sur leur temps extra-scolaire. Le temps d'animation de ce jeu auprès des enfants et adolescents de l'accueil jeunes ne se fera donc pas. J'ai également pris contact avec Violaine Livenais, professeure-documentaliste au collège François Villon des Ponts-de-Cé pour animer le jeu auprès d'une classe de 6èmes média. Par contrainte de temps, elle décline ma proposition. Je regrette de ne pas avoir pu expérimenter l'animation de ce jeu avec d'autres jeunes.

L'animation du jeu *Classe investigation* auprès de la classe de CM1-CM2 de l'école Raymond Renard s'est déroulée sur deux matinées, pendant 3h le 23 mai et pendant 1h le 24 mai. J'ai installé la salle d'animation le 22 mai dans l'après-midi

avec Nicolas Dourhlès : on a déplacé les chaises et les tables pour former 7 îlots. Avant la venue des élèves, j'ai installé avec Marion Chadebec les tablettes dans les différents espaces de la médiathèque, et j'ai procédé au branchement de l'ordinateur pour projeter un flash info à la classe entière. Il y a eu un absent. Les élèves se sont répartis par groupes d'affinités, validés ensuite par l'enseignant. J'ai pu remarquer une séparation filles/garçons, mais aussi d'âges ou de niveaux entre les CM1 et les CM2 dans la constitution des groupes. Cela aurait pu être intéressant de faire des groupes mixtes. Pour autant, il n'y a pas eu trop de différences entre les groupes quant à leur implication dans le jeu et à leur compréhension des consignes. J'ai commencé l'animation en présentant le jeu aux élèves (but du jeu, matériel, différents temps de la matinée) et en projetant la vidéo flash info. J'ai ensuite veillé au respect des différents temps (écoute ou lecture des témoignages en individuel, débrief en petits groupes), et apporté mon aide sur le plan technique (mise en route des tablettes, lecture des fichiers audios ou images). Marion Chadebec et Guillaume Livenais ont également encadré l'activité, pour de l'aide ponctuelle à des élèves en difficulté avec l'exercice ou l'utilisation des tablettes. Les élèves étaient assez excités par le décompte du temps et par la révélation de nouveaux indices dans leur enquête. La partie investigation a duré une heure et demie. Après la récréation des élèves, j'ai animé un temps de mise en commun des informations. Ils ont ensuite rédigé, en groupe, le discours que tiendra l'élève-journaliste en face caméra, pour le duplex d'un journal télévisé fictif. Les élèves se sont entraînés à l'oral et ont réalisé la captation vidéo, avec le moins de prises possible. Je leur ai donné rendez-vous le lendemain pour échanger sur le traitement de l'information à partir de leurs vidéos.

J'ai extrait les vidéos des élèves pour sélectionner les meilleures prises de chaque groupe. Ils ont produit des vidéos très qualitatives pour leur âge. Ils ont certainement acquis des facilités, du moins une méthodologie, grâce au travail effectué pour le journal scolaire, qui leur a servi pour le jeu. Pour chaque vidéo, j'ai noté les points forts et les points de vigilance à propos du traitement de l'information, et j'ai également retenu les sources (témoignages) citées ou convoquées, et la hiérarchie des informations.

Le lendemain, j'ai donc retrouvé les élèves dans leur salle de classe. Après le visionnage de chaque vidéo, j'invitais les élèves des autres groupes à réagir. Les élèves-réalisateurs de la vidéo étaient amenés à justifier leur choix, à les expliquer aux autres. Tous les groupes ont globalement bien retranscrit les informations essentielles à retenir des témoignages, ont su argumenter leur travail et apporté un regard critique sur celui des autres groupes. Cela a donné lieu à des discussions intéressantes autour du jeu, de l'information.

2.4. SUIVI DE LA PHASE DE RÉFLEXION SUR DEUX PROJETS D'EMI POUR LA SAISON CULTURELLE 2024-2025

Au cours de mon stage, j'ai pu participer à deux réunions pour répondre à un appel à projet de la DRAC concernant l'EMI²⁴ pour l'année prochaine.

Marion Chadebec, Anne Blaison, directrice de la culture et du patrimoine, Sébastien Rochat, journaliste et membre de l'association Report'Cité et moi-même nous sommes réunis une première fois le 22 février pour définir les contours d'un projet d'EMI. La date butoire pour déposer un projet pour la DRAC Pays-de-la-Loire est le 8 mars. Cela a constitué une contrainte pour penser le projet. Plusieurs pistes de réflexion ont émergé :

- Permettre à plus de classes de participer à un projet d'EMI
- Faire un projet similaire (sensibilisation à l'EMI et création d'un média scolaire) avec les mêmes élèves l'année prochaine
- Ouvrir le projet d'EMI à d'autres publics comme les jeunes de l'accueil de loisirs ou les habitants des Ponts-de-Cé.

Nous avons ensuite pensé lier le projet d'EMI à un autre projet culturel, questionnant l'identité ligérienne des habitants des Ponts-de-Cé. La dimension intergénérationnelle et le rapport au territoire local du projet sont de réels atouts à faire valoir auprès de la DRAC. À la fin de la réunion, un projet double semble se dessiner. Il y aurait d'un côté un projet d'EMI auprès de deux classes, comprenant des séances de sensibilisation à l'EMI et de création de deux médias scolaires différents (un journal illustré et un podcast par exemple). Il y aurait d'un autre côté un projet d'EMI pour un public intergénérationnel ponts-de-céais, avec des temps d'échange et de création médiatique sur le thème "Habiter la Loire".

La deuxième réunion se déroule le 6 mars et convoque les mêmes participants, auxquels se rajoutent Emma Flandin, coordinatrice à Rive d'Arts et Valentine Crochemore, assistante administrative et chargée d'accueil à Rive d'Arts. L'angle du projet d'EMI intergénérationnel semble se resserrer autour de la zone de baignade aménagée chaque été aux Ponts-de-Cé, après le drame de Juigné-sur-Loire en 1969, une commune proche, au cours duquel des enfants sont décédés en ayant voulu se baigner dans la Loire. Cet événement est encore très vif dans la mémoire collective. Le projet d'EMI auprès des classes est également révisé. Deux

²⁴ lien vers la présentation du dispositif : <https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Subvention/Education-aux-medias-et-a-l-information-EMI-Residences-de-journalistes#:~:text=Par%20cet%20appel%20%C3%A0%20projets,des%20biblioth%C3%A8ques%20ou%20des%20parents>

classes seront concernées, si possible l'une éloignée de la Loire et l'autre proche pour permettre d'interroger le rapport à la Loire des élèves. À l'issue de cinq séances de deux heures avec des intervenants de l'association Report'Cité, les élèves d'une classe produiront un journal illustré tandis que ceux de l'autre classe produiront un diaporama sonore, qui pourra être lu en scannant des QR-codes associés à des photographies exposées sur des panneaux. Ce projet pourrait s'étendre de novembre, au moment de l'exposition sur la Loire d'Etienne Davodeau²⁵ - suivi des séances animées par les bibliothécaires entre les deux vacances - à janvier, mois au cours duquel les élèves travailleraient sur leurs productions médiatiques. Le projet d'EMI auprès des habitants (une quinzaine de personnes parmi des jeunes de l'IME, de l'accueil de loisirs, des adultes et des seniors) débuterait au printemps et s'achèverait lors d'un vernissage de l'exposition photos et de l'enregistrement devant le public de l'émission de radio par les habitants à Rive d'Arts, en parallèle de l'ouverture de la baignade pour l'été. Le lien entre les deux projets d'EMI pourrait être la réaction des habitants sur les productions médiatiques des élèves. De même, les élèves seraient invités à écouter l'émission de radio des habitants. La dimension participative des projets est à souligner dans l'appel à projet EMI de la DRAC Pays-de-la-Loire ([annexe 14](#)). La DRAC Pays-de-la-Loire accorde à des projets un budget de 3000 euros (le montant maximum de l'aide s'élève à 8000 euros).

2.5. PROPOSITIONS D'ACTIONS D'EMI ADAPTÉES AU CONTEXTE DE LA MÉDIATHÈQUE ET DE LA VILLE DES PONTS-DE-CÉ

2.5.1. Les étapes de mise en œuvre de l'EMI en BM

On peut déceler quatre étapes pour mettre en œuvre l'EMI en bibliothèque municipale :

1. Former les bibliothécaires à l'EMI
2. Réfléchir à des actions d'EMI
3. Mettre en place des actions d'EMI
4. Évaluer les actions d'EMI.

²⁵ future exposition d'Etienne Davodeau aux Ponts-de-Cé : <https://presse.angers.fr/evenement/la-loire-detienne-davodeau-a-lhonneur>

Le premier volet n'est pas surprenant, et rejoint des conclusions établies lors de mes lectures scientifiques et professionnelles. Pour qu'il y ait un vrai changement en profondeur des pratiques professionnelles, on ne peut pas faire l'impasse sur la formation des agents en bibliothèques, peu importe leur statut, au niveau de la formation initiale comme au niveau de la formation continue. Des journées de formation, voire des stages, sur cette thématique commencent à apparaître dans les offres de formation. Des modules, ou à défaut des focus sur l'EMI, sont peu à peu proposés aux étudiants. Toutefois, on note une disparité de formation sur le territoire, fortement dépendante des choix pédagogiques locaux. L'autoformation est une alternative pour développer ses compétences professionnelles, mais est moins reconnue qu'une formation liée à une institution ou à une association professionnelle. L'EMI, étant un concept aux contours flous, demande de la part de l'agent d'effectuer une veille professionnelle à actualiser sans cesse. Le champ que recouvre l'EMI s'est beaucoup élargi, et de nouvelles définitions supplacent les premières. C'est en ayant en tête le souci de la validité de l'information concernant l'EMI que je me suis restreinte à des ressources qui ne sont pas datées d'avant 2018, date du lancement du plan EMI en bibliothèque par le Ministère de la Culture. La seule exception est le mémoire de conservateur de 2011, qui serait le seul travail d'étudiant comparable au mien. Enfin, l'échange de pratiques entre les professionnels est à solliciter, car tout regard extérieur et toute mutualisation de pratiques sont riches d'enseignements pour proposer des actions innovantes en bibliothèque.

Ce n'est qu'une fois ce travail de renseignements effectué, que les bibliothécaires peuvent imaginer des actions ponctuelles voire des projets au plus ou moins long cours en EMI. Pour ne pas s'éparpiller, car il est impossible d'aborder toutes les notions d'EMI lors d'ateliers, il est important de délimiter un cadre à l'action ou au projet. Les bibliothécaires vont aborder de manière totalement différente les temps d'animation en fonction des publics : s'adresser à un public scolaire dans leur salle de classe n'a rien à voir avec une action intergénérationnelle dans les locaux de la médiathèque. Il convient ensuite de s'interroger sur les objectifs et les compétences en jeu lors de ces temps d'animation. Les compétences liées à la littératie²⁶ (c'est-à-dire les capacités de lecture-écriture-compréhension appliquée à tout type d'informations) font partie des compétences du XIXe siècle à acquérir ou à développer tout au long de sa vie. La question des moyens humains et organisationnels à disposition n'est pas à traiter en dernier. On mènera un projet d'EMI moins ambitieux si l'on ne dispose pas des conditions nécessaires. Enfin, on

²⁶ lien vers un site développant ce propos : <https://www.competencesdu21emesiecle.com/decouvrir/qu-est-ce-que-les-competences-du-21eme-siecle/>

réfléchira à proposer une progression au niveau des contenus d'EMI qui fasse sens pour le public cible. Les contenus d'EMI peuvent être abordés selon de multiples points d'entrées : cela peut s'avérer complexe pour le bibliothécaire qui peut se sentir, à tort illégitime, dans la transmission de savoir, savoir-faire, savoir-être. Il n'y a pas de secret : il faut tester et ajuster au besoin.

Dans un troisième temps, l'action ou le projet d'EMI est éprouvé sur le terrain. Les bibliothécaires peuvent proposer des animations d'EMI au sein de leur programmation culturelle. On peut noter que les ateliers d'EMI, de jeux et de culture numérique se complètent bien, chacun intégrant une dimension humaniste et participative. Les bibliothécaires peuvent aussi nouer des partenariats avec des acteurs déjà partenaires comme les écoles, les lieux culturels de proximité ou avec de nouveaux contacts comme des professionnels de l'information, des conférenciers, etc. Enfin, j'aimerais attirer l'attention sur le manque de visibilité des actions portées en bibliothèque. Les portails documentaires, notamment via leur OPAC, sont des interfaces privilégiées pour communiquer et faire connaître les actions culturelles des bibliothèques. On regrette qu'ils soient peu référencés par les moteurs de recherche. Néanmoins, il nous semble essentiel de communiquer sur les actions d'EMI passées et à venir pour garder trace de ce qui a été fait et pour faire connaître les missions éducatives et sociales des bibliothèques souvent méconnues du grand public, et plus encore quand il s'agit d'EMI.

Enfin, il est souhaitable d'évaluer l'action ou le projet d'EMI achevé. Cette évaluation²⁷ vise à repérer les axes d'amélioration et les points forts de ce qui a été fait. Dans la perspective d'offrir un service le plus qualitatif possible, porter un regard critique sur ce qui a été fait, permet de réajuster certains points, de mieux définir les différents temps de l'action. S'auto-évaluer est une chose, mais est à mettre en perspective avec l'évaluation des autres bibliothécaires ou animateurs. De même, recueillir l'avis du public ciblé par l'action n'est pas à négliger. Pour connaître la portée réelle d'une action ou d'un projet d'EMI, il est préférable d'établir en amont une liste d'indicateurs observables comme le taux d'inscrits, la participation active aux différentes activités, etc.

2.5.2. Les conseils de mise en œuvre de l'EMI en BM

Voici plusieurs conseils ou préconisations de mise en œuvre de l'EMI en BM, qui sont à considérer au regard du contexte propre à chaque établissement :

- Favoriser la co-construction usagers-bibliothécaires des actions en EMI : Il est important que les usagers ne soient pas seulement "passifs" ou

²⁷ Préconisations de la FILL pour évaluer un projet EAC : <https://fill-livrelecture.org/quelques-pistes-pour-evaluer-une-action-eac/>

“récepteurs” des actions en EMI, mais qu’ils y prennent part activement. Ainsi, il vaut mieux privilégier des activités dynamiques, des débats rythmés, etc. Il faut aussi se mettre dans une position de dialogue, favoriser les échanges, ouvrir les discussions. De même, il faut laisser une place à l’imprévu comme passer plus de temps sur un sujet si les usagers en font la demande ou réorganiser le déroulé de l’animation en fonction des interventions, de la participation de chacun. Il est souhaitable de prendre en considération, ou du moins être à l’écoute, des suggestions des usagers en matière d’EMI, de pratiques informationnelles ou médiatiques.

- Faire preuve de pédagogie et d’écoute : Il s’agit d’une qualité essentielle pour tout animateur ou médiateur, et qui n’est pas propre à l’EMI. Néanmoins, l’EMI, par son essence, invite fortement à laisser place à la discussion, aux échanges, aux débats, voire aux désaccords. Il faut donc offrir un cadre propice aux échanges, mais aussi savoir tempérer lorsque les débats s’enveniment.
- Penser à la valorisation des actions : L’EMI souffre encore d’un manque de visibilité dans l’espace public. Il faut donc la promouvoir auprès du grand public, la faire connaître. Plus les gens auront conscience et connaissance de l’EMI et de ses enjeux, plus ils interrogeront, voire modifieront, leur façon de s’informer, et moins le besoin d’en faire la publicité sera nécessaire. À l’heure actuelle, on ne devrait plus faire l’impasse sur la communication autour des actions d’EMI proposées en bibliothèque ou ailleurs. Il est important que ces actions figurent sur la plaquette ou brochure de la programmation des animations culturelles en amont, et il est tout aussi important, si ce n’est plus de garder trace des actions menées, après l’évènement donc, par exemple dans un onglet visible de l’OPAC ou sur les RSN de la bibliothèque si elle en dispose. Si les usagers réalisent des productions médiatiques lors d’ateliers d’EMI, il serait intéressant d’en conserver un exemplaire à la BM, et de valoriser leur travail en communiquant dessus auprès d’autres publics, en organisant un événement autour de cela.
- Préférer, à long terme, une approche “EMI tout au long de la vie” plutôt qu’une approche à destination d’une seule tranche d’âge : Certes, on ne peut pas se lancer du jour au lendemain dans de nombreux projets d’EMI déclinés en fonction de l’âge, des pratiques informationnelles et médiatiques, des intérêts personnels de chacun. Cela se construit au fur et à mesure, sur le temps long. Parfois, cela peut s’avérer utopique en fonction du contexte de la BM. En France, comme dans de nombreux pays européens, on

sensibilise à l'EMI, de manière très hétérogène, essentiellement les jeunes, encore insérés dans un parcours scolaire (de l'école primaire au lycée). Il est parfois plus facile pour les bibliothécaires d'animer des temps d'EMI auprès d'élèves, des enfants ou préadolescents, pour diverses raisons (meilleure connaissance de ce public ; partenariats bien installés auprès des écoles, collèges, voire lycées ; etc.). Ne se concentrer que sur ce public, serait nier les besoins des autres publics, comme celui des seniors, face à un environnement informationnel de plus en plus complexe. L'idéal serait de proposer des actions d'EMI pour les enfants, et pour le tout public, mais cela nécessite davantage de temps et de moyens, qui peuvent manquer aux bibliothèques.

- Miser sur des ateliers intergénérationnels : Cela rejoint le point précédent. Il y a de nombreux avantages à chercher la rencontre de publics parfois éloignés sur un sujet qui concerne tout le monde. Les échanges peuvent être encore plus intéressants avec un mélange des points de vue, notamment liés aux différents âges de la vie. Chacun peut apprendre des autres, et ce, peu importe le rapport entre les individus, peu importe l'âge des participants aux ateliers d'EMI. Parfois, cela peut permettre d'ouvrir le dialogue au sein des familles sur des sujets aussi variés que l'intelligence artificielle, la dépendance aux écrans, le cyberharcèlement, les théories du complot, la liberté de la presse, etc.
- Rendre les usagers le plus souvent actifs lors des actions d'EMI : Toute la difficulté pour le bibliothécaire d'animer des actions d'EMI réside dans le fait de trouver un équilibre entre la vulgarisation de notions complexes et la mise en activité des usagers. Ce serait, à mon sens, passer à côté des missions des BM et des enjeux de l'EMI, que de proposer une sensibilisation à l'EMI verticale, descendante, dans un contexte qui n'est pas scolaire, académique. On évitera ainsi un ton trop professoral. La dimension participative est un élément commun de l'ADN des BM et de l'EMI, le masquer ne ferait pas de sens. Il existe de nombreuses manières d'aborder l'EMI en BM comme le jeu, le partage d'expérience, les débats, etc.
- Adapter des actions en EMI au contexte de son environnement proche : On ne peut que saluer les BM qui partagent, mutualisent les actions d'EMI qu'elles ont menées, notamment sur le site à l'usage des professionnels de la Bpi. Il est bon de rappeler que ces partages d'expérience ne servent que d'illustrations, d'inspirations, pour les autres BM s'engageant sur le volet EMI. En aucun cas, il ne s'agit d'actions "clés en main à reproduire à l'identique dans son établissement. Il faut donc prévoir un temps suffisant

en amont de l'action, pour retravailler à partir de cette base ou bien créer une action de toute pièce.

2.5.3. Des perspectives de l'EMI en BM

2.5.3.1. Pistes générales de mise en œuvre de l'EMI en BM

Ce travail de recherche n'est pas décorrélé des pratiques de terrain : il permet justement d'apporter des pistes d'actions pour les BM souhaitant développer leur volet EMI. En voici quelques exemples :

- animer des "ateliers de démocratie" (expression de Jacques Gonnet, co-fondateur du CLEMI), c'est-à-dire, créer un cadre pour permettre des débats sur des sujets d'actualités, ou de société.
- animer des ciné-forum. Après le visionnage d'un document audiovisuel, un débat est mené. On peut inviter des personnes ayant participé à la création du film ou du court-métrage ou des personnes reconnues pour leur expertise sur le sujet dudit film ou court-métrage. Cela peut s'intégrer dans le Mois du film documentaire²⁸ ou à tout autre moment. Il s'agit de mêler à un outil politique, un espace de discussion.
- mettre à disposition du public des guides pour faire des recherches sur le portail de la médiathèque et pour cibler ses recherches Internet et documentaire.
- valoriser les projets EMI sur le portail documentaire et sur les réseaux sociaux numériques (RSN) de la BM.
- réaménager l'espace presse, notamment en rapprochant certains documentaires des périodiques lorsque leur sujet se rapporte à une actualité.
- faire des ateliers EMI hors les murs, mais aussi dans la bibliothèque.

²⁸ présentation du Mois du film documentaire : <https://moisdudoc.com/propos/le-mois-du-film-documentaire#:~:text=Depuis%202000%2C%20le%20documentaire%20est,ses%20id%C3%A9es%20sur%20le%20monde%20>

2.5.3.2. Freins et leviers de la mise en œuvre de l'EMI à la médiathèque des Ponts-de-Cé

J'ai identifié quelques freins et leviers au développement d'une offre d'EMI à la médiathèque des Ponts-de-Cé, que je présente dans le tableau ci-dessous.

Freins	Leviers
un financement de futurs projets qui n'est pas assuré, car dépendant des crédits accordés par la DRAC	une équipe dynamique et stable depuis quelques années
un temps de préparation des séances d'EMI chronophage	un intérêt fort envers les enjeux de l'EMI de la part de la directrice de la BM et de la référente numérique de l'équipe
l'arrivée prochaine d'autres projets prioritaires, comme le réaménagement des espaces et des collections ou un travail sur la fréquentation de la BM	le soutien de la hiérarchie (directrice de la Culture) en faveur du développement d'une offre d'EMI
un manque de visibilité sur ce que retiendront les élèves du projet d'EMI à moyen et long terme	un premier projet d'EMI avec une classe de CM1-CM2 prometteur pour d'autres projets d'EMI
	une BM bien identifiée par les habitants et par les agents des différents services de la ville

Tableau 6 : Freins et leviers de la mise en œuvre de l'EMI à la médiathèque des Ponts-de-Cé

On peut souligner que la médiathèque des Ponts-de-Cé initie une transition pour développer une offre d'EMI. Cet effort est à conserver pour les prochaines années afin de pérenniser un cadre propice au développement de l'EMI.

CONCLUSION

Ce stage de fin d'études a été très enrichissant professionnellement. J'ai pu découvrir un autre fonctionnement d'établissement et m'insérer dans une équipe accueillante et dynamique. La durée du stage m'a permis d'expérimenter le quotidien d'une BM dans une ville de taille moyenne, de prendre le temps d'observer et d'interroger les pratiques de mes collègues et les miennes.

Au cours de mon stage, j'ai réalisé un état de l'art sur la question de l'EMI en bibliothèque de lecture publique, et en particulier en bibliothèque municipale. J'ai pu nourrir ma réflexion et la partager auprès de mes collègues. Il me semble vraiment important que ce travail fasse émerger des questionnements, des projets, et qu'il profite à la médiathèque des Ponts-de-Cé après mon départ. J'ai également pris plaisir à suivre le projet d'EMI avec la classe de CM1-CM2, et quelque peu frustrée d'avoir manqué certains de ces rendez-vous. Les élèves se sont montrés motivés tout au long du projet, que ce soit auprès de mes collègues, ou des intervenantes de l'association Report'Cité, ou encore de mon animation autour du jeu *Classe investigation*. J'ai trouvé aussi intéressant que le projet en lui-même, comme l'ont pu découvrir les élèves, toute la phase de préparation en amont (échanges de mails, document support de la réunion ([annexe 11](#)), formation au Bibliopôle). Cela fait sens pour moi de participer aux réunions (réunions d'équipe ou réunions pour répondre à l'appel à projet de la DRAC Pays-de-la-Loire) : c'est une étape essentielle pour rendre des idées concrètes. J'aurais aimé mené une étude comparative de l'offre d'EMI entre plusieurs BM, pour y déceler les axes d'amélioration et les points forts, mais les bibliothèques communiquent peu dessus. Il est donc difficile de savoir ce qu'il se fait aujourd'hui en termes d'EMI dans les bibliothèques de lecture publique. Tout comme l'introduction du jeu ou du numérique en bibliothèque, il me semble qu'il ne s'agit que d'une question de temps avant que la plupart des BM ne se saisissent de l'EMI. Même sans ce dialogue entre les actions d'EMI réalisées ou projetées entre mon lieu de stage et d'autres BM, j'ai pu établir, en m'appuyant sur mes lectures, quelques conseils ou préconisations de mise en œuvre de l'EMI en BM, ainsi que des pistes d'action. Ce travail m'a fait me rendre compte de l'impensé qu'est l'EMI en BM aujourd'hui, un peu plus de dix ans après un premier travail universitaire sur le sujet. Il me paraît pourtant essentiel pour les BM, dont la mission première est de donner accès à (des ressources, de l'information, etc.), de se positionner sans attendre plus sur la question de l'EMI. Intégrer l'EMI dans la programmation culturelle, voire dans le

projet d'établissement de la BM, relève d'un choix politique fort, engageant pour la structure et les agents, mais nécessaire pour susciter une prise de conscience de la population sur les enjeux de l'EMI et initier des changements dans les politiques publiques.

Je terminerai cette conclusion sur ce que m'a apporté ce stage dans mon cheminement et mon parcours professionnel. J'ai gagné en réflexion sur le métier et en organisation grâce à ce stage. Je me suis moins concentrée sur l'aspect gestion documentaire, même si j'ai pu cataloguer, après importation de notices Electre, quelques romans et documentaires. Ce stage me confirme l'intérêt que je porte pour l'EMI, et mon envie de l'intégrer à l'exercice de mon futur métier. Je me vois travailler en BM, dans une structure de la taille de mon lieu de stage, voire plus grande : j'aime ce contact avec des publics hétérogènes, j'aime quand le lieu est animé. À l'inverse, je ne me vois pas travailler dans une petite structure, ou dans une BU. Je me retrouve davantage dans les valeurs et les ambitions des BM : éducation populaire, collections généralistes, animations culturelles variées et souvent tout public, ancrage territorial, dimension participative. J'ai vraiment aimé l'approche par projet(s) et les réunions. J'envisage, d'abord, de postuler à des offres de catégorie B, pour gagner en expérience et connaître différentes structures, mais je pense passer à terme les concours de catégorie A.

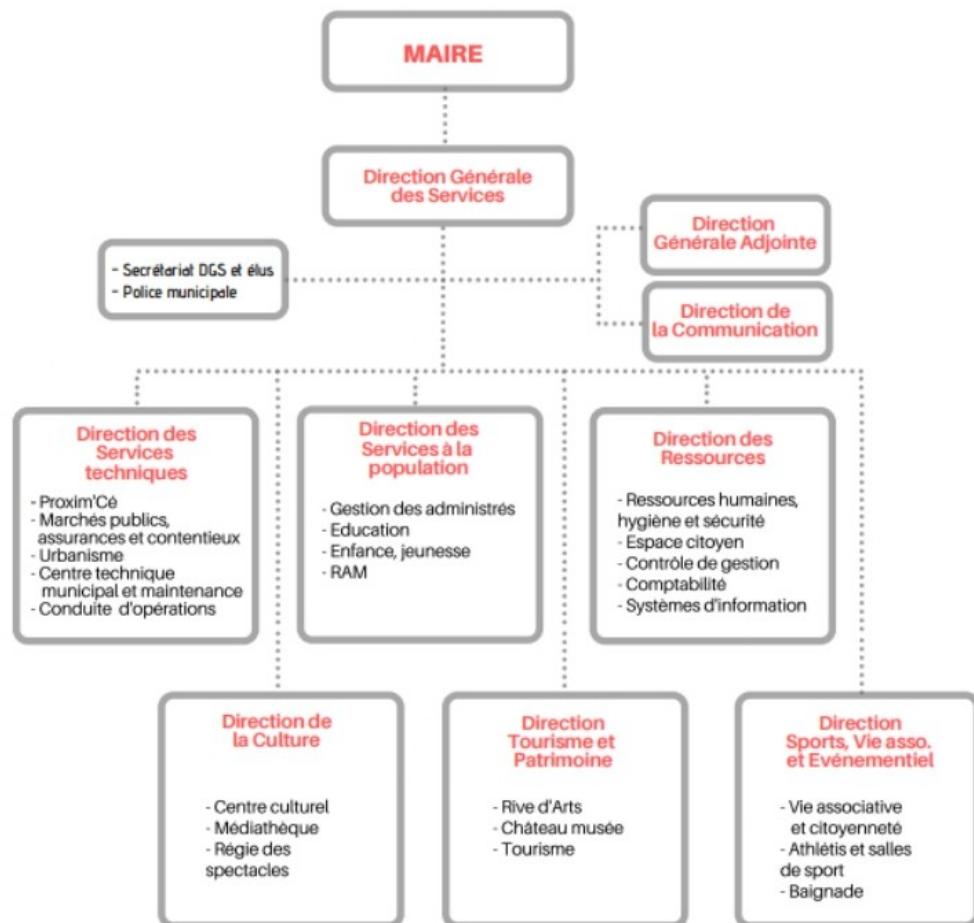
LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Organisation interne des services de la ville des Ponts-de-Cé
- Annexe 2 : Signalétique des documents de la médiathèque des Ponts-de-Cé
- Annexe 3 : Brochure "votre médiathèque numérique"
- Annexe 4 : Bulletin d'inscription des usagers à la médiathèque des Ponts-de-Cé
- Annexe 5 : Tarification des abonnements à la médiathèque des Ponts-de-Cé
- Annexe 6 : Règlement intérieur de la médiathèque (version 2019)
- Annexe 7 : Charte informatique de la médiathèque
- Annexe 8 : Bulletin d'inscription du prix Gavroche
- Annexe 9 : Statistiques de la médiathèque
- Annexe 10 : Les objectifs du projet de service 2016-2020
- Annexe 11 : Trame du projet de service 2024-2026
- Annexe 12 : Projet EMI
- Annexe 13 : Journal *Raymond*
- Annexe 14 : Appel à projet DRAC

ANNEXE 1 : ORGANISATION INTERNE DES SERVICES DE LA VILLE DES PONTS-DE-CÉ



Le maire est à la tête de la collectivité. Il s'appuie sur le Directeur Général des Services (DGS) qui coordonne et dirige les services.

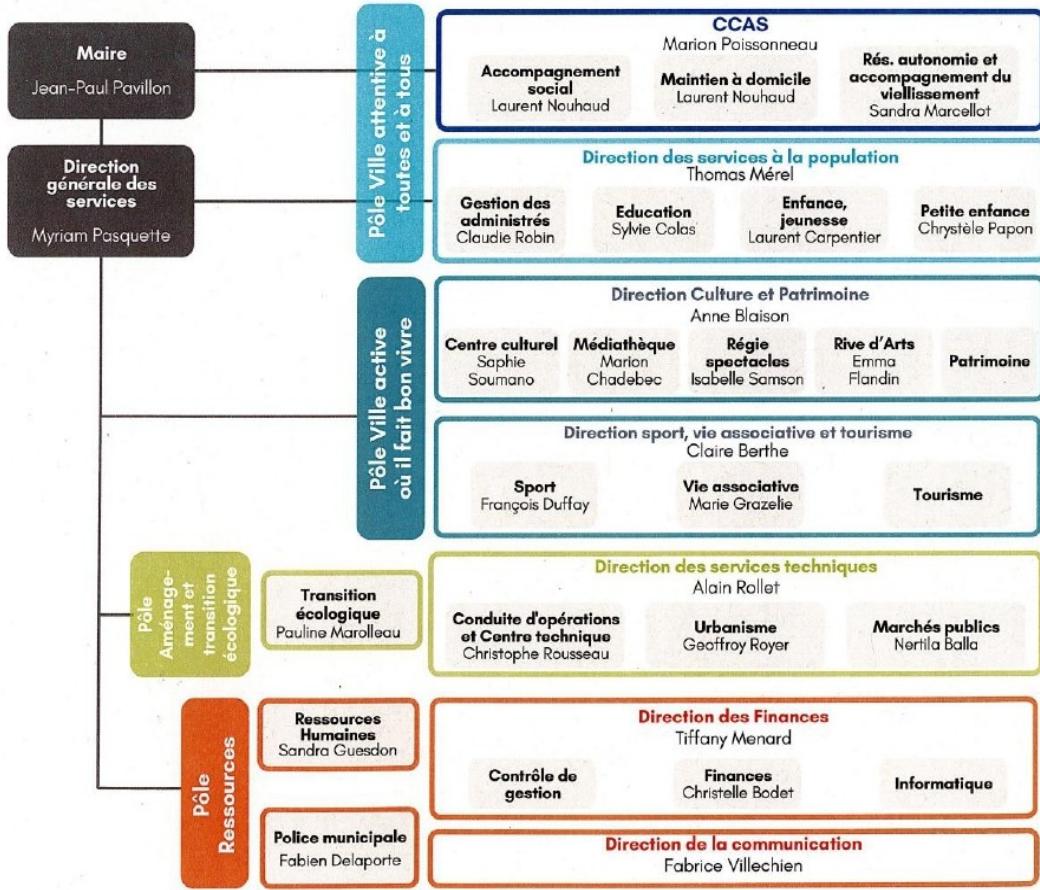


A noter : l'organigramme et le trombinoscope du comité d'encadrement sont à retrouver sur l'intranet de la ville.



UN NOUVEL ORGANIGRAMME AU 1ER AVRIL 2024

L'année 2024 est pleine de changements : départs en retraite, réorganisations, recrutements, ... Il est temps de faire un point sur le nouvel organigramme de la collectivité.



ANNEXE 2 : SIGNALÉTIQUE DES DOCUMENTS DE LA MÉDIATHÈQUE DES PONTS-DE-CÉ

février 2024

Signalétique des documents Médiathèque des Ponts-de-Cé

Signalétique en fonction des publics :

étiquette blanche : adultes
étiquette blanche + gommette argentée : jeunes adultes
étiquette jaune + gommette argentée : adolescents/jeunes adultes
étiquette jaune : jeunes
étiquette bleue : grands caractères

Signalétique en fonction des supports :

Documentaires (CDD) :

1 chiffre de 0 à 9 : premiers documentaires
entre 3 et 6 chiffres + 3 premières lettres du nom de l'auteur : documentaires (livres, livres-audio, DVDs) jeunes et adultes

étiquette bleu-vert : fonds local

étiquette "B" sur fond blanc : biographies de personnalités/grands noms de l'Histoire

Fictions :

R + 3 première lettres du nom de l'auteur : romans (ou livres-audio)
RP + 3 première lettres du nom de l'auteur + gommette orange : romans policiers/ polars
RSF + 3 première lettres du nom de l'auteur + gommette bleue : romans de science-fiction

T + 3 première lettres du nom de l'auteur : pièces de théâtre

P + 3 première lettres du nom de l'auteur : poésie, poèmes

H + 3 première lettres du nom de l'auteur : livres ou DVDs d'humour

BD + 3 première lettres du nom de l'auteur (sur la face) : bandes dessinées
BD + 3 première lettres du nom de l'auteur (sur le dos) : romans graphiques ou mangas
/!\ Pour les jeunes : BD + 3 premières lettres du titre

étiquette "B" sur fond rouge : récits de vie/histoires vécues

pictogramme bébé : albums pour les bébés lecteurs

1ère lettre du nom de l'auteur : albums jeunesse

C + 3 première lettres du nom de l'auteur : contes du monde

février 2024

V + 3 première lettres du nom de l'auteur : DVDs "Vidéo"

FA + 3 première lettres du nom de l'auteur : DVDs "Films d'animation"

+ ajout de pictogrammes pour renseigner le genre

smiley : comédies

masques de théâtre : comédies dramatiques

pas de pictogramme : drames

pistolet : policiers et thrillers

soldat : films de guerre

épées : films d'aventure

cowboy sur son cheval : western

BIO : biopics ou films biographiques

note de musique : films musicaux

bobine de film dans un écran : séries et téléfilms

pellicule de film : courts métrages

caméra : films documentaires

mort avec la faux : films d'horreur

dragon : films fantastique

masque de spiderman : films de super-héros

SF : films de science-fiction

personnage : films d'animation adulte

visage d'Astroboy : films d'animation "manga" adulte

DVDs jeunesse :

V + 3 première lettres du titre : DVDs "Vidéo"

FA + 3 première lettres du titre : DVDs "Films d'animation"

+ étiquette : +3 ans, +6 ans, +9 ans

1ère lettre du nom de l'auteur + note de musique : albums jeunesse avec un CD

1 chiffre + note de musique : premiers documentaires avec un CD

pictogramme bébé + note de musique : albums bébés lecteurs avec un CD

C + 3 premières lettres du nom de l'auteur + note de musique : conte avec un CD

étiquette "éveil musical" : livres d'accompagnement pour l'éveil musical

8.1 + 3 premières lettres du nom de l'auteur : CDs de chansons jeunesse

8.11 + COM (comptines) ou ANT (anthologies) : CDs de comptines

ANNEXE 3 : BROCHURE "VOTRE MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE"

AVEC LE BIBLIOPÔLE

VOTRE MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE
chez vous en quelques clics

livre
écouter
regarder
apprendre
s'informer

Rendez-vous sur bibliopole.maine-et-loire.fr pour procéder à votre inscription aux ressources numériques. Votre inscription sera confirmée par courriel et vous pourrez alors accéder à l'intégralité des ressources en ligne.

Renseignements
Autrès de votre bibliothèque

Gratuit
24 h/24
7 j/7 !

Inscrivez-vous sur : bibliopole.maine-et-loire.fr
En partenariat avec votre bibliothèque

BiblioPôle) anjou

BiblioPôle
Tél. : 02 41 33 03 20
numeriquebibliopole@maine-et-loire.fr
bibliopole.maine-et-loire.fr

5, rue Paul Langevin - 49240 Avrillé

Offre soutenue par l'Etat dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD)

Accédez gratuitement à de nombreuses ressources numériques à partir de votre ordinateur, tablette ou smartphone.



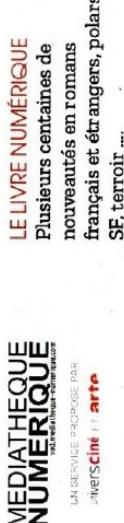
FORMATION



CINÉMA



LITTÉRATURE



MÉDIATHÈQUE
NUMÉRIQUE
www.mediaque-numerique.fr

LA SERVICE PROPOSE PAR
Universcine et arte

Plus de 6 000 programmes issus des catalogues de la chaîne ARTE et d'Universcine. Vous y trouverez une sélection de cinéma français et international en longs et courts métrages, des séries, des documentaires, des concerts ainsi qu'une programmation dédiée à la jeunesse.



PRESSE



THEATRE



OPERA



JEUNESSE

Plus de 6 millions de titres de musique indépendante à écouter en ligne pour découvrir de nouveaux talents et artistes musiciens.



MUSIQUE



toutapprendre.com
APPRENDRE EN LIGNE

Plus de 120 000 heures de cours en accès illimité de soutien scolaire, révision du code de la route, langues, musique, sport, bien-être, bureautique, loisirs créatifs...



PRESSE



THEATRE



JEUNESSE

Un catalogue varié de pièces de théâtre, des grands classiques aux sélections du Festival d'Avignon en passant par les œuvres contemporaines.



MUSIQUE

Une offre jeunesse dédiée aux enfants de 3 à 12 ans : films d'animation, documentaires, livres, jeux, musique...

ANNEXE 4 : BULLETIN D'INSCRIPTION DES USAGERS À LA MÉDIATHÈQUE DES PONTS-DE-CÉ

Bulletin d'inscription Médiathèque Antoine de Saint Exupéry

NOM

PRENOM

Date de Naissance

Adresse

.....
Code postal

Ville

Téléphone fixe

Téléphone Portable

Courriel

Profession

Etablissement scolaire Classe

*J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de la
médiathèque et m'engage à m'y conformer.*

Fait aux Ponts-de-Cé le

Signature



*Autorisation parentale
Médiathèque Antoine de Saint Exupéry*

Je, soussigné (e)

NOM

PRENOM.....

Père - Mère - Responsable légal

Autorise sous ma responsabilité l'enfant

NOM

PRENOM.....

Date de Naissance

- à fréquenter la Médiathèque
- à consulter et emprunter des documents
- à utiliser les services offerts par la médiathèque

Fait aux Ponts-de-Cé le

Signature

(précédée de la mention "Lu et approuvé")



ANNEXE 5 : TARIFICATION DES ABONNEMENTS À LA MÉDIATHÈQUE DES PONTS-DE-CÉ

TARIFS & modalités d'inscription

ABONNEMENT	TARIF	MODALITÉ D'INSCRIPTION
LES PONTS-DE-CÉ - Moins de 18 ans - Étudiant - Demandeurs d'emploi ou bénéficiaires : ASS, RSA, AAH, ASPA	GRATUITÉ	<u>Justificatifs</u> Domiciliation aux Ponts-de-Cé Certificat de scolarité, carte d'étudiants Attestation de droits de - de 3 mois
HORS COMMUNE Scolarisé aux Ponts-de-Cé		
Tarif réduit nouveaux arrivants Ponts-de-Cé Moins de 18 ans et étudiants hors commune	11,70€	<u>Justificatifs</u> Document d'installation (bail, facture) Carte d'étudiant
ADULTES PONTS-DE-CÉ	22,30€	Justificatif de domicile
ADULTES HORS COMMUNE	28,60€	

ANNEXE 6 : RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MÉDIATHÈQUE (VERSION 2019)



Règlement intérieur Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

La médiathèque municipale est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de tous.

Le personnel de la médiathèque est à la disposition des usagers pour les aider à mieux utiliser les ressources de la médiathèque.

Conditions d'accès

Les horaires de la médiathèque ainsi que les périodes de fermeture sont fixés chaque année par l'administration municipale et portés à la connaissance de tous par voie d'affichage.

L'accès à la médiathèque et la consultation sur place des documents est libre et gratuite.

Dans l'enceinte de la médiathèque, il est strictement interdit de fumer, de boire ou de manger.

Les téléphones portables doivent être éteints.

Les animaux (exception faite des chiens guides d'aveugle) ne sont pas admis.

Les patins à roulette, les planches à roulettes et les patinettes sont interdites dans la médiathèque.

Une tenue correcte est demandée à tous les usagers de la médiathèque.

Le personnel n'est responsable ni des personnes, ni des biens du public.

Tout enfant de moins de 8 ans doit être accompagné d'un adulte.

Les parents ou les accompagnateurs demeurent expressément responsables des allées et venues et du comportement des enfants dont ils ont la charge.

Conditions d'inscription

Le prêt des documents de la médiathèque est réservé aux usagers dûment inscrits.
Les tarifs sont fixés par délibération du conseil municipal.

L'inscription à la médiathèque est valable un an (de date à date).

Pour s'inscrire ou se réinscrire, l'usager doit présenter :

- une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour) ou un livret de famille pour les mineurs.
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité ou téléphone fixe,...)
- un justificatif de gratuité (attestation demandeur d'emploi, minima sociaux)
- la carte de la médiathèque en cas de réinscription.

Pour les mineurs, une autorisation des parents ou du responsable légal doit être remplie et signée.

Tout changement de domicile ou d'identité doit être communiqué au plus tôt avec présentation des justificatifs.

Le remplacement d'une carte de lecteur en cas de perte, de vol ou de dégradation est payant. Le tarif de remplacement est fixé par délibération du conseil municipal.

Prêts des documents

Le prêt est consenti à titre individuel et sous la responsabilité de l'emprunteur.

En ce qui concerne les mineurs (moins de 18 ans), le choix des documents empruntés se fait sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs.

La responsabilité des bibliothécaires ne peut en aucun cas être engagée.

Le lecteur est responsable de sa carte ainsi que des documents empruntés avec celle-ci, même par d'autres personnes.

La majeure partie des documents de la médiathèque peut être prêtée. Toutefois, certains documents faisant l'objet d'une signalisation particulière, le dernier numéro reçu de chaque revue et les quotidiens sont exclus du prêt et ne peuvent être que consultés sur place.

La carte de lecteur doit obligatoirement être présentée pour tout emprunt.

En cas de perte, de détérioration ou de vol des documents, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou son remboursement.

En accord avec la législation sur le droit de prêt et de diffusion des œuvres audiovisuelles, les DVD détériorés ou perdus doivent obligatoirement être remboursés. Il ne peut être accepté ni don, ni remplacement de ce support. Les tarifs sont fixés par délibération du conseil municipal.

En cas de retard, la médiathèque appliquera une pénalité de suspension de prêt proportionnelle au retard.

La municipalité se réserve le droit d'user de tous les moyens légaux pour obtenir la restitution ou le remboursement des documents détériorés ou non rendus.

Prêt à usage collectif

La médiathèque accorde un abonnement particulier aux éducateurs, enseignants, animateurs, assistantes maternelles... dans le cadre de leurs activités professionnelles pour l'emprunt de documents imprimés destinés à des groupes, à l'exclusion de tout autre document.

La carte est confiée au responsable du groupe qui se porte caution pour les documents empruntés.

La quantité d'ouvrages et la durée du prêt sont fixées par la médiathèque pour chaque type de groupe concerné.

Rappel de la législation : les documents vidéo sont destinés au prêt gratuit à des particuliers pour une utilisation privée, dans le cadre du cercle de famille. Il est strictement interdit de représenter ou de permettre, directement ou indirectement, la représentation publique de ces programmes.

Il est strictement interdit d'écrire, de souligner ou surligner, un document ou de déchirer une page. Toute dégradation d'un document entraînera une demande de remplacement ou de remboursement du document neuf.

Aucune réparation ne doit être entreprise par l'usager, seul le personnel de la Médiathèque est habilité à effectuer des réparations.

Tout usager, par le fait de sa présence dans les locaux ou par son inscription s'engage à se conformer au présent règlement.

L'ensemble du personnel est chargé de faire respecter le présent règlement.

Tout manquement grave ou répété pourra donner lieu à des sanctions à l'encontre de l'usager : exclusion temporaire, exclusion définitive...

ANNEXE 7 : CHARTE INFORMATIQUE DE LA MÉDIATHÈQUE



Conditions générales d'utilisation

1. L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser le service WIFI à des fins illégales.
2. A ce titre, l'utilisateur devra respecter, sans que cette liste ait un caractère exhaustif, les réglementations relatives :
 - à la vie privée de toute personne et à son respect;
 - au Code de la propriété intellectuelle et artistique, qu'il s'agisse notamment de créations multimédias, de logiciels, de textes, d'articles de presse, de photos, de sons, d'images de toute nature, de marques, de brevets, de dessins et modèles, étant précisé que toute mention relative à l'existence de droits sur ces éléments et/ou données et/ou fichiers ne peuvent faire l'objet d'une suppression et que toute reproduction d'une oeuvre ou de l'un de ces éléments et/ou fichiers et/ou données sans consentement du titulaire des droits constitue une contrefaçon;
 - aux traitements automatisés de données nominatives;

- au respect des règles d'ordre public en matière de contenu des informations qui seraient susceptibles d'être mises en ligne sur le réseau Internet portant atteinte à l'intégrité ou à la sensibilité des utilisateurs du réseau par accès à des messages, images ou textes provocants;
- au secret des correspondances et à l'interdiction d'interception des communications émises par la voie des télécommunications.

3. L'utilisateur, dans le cadre de l'utilisation du service, s'engage également à :

- ne pas récolter ou collecter d'informations concernant des tiers sans leur consentement;
- ne pas diffamer, diffuser, harceler, traquer, menacer quiconque, ni violer les droits d'autrui;
- ne pas créer une fausse identité;
- ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé à un service et/ou à une donnée et/ou à un fichier;
- ne pas diffuser ou permettre de télécharger tous les éléments contenant les logiciels ou autres éléments protégés par les droits de propriété intellectuelle, à moins qu'il ne détienne lesdits droits ou qu'il ait reçu toutes les autorisations nécessaires;
- ne pas adresser de message indésirable et à ne pas effectuer de pollupostage ;
- ne pas adresser de message et/ou message électronique comprenant des propos injurieux, diffamatoires, obscènes, indécents, illicites ou portant atteinte à tout droit, notamment les droits de la personne humaine et à la protection des mineurs;
- ne pas transmettre de virus, cheval de Troie, bombe logique ou tout autre programme nuisible ou destructeur pour les tiers et/ou d'autres utilisateurs;

- ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé à un système automatisé de traitement de données ou à s'y maintenir;
- ne pas perturber les services et/ou données et/ou contenus auxquels il accède;
- ne pas envoyer des chaînes de lettres ou proposer des ventes dites boule de neige ou pyramidale.

4. Il appartient à l'utilisateur de vérifier qu'il dispose des équipements matériels, logiciels, navigateurs lui permettant d'utiliser le service. La Ville des Ponts de cé n'est en aucun cas responsables desdits équipements choisis par l'utilisateur lequel est également responsable de la sécurité et de la protection de ses équipements.

5. La ville des Ponts de cé, à la demande de toute autorité compétente, se réservent le droit de suspendre temporairement ou de manière définitive toute utilisation du service sans que leur responsabilité ne puisse être recherchée et sans que l'utilisateur ne puisse revendiquer une quelconque indemnisation ou réparation.

6. D'une manière générale, en aucun cas la Ville des Ponts de cé ne peut être tenu de réparer les préjudices directs et/ou indirects subis du fait de l'utilisation du service par l'utilisateur, ce dernier reconnaissant que la Ville des Ponts de cé ne peut pas être responsable des contenus auxquels accède l'utilisateur et que l'accessibilité aux contenus et services n'est pas garantie et peut être suspendue sans préavis

Vous devrez être sur la liste des usagers autorisés sur ce réseau, afin d'accéder à Internet.

ANNEXE 8 : BULLETIN D'INSCRIPTION DU PRIX GAVROCHE

14^{ème} édition du Gavroche
Prix Littéraire Jeunesse



4 romans à dévorer, 1 livre à élire !
Vous aussi, devenez membres du jury
des lecteurs et des lectrices !

Inscriptions auprès de la médiathèque Jean Carmet de Mûrs-Erigné au 02 41 57 82 11

ou par mail à assistante.mediatheque@ville-murs-erigne.fr

ou auprès de la médiathèque Antoine de Saint Exupéry des Ponts-de-Cé
au 02 41 79 76 00 ou par mail à mediatheque@ville-lespontsdece.fr



Ville de
MÛRS-ERIGNE

MEDIA
THEQUE
Jean Carmet

2000
les PONTS DE CÉ

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je m'engage à lire les 4 livres proposés, à participer aux rencontres avec les auteurs et les autrices. Merci aux parents de faire en sorte que nos membres du jury soient présent(e)s à toutes les rencontres d'auteur et autrices et participent au vote fin juin.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Âge :

Tel. :

Mail :

Inscriptions

auprès de la médiathèque Jean Carmet de Mûrs-Érigné
au 02 41 57 82 11 ou par mail
à assistante.mediatheque@ville-murs-erigne.fr

ou auprès de la médiathèque Antoine de Saint Exupéry
des Ponts-de-Cé au 02 41 79 76 00 ou par mail
à mediatheque@ville-lespontsdece.fr

ANEXE 9 : STATISTIQUES DE LA MÉDIATHÈQUE

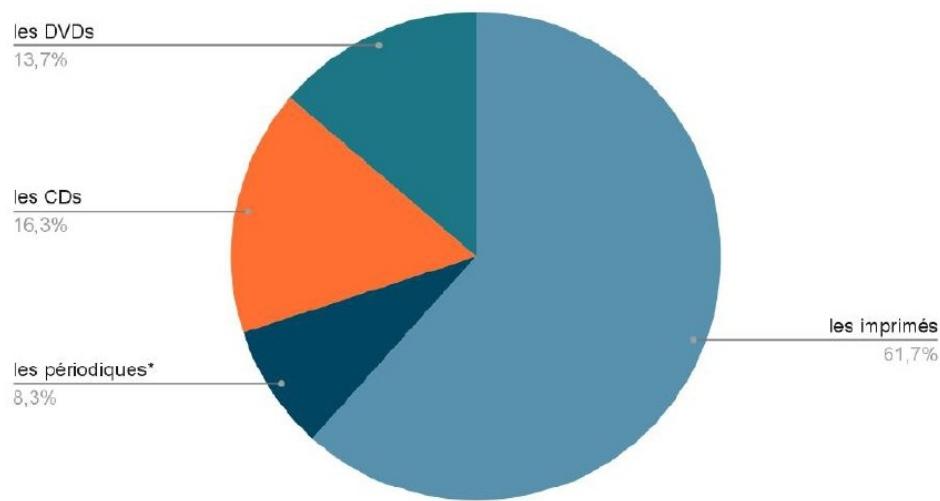
Evolution et usage des collections de 2018 à 2023

Taux d'accroissement = acquisitions + pilori / collection
Taux de renouvellement = (Acquisitions de l'année / Collection) * 100

Autres statistiques pour l'année 2023
 (reprise des critères de l'Observatoire de la lecture publique)

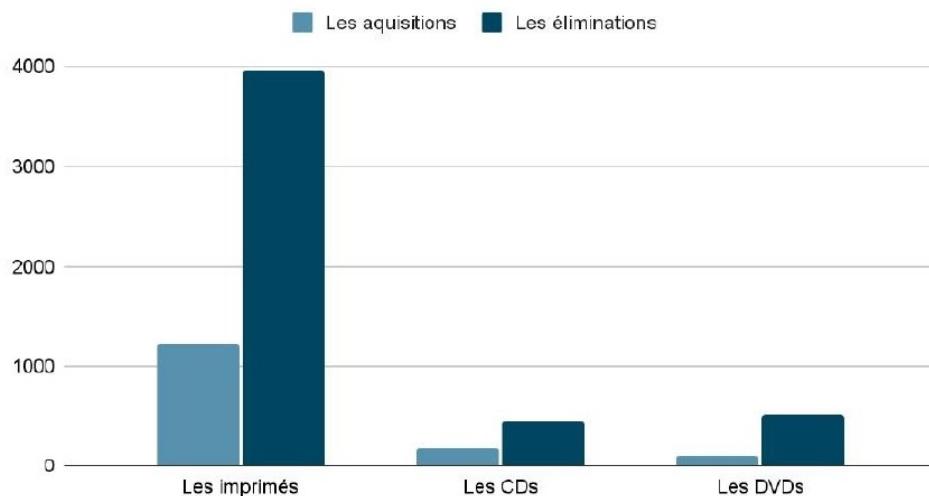
Présentation de la médiathèque	
heures d'ouverture hebdomadaires	19
surface (m ²)	1130
jours d'ouverture hebdomadaires	4
Nombre d'entrées	33 889
Emprunteurs actifs	2125
Dont emprunteurs résidents aux Ponts-de-Cé	1759

Les collections



* : Nombre de titres de périodiques au total (pour 97 abonnements)
 Le fonds jeu n'est pas comptabilisé pour ne pas mélanger les chiffres de 2023 et ceux de 2024.

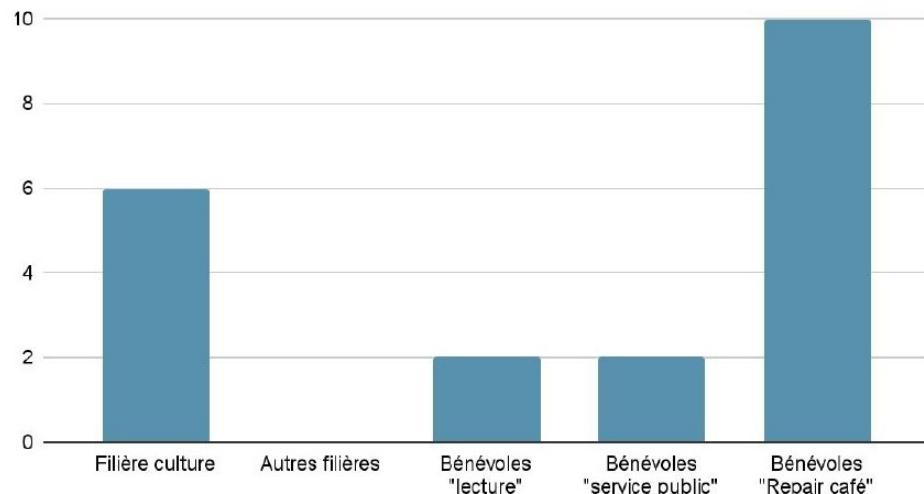
Les acquisitions et éliminations de documents



Les chiffres clés

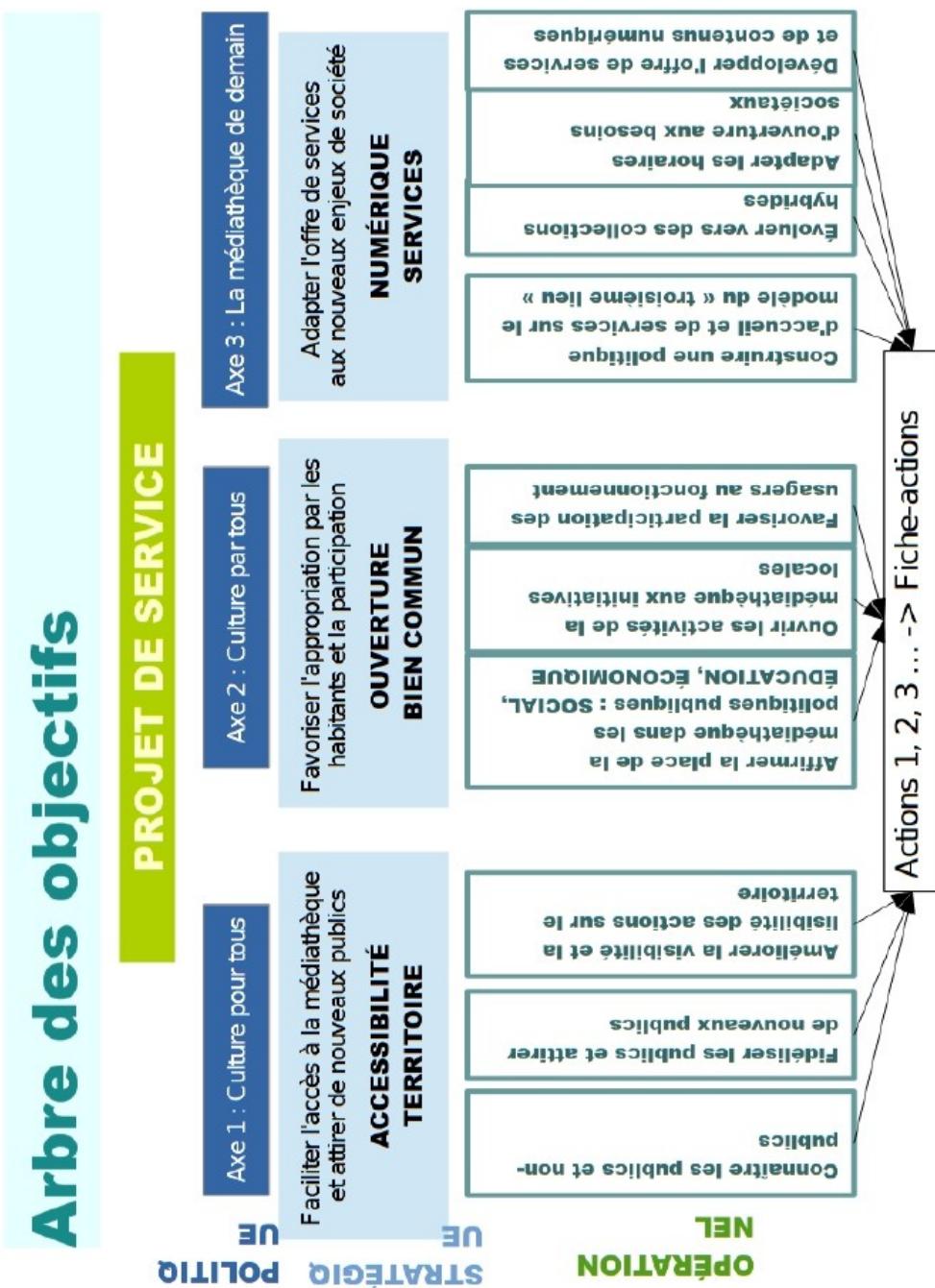
Indicateurs	Médiathèque des Ponts-de-Cé
taux de renouvellement des collections (%)	3
imprimés/habitants	$31\ 192 / 13\ 123 = 2,38$
part de la population inscrite (%)	$1759 / 13\ 123 = 13$
Nombre d'habitants pour un emploi	$13\ 123 / 6 = 2187$
surface/habitant (m ²)	$1130 / 13\ 123 = 0,09$
investissement/habitant (€)	$35\ 100 / 13\ 123 = 2,67$
dépense d'acquisition/habitants (€)	$34\ 671 / 13\ 123 = 2,64$

Pour le nombre d'habitants, j'ai repris le chiffre indiqué sur le site de la ville (plus récent que celui de l'INSEE).

Le personnel**Le budget**

Indicateurs	La médiathèque
Dépense de personnels (€)	240 000
Investissement (€)	35 100
Total dépenses documentaires (€)	34 671
Dépenses d'actions culturelles (€)	7200

ANNEXE 10 : LES OBJECTIFS DU PROJET DE SERVICE 2016-2020



ANNEXE 11 : TRAME DU PROJET DE SERVICE 2024-2026

Projet scientifique et culturel, éducatif et social pour la médiathèque des Ponts-de-Cé

Préambule

Historique de la médiathèque

Environnement ([insee](#))

Moyens

Démarche et enjeux : missions de la lecture publique en 2023, projet culturel partagé

La politique des publics : la bibliothèque, un lieu pour tous et pour chacun

[Etat des lieux](#) : caractéristiques des publics, chiffres, diagnostic et perspectives sur le développement des publics, l'accessibilité

Forces et faiblesses à l'instant T

Objectifs politiques => objectifs qualitatifs et quantitatifs à atteindre, répondant aux constats posés dans l'analyse préalable du territoire et l'état des lieux

Programme d'actions détaillé / moyens => sous-actions (organisation interne)

Fréquentation
Emprunts et usages à distance
Accessibilité : freins identifiés, leviers
Politique d'accueil et évolution des horaires

Les collections : hybridation progressive des contenus et des supports

Pilotage de la politique documentaire et mise à jour de la charte des collections
Nouveaux usages, nouvelles offres : musique, cinéma, jeux, écologie, édition adaptée, numérique
Aménagement des espaces, marketing et mise en valeur des collections
Nouveaux services et ergonomie du catalogue
Politique de seconde vie des documents

L'action culturelle et l'éducation artistique et culturelle (rôle social et éducatif de la bibliothèque)

Médiations
Programmation
Ancrage dans le territoire et partenariats
Politique de communication
Accompagnement des transitions

Dimensions transversales du projet d'établissement

Développer l'offre culturelle comme outil d'émancipation
Favoriser le lien social
Accompagner les habitants dans un monde en transition
Gestion des compétences et organisation du travail

Conclusion : les impacts attendus

Annexe : principaux chantiers 2024-2026 (calendrier de réalisation)

Publics

- Connaissance des publics
- Politique d'accueil : vers une démarche qualité
- Approfondissement ou développement des partenariats : social, handicap
- Place de la participation

Collections

- Analyse des collections
- Plan de développement des collections, nouveaux supports
- Améliorer l'accès aux collections : catalogue, implantation, valorisation
- Organisation de la seconde vie des documents

Action culturelle

- ~~Evaluation~~ et orientations de la programmation
- ~~EAC~~ et itinéraires éducatifs : rôle de la bibliothèque vers la jeunesse

Numérique

- Nouveau projet numérique

ANNEXE 12 : PROJET EMI



Projet d'Éducation aux MÉDIAS ET À l'information 2023-2024

1. Projet :

A l'occasion de la Semaine de la presse et des médias dans l'École, la médiathèque propose un temps fort d'ateliers d'éducation aux médias avec l'association Report 'Cité. Autour de la thématique des Jeux Olympiques 2024, les élèves apprennent à analyser et décrypter l'information et les images et deviennent eux-mêmes producteurs d'information.

Après la mise à disposition de ressources par la médiathèque et un temps de découverte et de sensibilisation autour de la presse et des différents médias, la classe poursuivra cinq ateliers d'éducation aux médias avec les journalistes de l'association Report 'cité. Autour de la thématique du sport et des Jeux olympiques 2024, les élèves seront invités à produire et à partager des contenus écrits et dessinés.

2. Objectifs :

Dans cet itinéraire, les intervenants proposeront d'explorer de façon ludique et créative les objectifs généraux de l'éducation aux médias et à l'information. Ces objectifs, qui rejoignent ceux de la médiathèque comme lieu d'accès au savoir ouvert à tous sont :

- Permettre à des individus en devenir d'exercer leur citoyenneté en acquérant des repères dans une société de l'information et de la communication ;
- Former des citoyens éclairés et responsables, capables de s'informer de manière autonome, en s'appropriant les techniques de fabrication de l'information ;
- Permettre aux enfants d'exercer leur esprit critique sur des sujets d'actualité.

3. MODALITÉS/PÉPRATION PROJET :

■ Jeudi 9 novembre 2023 : réunion préparatoire :

- Enseignant M. Livenais, classe de CM1-CM2 (24 élèves) école Raymond Renard / Sébastien Rochard coordinateur association Report 'Cité / Aurélie Jacquesson et Marion Chadebec médiathèque

■ Jeudi 30 novembre (matinée) : choix des interventions de la médiathèque avec le support des fiches du CLEMI et le conseil de Sébastien Rochard : + test de la mallette éducation à l'image « Art et Sport » de la Réunion des musées nationaux.

■ Mardi 12 décembre à 12h : rencontre intervenantes / enseignant / médiathèque

→ **Calendrier : de 9 à 11 h les vendredi 22, lundi 25 mars, vendredi 5, lundi 8 et vendredi 12 avril**

→ **Les sportifs** locaux que l'on pourrait interroger (pistes Emilie): Mathis Soudi (kayak) ; Claire Supiot (paranatation) ; contacter le [CDOS](#) pour une interview ;

→ **Les sujets** : d'abord sonder les élèves et lister les questions / articles qu'ils voudraient traiter

Itinéraires éducatifs 2023-2024 – projet EMI Report Cité / médiathèque

Idées Emilie : c'est quoi les JO ? athlète engagé aux Ponts-de-Cé ? Les Ponts-de-Cé et les JO ?
 Ton plus beau souvenir sportif ? => permet aux enfants de se familiariser à la technique de l'interview ; frise historique ; disciplines présentes sur la commune : nombreux clubs, équitation, skate, escalade (nouvelles disciplines olympiques) ; portrait d'un sportif ; les sports bizarres dans le monde (élèves d'origine étrangère dans la classe – Liban, Colombie, Algérie - peut donner lieu à un contenu du type "écho du monde")

Demande de contacts + pistes interviews faite auprès élu/service sports de la ville :

Sujet	Sport	Personne à contacter	RV
C'est quoi les JO ? L'olympisme ?		C DOS Thierry Dublé pas encore pris contact, dois-je le faire ? Quelle modalité ?	
Le paralympisme / le sport adapté		CDSA : Jean-Luc Chanteux Virginie Dreux , championne du monde 5000 m	OK 5/4 à 10h
Les nouvelles disciplines olympiques	Skateboard Escalade Breakdance Surf	Faire un reportage lors de l'inauguration du skatepark ou trouver un skateur angevin (Johann Gourdon) 6 avril AM contest de skate Contacter Climb Up Benjamin Poisson OK pour une interview, à recontacter pour organisation Contacter Julian Chan Ting, Soulshine, prof hip-hop du centre culturel	
Les Ponts-de-Cé, le sport et les JO		René Raveleau, adjoint aux sports (OK pour itw 5/4), Thierry Lhuissier, conseiller municipal (pratique le para-tennis)	
Sportif participant / ayant participé aux JO	Hockey sur glace Handball féminin Handibasket et Athlétisme	Joueur national ? (contact François) David Burguin, angevin, sélectionneur équipe de France -18 ans (contact François) contact pris / OK pour échange mais plutôt fin avril (en visio avant ?) + contact attaché de presse de l'équipe de France féminine (à venir) Nouveau contact : Dorothée Mérieau Athlète Handibasket qui a participé au JO de Londres Amandine Brossier – contact Emilie	OK 5/4 à 9h
Sportif des Ponts-de-Cé	Karaté	Hamza Kahloul, champion de France pas encore pris contact, dois-je le faire ? Quelle modalité ?	

- **Format** : 6 pages pour faire travailler tous les élèves / 8 articles par groupes de 3 ou 2 (23 élèves) / ne pas oublier Ours avec les noms des enfants / Voir possibilité impression A2 plié en A3 (traceur de la ville ou imprimeur voir avec Elographic Angers)
- **Organisation des séances** : 1ère séance : conférence de rédaction / dernière séance : travailler sur la Une / possibilité de sorties des élèves de l'école (encadrement OK) / Aliénor travaillera exclusivement en classe ;

4. CONTENU ET Calendrier DES INTERVENTIONS

- **Janvier-février 2024** :

- Possibilité d'**activités en classe menées par l'enseignant** sur un temps dédié EMI :

- **Découvrir la presse** à travers un bouquet de journaux et magazines proposés par la médiathèque ou reçus dans le cadre de la Semaine de l'information et des médias à l'école (<https://www.clemi.fr/fr/semaine-presse-medias/inscriptions-des-enseignants.html>)
 - Abonnement de 6 mois au journal Albert, qui servira de modèle au projet : à recevoir début janvier par la médiathèque, mis à disposition de la classe pendant le projet ; analyse des unes du journal en ligne : <https://www.journal-albert.fr/videos-des-unes/>
 - **Regarder le JT d'Arte ou écouter les capsules radio** de France Info Junior et Salut l'info : discuter librement les sujets et la construction d'un journal, d'un reportage. Fiche CLEMI "analyser un journal TV".
<https://www.radiofrance.fr/franceinfo/podcasts/franceinfo-junior/franceinfo-junior-handball-une-championne-olympique-repond-aux-questions-des-enfants-1784792>
<https://www.radiofrance.fr/franceinfo/podcasts/salut-l-info>
<https://www.radiofrance.fr/franceinfo/podcasts/le-vrai-du-faux-junior>
<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/les-odyssees> (Surya Bonaly)
 - **Lire une infographie** : fiche CLEMI

- **Interventions de la médiathèque** en classe : séances de **sensibilisation à l'information et aux médias** :

Date	Contenu	Animé par	Ressources
06/02	Jeu « Qu'est-ce que tu fabriques ? » sur la différence information / publicité	Aurélie	Kit de jeu du CLEMI
09/02	Qu'est-ce qu'une information ? Jeu tri de phrases : différence entre information / fausse information / opinion / anecdote C'est quoi une source ? Le rôle des agences de presse	Aurélie	Vidéo : C'est quoi une information ? (Les clés des médias) Vidéo : C'est quoi une source ? (Les clés des médias) Dessins humoristiques sur les sources de Agathe Dahyot (Le Monde) Vidéo : Comment l'AFP diffuse une information dans le monde entier rapidement ? (C'est pas sorcier)
16/02	Le dessin de presse	Marion	Dessin : Cartooning for peace ressources libres, unes illustrées du New Yorker sur le Covid Question : comment ne pas bloquer sur dessin ? Donner un mot clé ? Le premier dessin qui vous vient en tête ?
20/02 => reporté 12/03	La photo de presse	Marion	Photo de presse : diaporama de Sébastien sur ce qu'on peut faire avec une image / adapter avec photos de sport local Josselin Clair Courrier de l'Ouest (compte instagram) + jeu de cloche pour buzzer / 10 manipulations d'image

▪ **Mars – avril : ateliers médias en classe :**

- 5 interventions de 2h par 2 journalistes (écriture, illustration) – Émilie Weynants et Aliénor Ouvrard
- CALENDRIER : de 9 à 11 h les vendredi 22, lundi 25 mars, vendredi 5, lundi 8 et vendredi 12 avril
- **Fabrication d'un Journal illustré autour de la thématique des Jeux Olympiques et Paralympiques, en lien avec le territoire**

▪ **Restitution : mai – juin**

- Edition d'un journal (1 exemplaire par enfant) 6 pages / A3 – pris en charge par la médiathèque

- Edition d'une version grand format du journal pour exposition – possibilité d'impression sur traceur de la Ville des Ponts de Cé
- Journée olympique le 23 juin : prévoir un événement ?
- Pendant le projet (février à juin), une stagiaire de Master 2 Bibliothèques, Rachel Renaud, sera chargée d'accompagner le projet en menant des médiations en classe et des actions de valorisation du projet pendant et après + réflexion et formation EMI en bibliothèque

5. Ressources :

- Fonds documentaire de la médiathèque sur la presse et les médias
- **Bouquet de presse** médiathèque + Semaine de la presse et des médias dans l'Ecole (**pour les enseignants, s'inscrire en janvier 2024** pour recevoir un bouquet de revues et journaux : <https://www.clemi.fr/fr/semaine-presse-medias/inscriptions-des-enseignants.html>)
- **Journal Albert** : abonnement de 6 mois souscrit pour le projet, à recevoir dès le 15 janvier, à disposition de la classe ; permet analyse de Une et dessin de presse.
- En ligne :
 - Lumni : <https://www.lumni.fr/primaire/cm1/education-aux-medias>
 - Arte Junior : <https://www.arte.tv/fr/videos/info-et-societe/junior/>
 - France Info Junior : <https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/france-info-junior/>
 - Fiches du CLEMI :
https://www.clemi.fr/fileadmin/user_upload/CLEMI_LesEssentiels2022_int-PDF.pdf

6. Points administratifs et organisation :

- **Convention** avec l'Education nationale ? Autorisation d'intervenants extérieurs ? (Annexe 1 à signer ?)
- **Autorisations** de droit à l'image à prévoir pour reportage / making off du projet
- **Contacts** :
 - Guillaume Livenais, école Raymond Renard : guillaume.livenais1@ac-nantes.fr
 - Sébastien Rochard : sebrochard@gmail.com / 06 76 83 37 10
 - Aliénor Ouvrard : alienor.ouvrard@gmail.com
 - Emilie Weynants : eweynants@gmail.com
 - Marion Chadebec : marion.chadebec@ville-lespontsdece.fr / 02 41 79 76 01
 - Aurélie Jacquesson : aurelie.jacquesson@ville-lespontsdece.fr / 02 41 79 76 04
 - Rachel Renaud (stagiaire) : rachel.renaud@ville-lespontsdece.fr

ANNEXE 13 : JOURNAL RAYMOND

RAYMOND

Petit journal illustré / par les élèves de l'école Raymond-Renard



Anastase, Alice et Shamsadine

AVRIL 2024

Les Ponts-de-Cé à l'heure des JO

L'édito des JO

Ce journal a été rédigé et illustré par les élèves de CM1-CM2 de l'école Raymond-Renard aux Ponts-de-Cé. Il concerne les Jeux olympiques, les Jeux paralympiques et les Ponts-de-Cé. Vous y retrouverez des illustrations faites par les élèves, des reportages, des interviews et d'autres surprises. Nous espérons que vous appréciez la lecture !



D'anniversaire, par Lina, Sienna et Fleur



Les Ponts-de-Cé par Joséphine, Lison et Garance

Sommaire

ZOOM SUR L'HISTOIRE DES JO ET DES PONTS-DE-CÉ	2
AUX PONTS-DE-CÉ, CES TROIS NOUVEAUX SPORTS OLYMPIQUES ONT LA COTE !	3
AMANDINE BROSSIER : LE GRAND ENTRETIEN	4
VIRGINIE DREUX, LA STAR DE LA MARCHE LA BOCCIA : C'EST QUOI CE SPORT ?	5
LES JEUX PARALYMPIQUES EN CHIFFRES	6
MERCI !	7
ET TOI, C'EST QUOI TON PLUS BEAU SOUVENIR ?	8

2

Zoom sur l'histoire des Jeux olympiques et des Ponts-de-Cé

Pas de médaille en vue cette année, mais la ville reste très sportive !

« Aux Ponts-de-Cé, on aime le sport ! » Installé dans la salle « fun » de Climb-Up, René Raveleau, l'adjoint aux sports de la ville de 12 500 habitants se réjouit. Ici, les sports les plus pratiqués sont : le football, avec 470 licenciés, le tennis et la gymnastique. Et si aucun sportif de la ville n'est aujourd'hui en route vers les Jeux Olympiques, la parabasketteuse, Dorothée Mériau a fait partie de l'équipe de France de basket fauteuil à Londres, en 2012.

MAIS AU FAIT, C'EST QUOI LES JO ?

Pierre de Coubertin a créé les Jeux olympiques modernes en 1894. Les premiers jeux d'été ont eu lieu en 1896 à Athènes (Grèce), et les jeux d'hiver en 1924, à Chamonix

(France). Un siècle plus tard, en 2024, les jeux ont à nouveau rendez-vous à Paris.

Cette année, 329 épreuves sont programmées et 10 500 athlètes venus de tous les continents sont inscrits. Savez-vous d'ailleurs que les anneaux olympiques représentent les cinq continents ?

L'Europe en bleu, l'Asie en jaune, l'Amérique en rouge, l'Océanie en vert et l'Afrique, en noir. Les Jeux olympiques, ce sont aussi des valeurs fortes : « amitié, excellence et respect », rappelle René Raveleau. Dans quatre ans, les Jeux olympiques seront à Los Angeles. Mais en attendant, tous les regards se tournent vers la flamme olympique : le 28 mai, elle sera en Anjou !

PAROLES DE PASSIONNÉS

3

Aux Ponts-de-Cé, ces trois nouveaux sports olympiques ont la cote !

Parmi les disciplines qui font leur entrée aux Jeux olympiques en 2024, trois sont représentées aux Ponts-de-Cé. Reportages sur le terrain et paroles de passionnés !

1 - LE SKATE

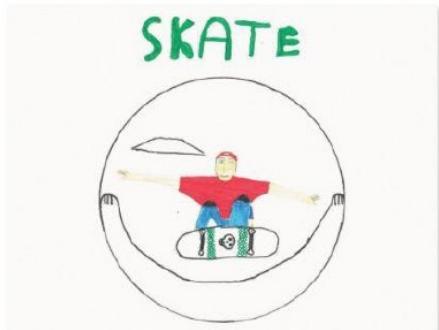
À l'inauguration du skate-park des Ponts-de-Cé, le 6 avril 2024, Edona, Léna, Alexis, Nino et Victor, passionnés de glisse, expliquent ce qu'ils aiment dans ce sport : "Se dépasser, faire des figures, ne pas baisser les bras quand on tombe" ! Le skate est né dans les années 60 en Californie pour retrouver les sensations du surf. Rodney Mullen a inventé les principales figures appelées trick : le kickflip, le 360 flip...

« Le skate aux JO c'est bien parce que c'est reconnu et ça fait de la pub. Ça permet aussi de créer de nouveaux skate-parks. C'est moins bien parce qu'il y a trop d'esprit compétitif et ça doit rester un truc de potes », précisent les jeunes rencontrés.

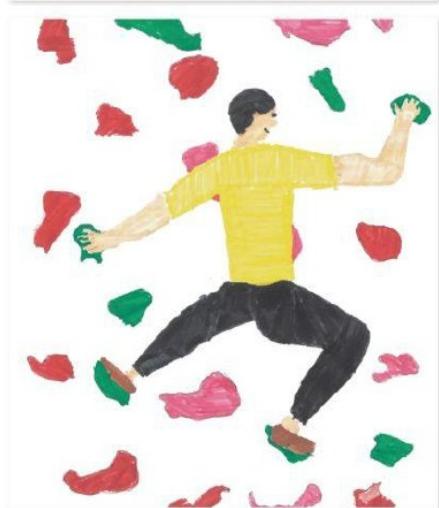
2 - LE BREAK

Flo et Julian dansent dans la compagnie Angieus : « Le hip hop est une danse de rue créée dans les années 70 aux Etats-Unis. Le break qu'on pourra voir aux JO de Paris est une forme de hip-hop, avec des acrobaties au sol ». Grâce aux JO, le break sera plus connu en France.

« Ce qui est dommage dans la compétition, c'est que le break sera noté avec des points alors que c'est avant tout un art » expliquent Flo et Julian.



Basile, Romane et



Tino, Maudy et Lya

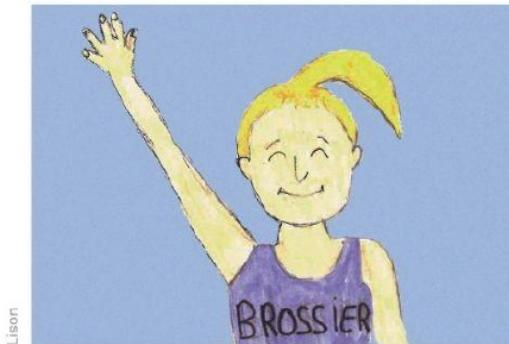
3 - L'ESCALADE

Quand on parle d'escalade, il y a la vitesse : il faut aller le plus vite en haut du mur ; le bloc : une épreuve de difficulté réalisée sur des murs bas ; et la voie : il faut grimper tout en haut. Cette année, l'escalade devient officiellement discipline olympique. Benjamin Poisson est le directeur de Climb-up aux Ponts-de-Cé :

« J'aime l'escalade, mais pas en compétition. Ce que je préfère, c'est la voie ! »

LE GRAND ENTRETIEN

4



Lison

COMBIEN AS-TU GAGNÉ DE COURSES ?

Beaucoup ! Je ne les compte plus. Les médailles que je garde précieusement sont celles des championnats de France. Je suis championne de France du 400 mètres depuis trois ans. Je suis aussi la capitaine du relai 4x400 mètres, on a eu la quatrième place au dernier championnat du monde.

QUEL EST TON RÉGIME ALIMENTAIRE ?

Je mange beaucoup de protéines car j'ai besoin d'avoir beaucoup de muscle. Par contre, je ne mange pas beaucoup de matière grasse. Quand je mange des frites, je mets huit heures pour les digérer, or quand je cours, je dois avoir toute mon énergie de disponible !

OÙ T'ENTRAÎNES-TU ?

Je m'entraîne huit à dix fois par semaine, ce qui fait entre quinze et vingt heures d'entraînement. Je m'entraîne au lac de Maine à Angers, et aussi chez moi, pour la musculation. Mon coach s'appelle Sullivan Breton.

AS-TU VOYAGÉ DANS DIFFÉRENTS PAYS ?

Oui, à Rome, aux Etats-Unis, je suis allée à Tokyo pour les Jeux olympiques et dans beaucoup d'autres pays.

COURS-TU AVEC DES CHAUSSURES PARTICULIÈRES ?

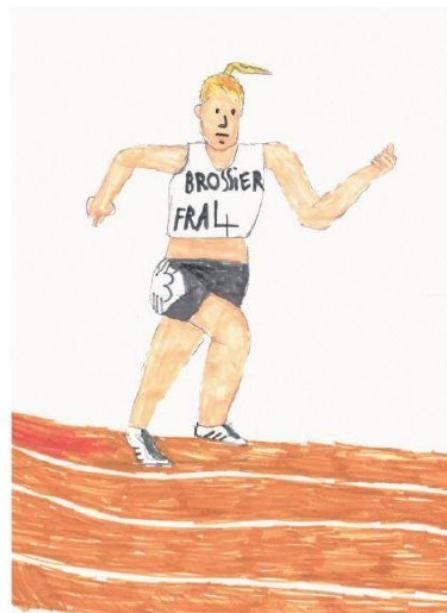
Je cours avec des chaussures à pointes et je cours sur du tartan, un sol rebondissant. Je ne mets pas de chaussettes dans mes chaussures pour mieux ressentir le sol. Je dois aller le plus vite possible. Pendant les compétitions, je porte une sorte de brassière avec une sorte de short ou une culotte et parfois une combinaison.

VIS-TU DE TON SPORT ?

Oui mais cela reste compliqué. Un de mes sponsors est Adidas. Ces JO arrivent au bon moment dans ma carrière. Je ne sais pas si j'y participerai dans quatre ans... Plus on vieillit, plus c'est compliqué musculairement. Après ma carrière sportive, j'exercerais peut-être mon métier de neuropsychologue.

Amandine Brossier : Future médaille Olympique ?

Amandine Brossier a commencé l'athlétisme à 19 ans. Elle est championne de France du 400 mètres. Elle a participé aux Jeux olympiques de Tokyo en 2021 et devrait se qualifier pour Paris 2024.



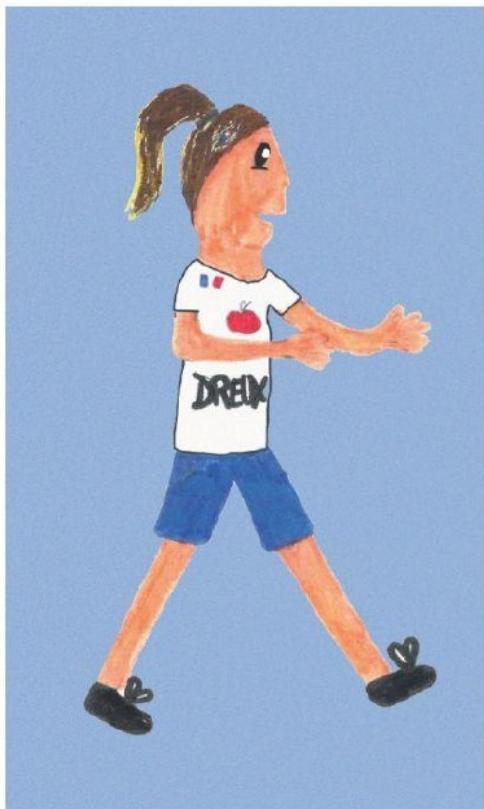
Tino

Le chiffre

50'95 s : c'est le minima sur 400 mètres nécessaire pour espérer se qualifier au JO. Actuellement, Amandine Brossier pointe à 51'21s.

QUELQUES MINUTES AVEC...

5



Garance et Romane

Virginie Dreux, la star de la marche

Elle fait de l'athlétisme depuis l'âge de 6 ans. Elle a remporté de nombreuses médailles. Son papa, Daniel, l'accompagne (presque) partout.

VIRGINIE, EST-CE QUE TU FAIS DES COMPÉTITIONS ?

Oui ! J'ai commencé par le cross, et je ramenais toujours des médailles. Aujourd'hui, je fais de la marche. Pour gagner, je ne dois ni courir, ni plier les genoux, ni poser la pointe par terre. Je m'entraîne à Saint-Barthélémy-d'Anjou avec Michelle, trois fois par semaine. A la maison, j'ai plus de 200 médailles !

QU'EST-CE QUE TU AIMES DANS CE SPORT ?

Participer et gagner pour avoir des médailles. Mais malgré mon bon niveau, cela ne me permet pas d'en vivre. Je suis obligée de travailler à côté : quand je ne marche pas, je suis à l'ESAT Les Béjonnières où j'épluche des légumes.

POURQUOI TU NE PARTICIPERAS PAS AUX JEUX PARALYMPIQUES CETTE ANNÉE ?

Parce que la marche n'est pas une discipline représentée. J'ai failli aller à Londres en 2012 lorsque je faisais du saut en longueur, mais finalement je n'ai pas été sélectionnée. Enfin, j'y suis bien allée... mais en tant que spectatrice !

DANIEL, EST-CE QUE TU ES FIER DE VIRGINIE ?

Depuis toute petite, je la soutiens et l'accompagne aux quatre coins de la France et du monde : en Europe, en Australie, au Brésil, en Equateur... Je l'aide pour qu'elle s'améliore, je suis très fier d'elle. Elle était mal partie dans la vie mais s'en est bien sortie.

UN SECRET VIRGINIE ?

Je n'ai pas forcément de régime alimentaire particulier mais je mange 5 ou 6 pommes par jour !

La boccia : c'est quoi ce sport ?

C'est un jeu de visée et d'adresse. Ce sport est pratiqué par des personnes en situation de handicap. Il ressemble à la pétanque, se joue, en intérieur, avec des balles en liège sur une surface lisse, avec ou sans rampe.

C'est un sport paralympique depuis 1984. Il y a aujourd'hui 3 200 personnes qui le pratiquent en France.

LES JEUX PARALYMPIQUES EN CHIFFRES 6



1968

C'est la date à laquelle sont apparus les Jeux paralympiques. C'était à Rome, en Italie. Neuf disciplines étaient représentées : l'athlétisme, le basket-ball, l'escrime, l'haltérophilie, la natation, le snooker, le tennis de table et le tir à l'arc. La France a fini 9^e au classement général avec 3 médailles d'or.



22

22, c'est le nombre de sports représentés cette année aux Jeux paralympiques de Paris. Parmi eux : le judo, l'équitation, le canoë... Au total, il y a 549 épreuves.



4400

4 400, c'est le nombre d'athlètes paralympiques engagés cette année, dont 1 859 femmes. Parmi elles : l'angevine **Claire Supiot** à la natation.

MERCI**7***«Merci» par Daniel, Arthur, Jérémie et Ethan***Merci**

La classe de CM1-CM2 de l'école Raymond-Renard remercie **Aurélie, Rachel et Marion** de la médiathèque des Ponts-de-Cé.

Nous remercions aussi **Émilie et Aliénor** qui nous ont aidés à créer notre journal.

Nous remercions aussi **Amandine Brossier, Virginie Dreux** et son père **Daniel Carette**.

Nous remercions **Edona, Nino, Léna, Alexis, Victor, Flo, Julian**, que nous avons rencontrés au skatepark des Ponts-de-Cé.

Nous remercions **Benjamin Poisson et René Raveleau** que l'on a rencontrés à *Climb-up*.

Nous remercions également **Charles Hordeneau**, pour les informations envoyées sur la Boccia.

Et enfin on remercie notre maître **Guillaume Livenais** !

Participations**Le groupe de CM1 :**

Daniel
Shamesedine
Arthur
Alice
Tino
Lya
Ethan
Jules
Lina
Siana
Fleur
Ylina

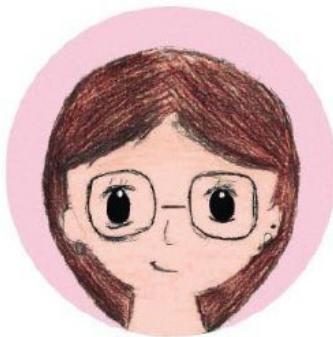
Le groupe de CM2 :

Joséphine
Lison
Garance
Basilé
Jérémy
Meïdy
Anastase
Mériem
Hosana
Romane



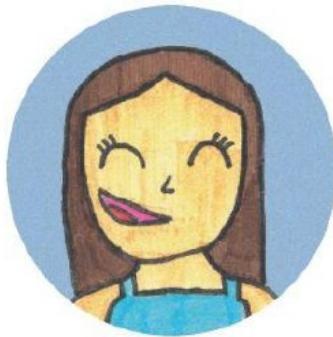
TÉMOIGNAGES

8



Lison, CM2

« Ce que j'ai aimé, c'était le jour du spectacle de danse (modern jazz) car il y avait des applaudissements, des gens qui rigolaient. Je m'en rappelle car j'ai adoré. J'aimais aussi le stress qu'on avait dans les coulisses... 200 personnes nous attendaient ! »



Lya, CM1

« Mon meilleur souvenir d'escalade, c'est quand je suis montée tout en haut de la voie de 10 mètres. Le mercredi d'avant, je ne montais qu'à 1 m. J'étais très fière de moi. Je dis merci à Charline, ma professeure d'escalade ! »



Ylina, CM1

« Mon petit souvenir de sport, c'est lors du premier jour de breakdance: on a appris à tenir et à tourner sur la tête. C'est ce que j'avais envie de savoir faire et j'étais heureuse d'avoir réussi. »



Jules, CM1

« Le souvenir de parkour qui m'a le plus marqué, c'est quand je me suis fait une entorse. J'ai fait un salto et j'ai mal atterri. Malgré cette blessure, j'aime encore beaucoup ce sport ! »



Joséphine, CM2

« Je fais de la danse classique et j'adore ça, mais le moment que j'ai préféré c'est la première fois que j'ai mis mes pointes de danse classique. C'était magique ! »



Fleur, CM1

« Mon meilleur souvenir de sportive, c'était à l'équitation, la première fois où j'ai fait du trot... et où je suis tombée du poney ! Je me suis quand même bien amusée ! »

ANNEXE 14 : APPEL À PROJET DRAC

APPEL À PROJET ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Ville Les Ponts-de-Cé
Demande de soutien auprès de la DRAC
Mars 2024

CONTEXTE

L'éducation aux médias aux Ponts-de-Cé

La médiathèque Antoine de Saint-Exupéry se saisit depuis plusieurs années de la question de l'éducation aux médias et à l'information. En lien avec des acteurs locaux de l'information, elle a proposé depuis 2022 des animations grand public autour de la question des médias :

- Une conférence-débat avec l'association Report'Cité : "La presse face aux présidentielles" présentant les coulisses de l'information en temps de campagne électorale et abordant le rôle des médias dans le débat démocratique en France (mars 2022)
- Une soirée de rencontre et d'échange avec les journalistes de La Topette, journal papier local et indépendant proposant chaque trimestre des enquêtes et reportages d'investigation sur le Maine-et-Loire (octobre 2022)
- A l'occasion de la Semaine numérique de la Ville, une soirée de jeu et d'échange sur les médias avec Report'Cité autour de l'escape game virtuel, "Escape Fake", créé par l'association à destination du grand public (novembre 2022). Ce jeu est depuis largement diffusé dans les établissements secondaires du Maine-et-Loire.

Prenant la mesure des enjeux citoyens liés à l'éducation aux médias, la médiathèque a également fait le choix de sensibiliser à l'information dès le plus jeune âge. Aussi, depuis l'année scolaire 2023-2024, elle propose un itinéraire éducatif EMI à destination du cycle 3, en partenariat avec l'association Report'cité.

La réponse à l'appel à projet vise à amplifier cette action scolaire pour en faire bénéficier davantage d'enfants à partir de 2024-2025, tout en l'articulant à un projet de territoire plus large, invitant les habitant·e·s des Ponts-de-Cé à se (ré)approprier leur environnement de vie : la Loire, par l'outil médiatique.

Travailler autour de l'identité ligérienne du territoire

Les politiques culturelles, touristiques, sportives et citoyennes conduites par les Ponts-de-Cé convergent aujourd'hui vers un objectif commun de reconnexion au fleuve. En témoignent les nombreuses initiatives mises en œuvre sur le territoire, reflétant à la fois la diversité des approches posées sur le fleuve (patrimoniales, historiques, culturelles, touristiques, etc.) et le fort attachement des habitant·e·s à la Loire.

Le présent projet d'éducation aux médias et à l'information s'inscrit pleinement dans ce contexte : articulé notamment à l'exposition de l'auteur Etienne Davodeau, prévue en novembre 2024, autour de la bande dessinée *Loire*, ou encore à un projet de commémoration pour 2025 du fait divers tragique où 19 enfants d'un centre de loisirs se sont noyés dans la Loire en 1969 après l'effondrement d'un banc de sable à Juigné-sur-Loire (commune limitrophe), il viendra valoriser / révéler les multiples manières d'habiter le fleuve.

Boire l'eau de Loire, Se baigner en Loire, Vivre à proximité directe du fleuve, Se déplacer en Loire, L'eau, une simple ressource ?, Se nourrir de la Loire, Quand la Loire déborde : les colères du fleuve, Vivant-e-s parmi d'autres, Tourner le dos au fleuve : autant d'angles possibles à explorer avec les personnes participantes au projet et choisis avec elles lors des conférences de rédaction qui introduiront chaque projet.

Objectifs

- Amener les participant-e-s-citoyen-ne-s à s'interroger sur les médias, sur leur environnement de proximité et la vie de leur territoire, en particulier le fleuve, son histoire, ses enjeux contemporains, et ses usages.
- Permettre aux individus de produire par eux-mêmes de l'information afin d'acquérir des repères dans une société de l'information et de la communication, en s'appropriant les techniques de fabrication de l'information.
- Encourager une pratique éclairée des médias.
- Faire de la médiathèque un acteur repéré de l'éducation aux médias et à l'information.

Présentation des actions envisagées

Le projet est piloté par la Direction de la culture et du patrimoine (médiathèque et Rive d'arts), en collaboration avec les services Enfance-jeunesse et Éducation, et le CCAS de la ville.

1. Itinéraire éducatif en direction de deux classes d'écoles élémentaires de la ville – cycle 3

En lien avec la Semaine de la presse et des médias dans l'École, la médiathèque propose depuis l'année scolaire 2023-2024 un temps fort d'ateliers d'éducation aux médias avec l'association Report'Cité. Autour d'une thématique annuelle, les élèves apprennent à analyser et décrypter l'information et les images et deviennent eux-mêmes producteurs d'information.

La médiathèque met d'abord à disposition de l'enseignant et de sa classe un ensemble de ressources autour des médias (sélection documentaire, bouquet de magazines et journaux et ressources numériques). Deux bibliothécaires formées par le CLEMI proposent ensuite un temps de découverte et de sensibilisation autour de la presse et des différents médias. Lors de quatre séances en classe, sont abordées les questions de :

- La différence entre l'information et la publicité (à partir du jeu "Qu'est-ce que tu fabriques" du CLEMI)
- L'information et ses sources : différencier l'information de l'opinion, de l'anecdote, de la fausse information
- Le dessin de presse : histoire, codes, réception
- La photo de presse : typologie, rôle et travail de l'image, manipulation.

Chaque atelier donne lieu à un travail de lecture et d'analyse face aux contenus médiatiques qui permet aux élèves de comprendre la fabrication des informations.

Les productions envisagées pour l'année scolaire 2024-2025 seront complémentaires entre elles :

Un journal papier dessiné

Dans la droite ligne du projet initié durant cette année scolaire autour des Jeux olympiques et paralympiques, avec la Ville des Ponts-de-Cé et la médiathèque, l'association Report'Cité propose de créer, avec une classe, un magazine illustré du type « Albert ». Accompagnés par un·e journaliste et un·e illustrateur·ice, les élèves et leur enseignant·e travaillent à la création d'un fanzine autour de la thématique "Habiter la Loire".

Conférence de rédaction, choix des sujets, travail de et sur le terrain, rapport texte/images, hiérarchie de l'information, préparation d'interviews, réalisation des contenus écrits et illustrés... durant les 10 heures de ce parcours, les élèves sont pleinement investis dans la fabrication de l'information, réfléchissant de fait à sa vérification (à travers le croisement des sources), à sa mise en scène et à la pertinence de ce qui est transmis aux futurs lecteurs.

Le choix de la thématique "Habiter la Loire" permet d'explorer une grande diversité d'angles. Parmi eux, on peut tout à fait imaginer des sujets liés aux légendes et rumeurs qui peuplent l'imaginaire du fleuve. Comment se sont-elles construites ? Comment les déconstruire ?

Le rendu est un magazine de 4 à 8 pages, disponible au format papier, affiche et en PDF, pour une large valorisation.

Un diaporama sonore

Deux professionnel·le·s de Report'Cité, une photojournaliste et une journaliste radio, accompagnent les élèves dans la création d'un diaporama sonore autour de la thématique "Habiter la Loire".

Une conférence de rédaction permet de dégager le ou les sujets à traiter, puis le travail s'organise pour répondre in situ - en bord de Loire - aux angles définis. Prises de vue et de sons, dialogue entre les deux médias, sélection des images et des extraits sonores afférents... les élèves et leur enseignant·e conduisent un travail journalistique complet.

Le rendu est une exposition photo de 15 à 20 planches (50 x 70 cm), chacune flanquée d'un QR Code emmenant vers le podcast correspondant : un son de Loire, une ITW, un micro-trottoir, une lecture... Un parcours de 14 heures, pour laisser le temps de la technique et de l'éditorial, jusqu'à la production finale.

Une exposition est prévue à Rives d'Arts, à partir du mois de juillet 2025, avec la mise en place de douches sonores pour un meilleur confort d'écoute. L'exposition est évidemment exploitable dans d'autres lieux.

Mise en œuvre :

Pour récapituler, chaque itinéraire éducatif comporte :

- Un cycle de quatre ateliers de sensibilisation aux médias, d'une durée d'une heure, en classe, animé par deux bibliothécaires
- Un temps fort d'ateliers d'éducation porté par les journalistes de Report Cité, entre 10 et 14 heures d'intervention de journalistes et professionnel·le·s de l'information
- Une restitution finale du projet avec tous les acteurs et partenaires impliqués

2. Une action de territoire avec les habitant·e·s : la production d'une émission radio

Trois professionnel·le·s de Report'Cité accompagnent 3 groupes d'habitant·e·s de tous âges dans la création d'une émission radio, enregistrée in fine dans les conditions du direct.

En s'appuyant sur les productions médiatiques des deux classes et en conservant la thématique "Habiter la Loire", les différents publics sont amenés à construire les contenus nécessaires à la réalisation d'une demi-heure à une heure de direct, en public : choix des sujets et des angles, écriture et animation du conducteur, casting des invités plateau ou duplex, écriture des papiers, préparation des interviews, réalisation de micro-trottoirs, gestion de la technique... chacun œuvrera au rythme et à la dynamique du contenu audio.

Pour mener à bien ce projet, Report'Cité mettra à disposition ses enregistreurs numériques et son studio radio mobile, en plus de l'accompagnement des journalistes.

L'émission sera finalement diffusée (en public et en direct) et enregistrée fin juin 2025, dans les locaux de Rives d'Art, face à la Loire. Elle sera ensuite disponible en podcast.

Mise en œuvre

- 10 h d'intervention par groupe + 2 h d'enregistrement de l'émission
- Rencontres planifiées entre mars et juin 2025
- Emission de radio réalisée à Rive d'Arts le 4 juillet 2025 (date sous réserve de confirmation) à l'occasion du vernissage de l'exposition des productions des élèves participant à l'itinéraire éducatif. Événement ouvert au grand public, gratuit.

3. Outils et animations tout public

En parallèle de la mise en œuvre du projet d'Éducation aux médias et à l'information (EMI) proposé aux habitant·e·s, la médiathèque des Ponts-de-Cé proposera, au printemps 2025, des temps d'animations tout public, sur plusieurs demi-journées, autour de jeux pour sensibiliser les usagers à l'EMI, et pour leur donner des bons réflexes face à la lecture-interprétation des informations.

- Les bibliothécaires pourront animer un temps autour du jeu en ligne Escape fake, développé par l'association Report'Cité, qui applique le principe de l'escape game à un contexte journalistique, dans lequel l'usager-joueur est invité à se mettre dans la peau d'un journaliste stagiaire devant vérifier des informations. Ce jeu s'adresse davantage à un public adolescent- adulte. Afin de croiser des publics différents, l'animation de ce jeu pourrait éventuellement se faire au café associatif La Timbale, créé aux Ponts-de-Cé en 2022, avec lequel les services culturels ont mis en place un partenariat.

Lien : <https://www.escape-fake.fr/le-jeu.html>

- Un autre temps de jeux pourrait être dégagé pendant les vacances scolaires, et pourrait concerner les enfants et leurs familles. Les bibliothécaires ont été formées à la prise en main et à l'animation du jeu *Classe investigation* développé par le CLEMI. Dans ce jeu, deux parcours sont possibles : "Alerte au zoo" peut convenir aux plus jeunes et "Explosion à l'usine" s'adresse davantage à des adolescents. Le principe commun à ces deux histoires est d'inviter les usagers-joueurs à sélectionner des informations issues de sources diverses, à les confronter entre elles, à les hiérarchiser et à les retransmettre dans le cadre d'un duplex d'un journal télévisé à la manière d'un journaliste. Ce jeu s'appuie sur la coopération entre joueurs, et permet de convoquer des compétences médiatiques.

Liens :

<https://www.clemi.fr/classeinvestigation>

<https://www.clemi.fr/formation-au-jeu-classe-investigation-alerte-au-zoo>

- Enfin, les bibliothécaires pourront faire de la médiation autour d'un autre jeu, *36h à la rédac*, développé par les éditions de la Poule qui pond et le journal Albert. Ce jeu est également un escape game, cette fois-ci physique, avec un plateau et des cartes à découvrir tout au long de l'investigation journalistique. Il est plutôt adapté pour un public jeune, autour de 10 ans. Il permet de mettre en pratique des compétences de sélection et de hiérarchisation de l'information, et de lutter contre les fake news. Pour que tout le monde puisse y participer activement, il convient de restreindre ces jeux à des petits groupes et d'opérer à des rotations entre les ateliers régulièrement.

Lien : <https://www.francebleu.fr/infos/culture-loisirs/36h-a-la-redac-le-jeu-clermontois-pour-se-mettre-dans-la-peau-d-un-journaliste-1646047574>

La Fresque de Loire

Lors de l'événementiel de fin juin 2025, une grande fresque est déployée à l'horizontal, qui figure le profil d'un cours d'eau (La Loire, par exemple !), réalisée par un dessinateur. Cette fresque se nourrit peu à peu des dessins, textes, illustrations, inspirations des habitant.es qui passent par Rives d'Art. Différents types de crayons sont mis à leur disposition. La contribution des habitantes et habitants convoque à la fois les représentations, les imaginaires et la lecture que chacun se fait du fleuve. A la croisée entre l'information et l'artistique, c'est une carte sensible du cours d'eau et de la manière dont il est habité qui prend peu à peu forme.

La fresque peut être à demeure durant toute la période estivale de 2025.

La table Mash-Up

Outil de médiation innovant, la table mash up – initialement conçue pour l'éducation à l'image – permet d'aborder de manière ludique la question du montage, du lien texte-images (voix off enregistrée en direct), de la charge informationnelle des photos et des vidéos. La mash-up s'appuie sur des corpus de sons et d'images (fixes et animées) que les publics peuvent monter et démonter en direct pour réaliser leur propre reportage ou histoire de Loire.

Dans le cadre du projet porté par la Ville des Ponts-de-Cé autour de la Loire, nous utiliserons les corpus réalisés par la Mission Val de Loire et la structure de médiation d'exploration scientifique Natexplorers (dans le cadre des ateliers EMI du projet Loire Sentinel) autour de cette thématique. Ils serviront à sensibiliser les publics de passage à Rives d'Art à la fois aux réalités du fleuve et l'utilisation multiple (manipulation, éditorialisation, sémantique) qui peut être faite des images.

Publics-cibles / impact

- 50 enfants scolarisés aux Ponts-de-Cé (cycle 3) au sein de deux écoles, l'une école située en bord de Loire et l'autre située en quartier.
- 15 personnes engagées dans la fabrication de l'émission de radio, dont :
 - 10 jeunes du territoire issus du Conseil municipal des jeunes (CMJ), de l'accueil jeunes, et de l'Institut Médical Educatif des Ponts-de-Cé
 - 5 personnes dont résidents des Champs fleuris (résidence autonomie)
- 12 à 15 enfants de 8 à 12 ans pour les ateliers animés par la médiathèque lors des vacances scolaires
- 30 à 50 personnes pour l'escape game ados-adultes
- Habitants conviés sur les restitutions, les animations tout public, et les personnes interviewées.

Calendrier prévisionnel de l'action

EN SYNTHESE	
Novembre 2024 – février 2025	Itinéraire éducatif
Mars – juin 2025	Projet habitant.es
Début juillet 2025	Temps fort : émission de radio et Présentation publique des productions
Juin – août 2025	Valorisation des productions

Perspectives de pérennité de l'action

Diffusion des contenus médiatiques réalisés dans le cadre du projet EMI
“Habiter la Loire”

Les productions réalisées en 2024 et 2025 seront largement partagées à l'issue du projet : diffusion sur les sites internet de la ville, exposition des travaux des enfants (diaporama sonore et magazine) dans les lieux municipaux : CCAS, Hôtel de ville, médiathèque, mais également établissements scolaires.

Reconduction annuelle de l'itinéraire éducatif EMI par la médiathèque

Au terme des deux années scolaires qui auront vu la formation des bibliothécaires, l'appropriation des outils de médiation et l'expérimentation de plusieurs projets médias en classe, la médiathèque des Ponts-de-Cé intégrera à son offre régulière de médiation scolaire pour le cycle 3 un parcours de base autour de l'information incluant au minimum les séances de sensibilisation animées par les bibliothécaires, la participation des classes à la Semaine de la

Presse et des Médias à l'École et la mise en situation des élèves par un jeu de rôle adapté à leur âge : Classe Investigation ou 36h à la Rédac.

Ce parcours reposera sur le partenariat avec les enseignants et leur implication dans la découverte des médias. L'objectif a minima de ces actions scolaires sera de répondre aux objectifs communs de l'éducation nationale et de la bibliothèque publique : accompagner les élèves “à devenir des citoyens responsables dans une société marquée par la multiplication et l'accélération des flux d'information, à développer leur esprit critique et être capables d'agir de manière éclairée pour chercher, recevoir, produire et diffuser des informations via des médias de plus en plus diversifiés” (Educsol, 2024)

Selon les budgets arbitrés annuellement pour l'éducation artistique et culturelle, la médiathèque sera en mesure de compléter son offre par la réalisation de productions médiatiques pour 1 à 2 classes par an, accompagnées comme cette année par des professionnels de l'information. Un partenariat durable avec les acteurs des médias et de l'EMI sur le territoire permettrait à la ville d'enrichir progressivement un corpus de contenus sur la Loire, ses habitants, ses enjeux. L'éducation aux médias devenant une composante essentielle de la façon d'habiter, de percevoir, de comprendre notre territoire ligérien.

Partenariats

Report'Cité

Report'Cité est une association d'éducation aux médias. Reconnue d'intérêt général, elle construit avec tous types de publics, à l'échelle du territoire angevin (Maine-et-Loire), des ateliers et projets pratiques d'initiation au journalisme et au décryptage de l'information.

La quinzaine d'intervenants de l'association – qui couvre un très large spectre médiatique- considèrent qu'on ne comprend jamais aussi bien l'information que quand on la fabrique soi-même. Forts de cette conviction, ils et elles accompagnent les publics dans la création de médias, sur des supports qui s'adaptent aux différents groupes concernés.

C'est notamment par ce biais que l'association entend lutter contre les fake news et le trop-plein d'images et d'informations lié au développement des réseaux sociaux et de l'information en continu.

Report'Cité a par ailleurs développé le jeu Escape Fake, un escape game numérique immersif et libre d'accès, pour que chacun puisse se confronter, dans le cadre d'une rédaction, à la vérification des informations.

Mission Val de Loire

Créée en 2002, la Mission Val de Loire est un syndicat mixte interrégional porté par les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire.

Elle contribue à favoriser l'appropriation des fondements et des valeurs de l'inscription du Val de Loire sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco à travers des actions pédagogiques, de médiation culturelle et de communication. Elle accompagne les collectivités pour la prise en

compte de ces valeurs et développe des projets en lien avec la connaissance et la valorisation du patrimoine et des paysages du Val de Loire.

Le CLEMI

Le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information) est chargé de l'éducation aux médias et à l'information (ÉMI) dans l'ensemble du système éducatif français. Il a pour mission de promouvoir, tant au plan national que dans les académies, notamment par des actions de formation, l'utilisation pluraliste des moyens d'information dans l'enseignement afin de favoriser une meilleure compréhension par les élèves du monde qui les entoure tout en développant leur sens critique. Ses activités s'organisent autour de plusieurs axes :

- La formation des enseignants et des formateurs / éducateurs ;
- La production et la diffusion de ressources pour accompagner les actions auprès des élèves, de la maternelle au lycée (jeux "Qu'est-ce que tu fabriques ?", "Classe Investigation" ;
- Des actions d'éducation aux médias et à l'information à destination des familles (guide, kit d'ateliers, série TV...de la Famille Tout-Écran) ;
- Le conseil et l'expertise, en France et à l'international ;
- L'organisation d'événements, dispositifs et concours d'éducation aux médias et à l'information (Semaine de la presse et des médias dans l'École notamment) ;
- L'animation du réseau des coordonnateurs académiques.

Natexplorers

Structure d'exploration et de culture scientifique fondée par Barbara Réthoré et Julien Chapuis, *Natexplorers* est hébergée au sein de la coopérative angevine Cdp49, qui porte haut et fort les valeurs de l'économie sociale, solidaire et écologique.

Tous deux biologistes – éthologues de formation –, médiateur·rices scientifiques et chargé·es d'enseignement universitaire (UCO Angers, ICES La Roche-sur-Yon), Barbara et Julien œuvrent depuis 2013 à la confluence de l'exploration, des sciences et de la culture du vivant.

Iels s'investissent notamment dans les zones d'action prioritaire appelées points chauds de biodiversité, principalement localisées dans ou autour de la ceinture tropicale – Amérique centrale, Madagascar, Antilles françaises, etc. –, où iels collectent données scientifiques, images, récits pour créer films documentaires, expositions interactives, programmes pédagogiques, articles, interventions in et ex-situ... Autant de supports et d'actions pour tenter de renouveler notre rapport au vivant.

En contrepoint de ces terrains lointains, leur nouveau projet, intitulé *Loire Sentinel*, s'établit avec un écosystème de proximité – le fleuve Loire –, dans une forme d'enquête collective, à la fois scientifique et artistique, sur le vivant proche et ce qui l'affecte. Un projet qui leur tient tout particulièrement à cœur tant leur attachement au milieu de vie ligérien est profond : iels y ont grandi, s'en sont éloigné·es, avant de le retrouver pour y vivre, y travailler et, toujours, le défendre.

La Maison de l'environnement d'Angers Loire Métropole

Lieu de sensibilisation et d'éducation à l'environnement situé au cœur du parc du lac de Maine à Angers, la Maison de l'environnement propose tout au long un programme d'actions pour mieux comprendre les enjeux de transition et agir en conséquence. Désormais Pôle Transition écologique d'Angers Loire Métropole, ses axes de travail sont : la sensibilisation et l'accompagnement des habitants aux transitions, la prévention des inondations, la connaissance milieux aquatiques.

Les intervenant.e.s

Tiphaine CREZE, journaliste

Marie LEROY, artiste arts visuels

Suzie MACEL, journaliste

Aliénor OUVRARD, graphiste et illustratrice

Karoll PETIT, photojournaliste

Sébastien ROCHARD, journaliste

Emilie WEYNANTS, journaliste

➤ Voir CV en pièces jointes

Budget prévisionnel

Voir annexe

Indicateurs de suivi et d'évaluation des publics ciblés

Objectifs	Indicateurs	Évaluation
Encourager une pratique éclairée des médias	Taux d'emprunt de la presse à la médiathèque Feuilletage de la presse sur place Consultation de la presse en ligne disponible pour les abonnés par l'intermédiaire du Bibliopôle Participation aux animations de la médiathèque sur les médias Abonnements presse	
Engagement des participants dans le projet	Assiduité Envie/motivation de s'impliquer Capacité à produire	
Développer l'esprit critique	Capacité à s'exprimer, à donner son point de vue Mise en œuvre d'usages facilitant l'exercice citoyen	
Mixité des générations	Âges des participants Nombre de rendez-vous mêlant les différents âges	

Mixité sociale et territoriale	Quartiers d'habitation des participants (quantitatif) Eloignement des usages médiatiques pour des raisons sociales Eloignement des usages médiatiques pour des raisons territoriales	
--------------------------------	--	--

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie de ce mémoire, en norme ISO 690, suit une progression thématique. Les références issues de différents types de ressources (scientifiques, législatives, professionnelles, complémentaires) se retrouvent dans chaque section thématique pour permettre la mise en dialogue de ces documents et pour suivre l'arborescence thématique de l'état de l'art, présenté dans le corps du mémoire. Il n'y a pas non plus de distinction bibliographie/sitographie.

RESSOURCES DE (OU SUR) LA MÉDIATHÈQUE ET LES PONTS-DE-CÉ

Des sites web sur la ville des Ponts-de-Cé :

- Angers Loire métropole : communauté urbaine. [s. d.]. *Les Ponts-de-Cé* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/les-communes-membres/les-ponts-de-ce/index.html>
- INSEE. 2024. *Dossier complet : commune des Ponts-de-Cé* (49246) [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-49246>
- Wikipédia. 2024. *Les Ponts-de-Cé* [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_Ponts-de-C%C3%A9

Une monographie sur la ville des Ponts-de-Cé :

- AMARA, Patrick (auteur). JABOL, Eric (photographe). 2007. *Les Ponts-de-Cé : fille de la Loire*. La Ville des Ponts-de-Cé. p.24 et p. 72-75

Le site web (et deux pages web) de la ville des Ponts-de-Cé :

- Mairie des Ponts-de-Cé. [s. d.]. *Les Ponts-de-Cé : site officiel de la ville* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.lespontsdece.fr/>.
- Mairie des Ponts-de-Cé. [s. d.]. *Plan des Ponts-de-Cé* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.lespontsdece.fr/la-ville/plan-des-ponts-de-ce>
- Mairie des Ponts-de-Cé. [s. d.]. *Médiathèque : informations pratiques* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.lespontsdece.fr/culture/mediatheque/informations-pratiques>

Des ressources du Bibliopôle, la BD(P) du Maine-et-Loire :

- Bibliopôle. [s. d.]. *Projets de bibliothèques : création, réhabilitation, aménagement, extension. Guide pratique* [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://bibliopole.maine-et-loire.fr/images/Gerer_former/Ingenierie/Vademecum.pdf
- Bibliopôle. 2021. *Réseau Bibliopôle de Maine-et-Loire en 2021* [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://bibliopole.maine-et-loire.fr/images/Bibliotheques/2021-Cartographie_ensemble_reseau_Bibliopole_49.jpg

Un article sur l'architecture de la médiathèque :

- Observatoire du Caeu. 2023. Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.caue-observatoire.fr/ouvrage/mediatheque-antoine-de-saint-exupery/>

Le portail documentaire (OPAC) de la médiathèque :

- Médiathèque des Ponts-de-Cé. [s. d.]. Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry Les Ponts-de-Cé [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://mediatheque.lespontsdece.fr/>

La plaquette des animations de la médiathèque pour la période de janvier à juin 2024 :

- Médiathèque des Ponts-de-Cé. 2024. Animations : janvier à juin 2024 [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.calameo.com/read/000229459e54799156690>

La page Facebook de la médiathèque :

- Médiathèque des Ponts-de-Cé. [s. d.]. *Médiathèque des Ponts-de-Cé* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.facebook.com/mediatheque.lespontsdece>

RESSOURCES “GÉNÉRALISTES” SUR LES BIBLIOTHÈQUES

Des publications scientifiques et professionnelles :

- ABF. 2021. *Le métier de bibliothécaire*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie.
- CARBONE, Pierre. 2023. *Les bibliothèques*. Paris : Presses universitaires de France. collection “Que sais-je ?”.
- KHOURY, Stéphanie. RANNOU, Maël. 2022. *Les bibliothèques de proximité*. Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal.

RESSOURCES SUR LE RÔLE ÉDUCATIF DES BIBLIOTHÈQUES

Des publications scientifiques :

- CORROY, Laurence (dir.). 2023. *Éducation aux médias en Europe. Histoire, enjeux et perspective*. Paris : L'Harmattan.
- DELAMOTTE, Éric (dir.). 2022. *Recherches francophones sur les éductions aux médias, à l'information et au numérique : points de vue et dialogues*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB.
- KINTZ, Salomé (dir.). 2020. *Décoder les fausses nouvelles et construire son information avec la bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB.

Un article publié dans la revue professionnelle Bulletin des bibliothèques de France :

- ARNOULD, Laurine. THÉOBALT, Jean-Christophe. 2020. L'éducation aux médias et à l'information : un enjeu de politique culturelle et citoyenne [en ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2020-00-0000-010>

Deux articles publiés dans la revue scientifique RFSIC :

- BOSLER, Sabine *et al.* 2021. Questionner les politiques publiques en éducation aux médias et à l'information [en ligne]. *Revue française des sciences de l'information et de la communication (RFSIC)*. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/rfsic/10939>
- LOICQ, Marlène. 2021. Pourquoi questionner et comment étudier les politiques publiques en EMI ? [en ligne]. *Revue française des sciences de*

l'information et de la communication (RFSIC). Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/rfsic/11084>

Une captation vidéo d'un colloque :

- LEMAY, Chantal. LOISELLE, Sophie. 2023. *Colloque Éducation aux médias et à l'information : le rôle des bibliothèques publiques dans l'éducation aux médias et à l'information (EMI)* [en ligne]. Colloque du 18 octobre 2023 à l'UQAM, Montréal. Disponible à l'adresse : <https://tv.uqam.ca/role-bibliotheques-publiques-lemi>

RESSOURCES SUR LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'EMI EN BM

Un texte de loi :

- Légifrance, 2021. Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique

Un plan d'orientation :

- DGMIC, 2019. *Le plan bibliothèques : ouvrir plus, offrir plus, mieux former* [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://www2.assemblee-nationale.fr/content/download/182848/1832665/version/1/file/Plan+bibliotheqs-%EF%BF%BDpresentation%EF%BF%BD4-decembre-2019_vdef.pdf

Un programme de formation :

- UNESCO, 2012. *Éducation aux médias et à l'information : programme de formation pour les enseignants* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000216531>

Un manifeste :

- IFLA-UNESCO, 2022. *Manifeste IFLA-UNESCO sur la Bibliothèque Publique 2022* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://repository.ifla.org/bitstream/123456789/2122/1/Manifeste%20IFLA-UNESCO%20sur%20les%20biblioth%c3%a8ques%20publiques.v2.pdf>

Des pages web d'agrégation de contenus/de veille professionnelle :

- Académie de Nantes, [s.d.]. *Éducation aux médias et à l'information (EMI)* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-aux-medias-et-a-l-information-/>
- ENSSIB, 2024. *Éducation aux médias et à l'information* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://enssib.libguides.com/c.php?g=715619&p=5182304&preview=ca9e5fe620759f428241cff1f61311d9>
- ENSSIB, [s.d.]. *Éducation aux médias et à l'information* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://emi.enssib.fr/>
- Ministère de la Culture, [s.d.]. *Le développement de l'éducation aux médias et à l'information dans les bibliothèques* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-aux-medias-et-a-l-information/Le-developpement-de-l-education-aux-medias-et-a-l-information-dans-les-bibliotheques>

RESSOURCES SUR LES ACTEURS DE L'EMI

Un article publié dans la revue professionnelle Bulletin des bibliothèques de France :

- HEURTEMATTE, Véronique. 2021. «Éducation aux médias et à l'information» : rencontre culture numérique – 17 novembre 2021 [en ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. Disponible à l'adresse : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/education-aux-medias-et-a-l-information_70253

Des pages web de partenaires en EMI :

- AFEV, [s.d.]. *Éducation aux médias et à l'information* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://afev.org/education-aux-medias-et-linformation-0>
- CLEMI, 2024. *Qui sommes-nous ?* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.clemi.fr/le-clemi/qui-sommes-nous>
- Entre les lignes, [s. d.]. *Association d'éducation aux médias et à l'information* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://entreleslignes.media/>
- Respect EMI, 2024. *Notre association* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.respect-emi.fr/notre-association/>

Une page web sur l'EMI et l'Éducation nationale :

- La rédaction de vie-publique.fr. 2024. *L'éducation aux médias et à l'information (EMI) face aux défis du numérique* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/274092-leducation-aux-medias-emi-face-aux-defis-du-numerique>

RESSOURCES SUR L'EMI EN BM

Des guides ou ressources à destination des professionnels :

- Bibliothèques Sans Frontières, 2023. *[Projet] EMI en Bibliothèques* [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/playlist?list=PL0EGUUWkWgq1zqvb17vDc6gcqROXV_C8r
- Bibliothèques Sans Frontières, 2023. *Voyageurs du numérique* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://voyageursdunumerique.org/>
- Bibliothèques Sans Frontières, 2021. *Les fiches d'animation EMI en bibliothèques. Éducation aux médias et à l'information: un kit d'activités à faire avec ses usagers de tous âges* [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://lecture41.culture41.fr/images/Dossier-EMI-en-Bibliotheques-28102021-light_2.pdf
- BnF, 2021. *Ressources de la Bibliothèque nationale de France sur l'Education aux médias et à l'information* [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://www.rencontres-numeriques.org/2021/education/docs/Fiche_BnF_Ressources_pour_EMI.pdf
- Bpi, 2020. *Éducation aux médias et à l'information en bibliothèque de lecture publique. Guide pratique.* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.bpi.fr/content/uploads/sites/3/2020/03/emi-guide-pratique-2020.pdf>
- Bpi, 2024. *Éducation aux médias et à l'information* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://pro.bpi.fr/cohesion-sociale/education-aux-medias-et-a-linformation/>
- Savoir*Devenir, 2023. Monter un projet. Série Désinfolez-vous ! [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://savoirdevenir.net/2023/05/pocket-desinfolez-vous-monter-un-projet-emi/>

Un chapitre d'ouvrage scientifique et professionnel :

- GAUDOIS, Claire. 2022. Sensibiliser les bibliothécaires à l'EMI : Retour d'expérience de la bibliothèque départementale du Val-d'Oise [en ligne]. In : Rédaction du BBF, 2022. *2021-2022. Bibliothèques, inspirez la confiance !*

Paris : Bulletin des bibliothèques de France, p.21-27. Disponible à l'adresse :

<https://www.cairn.info/bibliotheques-inspirez-la-confiance--9782492897016-page-21.htm>

Une page web du portail documentaire de la bibliothèque municipale de Lyon (BmL) :

- Bibliothèque municipale de Lyon, [s. d.]. *L'éducation aux médias et à l'information : parcours pédagogiques* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.bm-lyon.fr/espaces-dedies-aux-professionnels/je-suis-professionnel-de-l-education-et-de-l-animation/article/l-education-aux-medias-et-a-l-information-parcours-pedagogiques>

Une page web de présentation du prix EMI des Assises de Tours :

- Association Journalisme & Citoyenneté. 2023. *Règlement prix EMI 2024* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://journalisme.com/assises-de-tours/reglement-prix-emi-2024/>

RESSOURCES SUR LA FORMATION DES BIBLIOTHÉCAIRES AU SUJET DE L'EMI

Des articles scientifiques et professionnels :

- BARRIO, Amélie. BOURDET, Julienne. 2020. Formation continue des bibliothécaires en France : état des lieux et prospective autour de l'éducation aux médias et à l'information. Analyse de l'offre de deux réseaux, les centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques et les unités régionales de formation à l'information scientifique et technique [en ligne]. *Documentation et bibliothèques*. Vol. 66, p. 41-50. Disponible à l'adresse : https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=DOBI_664_0041
- BOURDET, Julienne. 2019. Former les bibliothécaires à l'éducation aux médias : évolution des compétences, évolution des formations ? [en ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 17, p. 136-142. Disponible à l'adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2019-17-0136-002>
- NOËL, Élisabeth. 2024. Désin-formation : Former les professionnels ! [en ligne]. *Balisages*, n°7. Disponible à l'adresse : <https://hal.science/hal-04462812>

RESSOURCES SUR DES JEUX D'EMI

Des pages ou des sites web de présentation des jeux d'EMI :

- Albert, petit journal illustré. [s. d.]. *36 h à la rédac : un jeu collaboratif d'éducation aux médias* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.journal-albert.fr/jeu-emi/>
- Arles, les rencontres de la photographie, [s. d.]. *Pause photo prose : une initiation ludique à la lecture de l'image !* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.rencontres-arles.com/fr/pause-photo-prose>
- BIJ Orne, 2020. *Le jeu @h social* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://ahsocial.com/>
- CLEMI. [s. d.]. *Classe investigation* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.clemi.fr/classeinvestigation>
- Éditions Valoremis, [s. d.]. *Kikagi ? "Spécial Éducation aux médias"* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://editions-valoremis.com/des-7-ans/67-kikagi-special-education-aux-medias.html>
- Fréquence écoles, 2018. Guide d'activités : data. Une valise pour comprendre la production et l'utilisation des données dans une société numérique [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.calameo.com/read/00323661309d864a9cc35>
- Hachette éducation, [s. d.]. *Nouveau : Un jeu coopératif d'éducation à l'image et aux médias* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://education.landing-hachette.fr/semio-city/>
- Réseau Canopé, [s. d.]. *Médiasphères, nouvelle édition - L'éducation aux médias, version ludique !* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.reseau-canope.fr/notice/mediaspheres-nouvelle-edition-leducation-aux-medias-version-ludique>

Une page web d'un retour d'expériences sur *Média sphère* :

- GEROULT, Sylvie, 2021. *Médiasphères, un jeu de plateau autour de l'éducation aux médias* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://pro.bpi.fr/fiche-pratique/mediaspheres-un-jeu-de-plateau-autour-de-leducation-aux-medias/>

DES TRAVAUX RÉFLEXIFS SUR L'EMI EN BM

Un mémoire d'étudiant - conservateur des bibliothèques :

- BELLETANTE, Joseph. 2011. L'éducation aux médias en bibliothèque [en ligne]. Mémoire de recherche. Diplôme de conservateur de bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56674-l-education-aux-medias-en-bibliotheque.pdf>

Un diaporama de veille documentaire sur l'EMI en bibliothèque par un bibliothécaire :

- MANZINALI, Eymeric. 2023. Éducation aux médias et à l'information en bibliothèque [cours diaporama]. Strasbourg : Université de Strasbourg. Disponible à l'adresse : <https://spokus.eu/emi-bibliotheque-2/>

Une émission d'un podcast, animé par un bibliothécaire :

LE GUEVEL, Quentin. 2022. *Éducation aux médias et à l'information* [audio en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://passion-pilon.lepodcast.fr/>

AUTRES RESSOURCES MENTIONNÉES DANS LE MÉMOIRE

Des pages web :

- Aux Ponts-de-Cé, des élèves interviewent deux athlètes angevines. *Ouest-France*. Quotidien du 7 avril 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/les-ponts-de-ce-49130/aux-ponts-de-ce-des-ecoliers-interviewent-deux-athletes-angevines-a6c9f136-f360-11ee-80fa-13a54fbe31dc>
- Bibliopôle. [s. d.]. *Nos missions* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://bibliopole.maine-et-loire.fr/le-bibliopole-et-les-bibliotheques/nos-missions>
- Cezam Union d'économie sociale SARL. [s. d.]. Le prix du roman Cezam 2024 [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.cezam.fr/cezam/le-prix-du-roman-cezam-2024>
- Compétences du 21ème siècle. [s. d.]. *Les compétences du 21ème siècle, qu'est-ce que c'est ?* [en ligne]. Disponible à l'adresse :

<https://www.competencesdu21emesiecle.com/decouvrir/qu-est-ce-que-les-competences-du-21eme-siecle/>

- DE LÉPINAY, Jean-Yves. 2023. Le mois du film documentaire [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://moisdufilm-documentaire.com/202000/le-mois-du-film-documentaire#:~:text=Depuis%202000%2C%20le%20documentaire%20est,ses%20id%C3%A9es%20sur%20le%20monde%20>
- DE LEUSSE, Sonia. [s. d.]. *Quelques pistes pour évaluer une action EAC* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://fill-livrelecture.org/quelques-pistes-pour-evaluer-une-action-eac/>
- Espace presse de la ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole. 2024. *La Loire d'Etienne Davodeau à l'honneur* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://presse.angers.fr/evenement/la-loire-detienne-davodeau-a-lhonneur>
- Ministère de l'Éducation nationale. 2015. *Arrêté du 1er juillet 2015 sur le parcours d'éducation artistique et culturelle*. BOEN du 7 juillet 2015. Disponible à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo28/MENE1514630A.htm>
- Ministère de la Culture. 2024. *Éducation aux médias et à l'information (EMI) / Résidences de journalistes* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.culture.gouv.fr/demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Subvention/Education-aux-medias-et-a-l-information-EMI-Residences-de-journalistes#:~:text=Par%20cet%20appel%20%C3%A0%20projets,des%20biblioth%C3%A8ques%20ou%20des%20parents>

TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1 : Carte IGN des Ponts-de-Cé et localisation de la médiathèque.....</i>	11
<i>Figure 2 : Façade de la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry (côté esplanade)..</i>	13
<i>Figure 3 : Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry (accès parking).....</i>	14
<i>Figure 4 : Une vue du rez-de-chaussée sur l'espace Bandes dessinées- mangas... </i>	15
<i>Figure 5 :Une vue sur l'espace musique.....</i>	16
<i>Figure 6 : Plan des collections du rez-de-chaussée de la médiathèque.....</i>	17
<i>Figure 7 : Plan des collections du 1er étage musique-cinéma de la médiathèque. .</i>	18
<i>Figure 8 : Signalétique des espaces de la médiathèque sur le premier poteau de l'entrée.....</i>	19
<i>Figure 9 : Réserves du rez-de-chaussée.....</i>	21
<i>Figure 10 : Réserves du 1er étage.....</i>	21
<i>Figure 11 : Boîte de retours extérieure.....</i>	22
<i>Figure 12 : Interface usager du portail documentaire.....</i>	26
<i>Figure 13 : Capture d'écran de la sous-rubrique "prêt" du SIGB Syracuse.....</i>	26
<i>Figure 14 : Capture d'écran de la sous-rubrique "Documents" du SIGB Syracuse..</i>	27
<i>Figure 15 : Capture d'écran d'une partie de l'intranet des services de la ville des Ponts-de-Cé.....</i>	28
<i>Figure 16 : Mon bureau et celui d'Aurélie Jacquesson.....</i>	29
<i>Figure 17 : salle de réunion / salle de pause.....</i>	29
<i>Figure 18 : Le tote-bag de bienvenue offert aux nouveaux inscrits.....</i>	30
<i>Figure 19 : Façade de la bibliothèque-ludothèque de Monplaisir à Angers.....</i>	32
<i>Figure 20 : Plan de classement thématique de la bibliothèque-ludothèque Monplaisir.....</i>	32
<i>Figure 21 : Lieux de résidence des inscrits à la médiathèque (carte IGN).....</i>	34
<i>Figure 22 : Ancien logo des Ponts-de-Cé et le nouveau logo (depuis 2022).....</i>	37

TABLE DES TABLEAUX

<u>Tableau 1 : Horaires d'ouverture de la médiathèque au public.....</u>	22
<u>Tableau 2 : Fournisseurs des documents de la médiathèque.....</u>	27
<u>Tableau 3 : Fréquentation et emprunts sur l'année en 2020, 2022 et 2023.....</u>	35
<u>Tableau 4 : Budget prévisionnel de la médiathèque des Ponts-de-Cé pour 2024...</u>	35
<u>Tableau 5 : Propositions de réaménagement des espaces de la médiathèque.....</u>	39
<u>Tableau 6 : Freins et leviers de la mise en œuvre de l'EMI.....</u>	66

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement.....	2
Engagement de non plagiat.....	3
Remerciements.....	4
Liste des abréviations.....	5
Sommaire.....	6
Introduction.....	8
Partie 1 : Présentation de l'environnement de stage.....	10
1.1. Les Ponts-de-Cé.....	10
1.2. La médiathèque Antoine de Saint-Exupéry.....	13
1.3. Les ressources humaines.....	22
1.4. Le fonctionnement de la médiathèque et les outils professionnels.....	25
1.5. Les partenaires de la médiathèque.....	31
1.6. La médiathèque en action.....	33
1.7. Les projets de la médiathèque.....	37
Partie 2 : Développement de l'Éducation aux médias et à l'information en bibliothèque municipale.....	41
2.1. Veille scientifique et professionnelle sur l'EMI en bibliothèque municipale...41	41
2.1.1. Méthodologie de recherche.....	41
2.1.2. Présentations des principales contributions scientifiques et professionnelles sur l'EMI en bibliothèque.....	43
2.1.2.1. Un écho au rôle éducatif des bibliothèques.....	43
2.1.2.2. Un cadre qui reste à définir.....	45
2.1.2.3. Un enjeu, des acteurs.....	46
2.1.2.4. Une nouvelle offre des bibliothèques.....	47
2.1.2.5. La formation des bibliothécaires.....	49
2.1.2.6. Une sensibilisation par le jeu.....	49
2.1.3. Contexte favorable à ce questionnement bibliothéconomique.....	50
2.2. Suivi d'un projet d'EMI avec une classe de CM1-CM2.....	51
2.2.1. Les interventions des bibliothécaires.....	51
2.2.2. Les interventions du binôme journaliste-illustratrice.....	53
2.2.3. Présentation du journal <i>Raymond</i>	56
2.3. Animation d'un jeu d'EMI auprès d'un public jeune.....	57
2.4. Suivi de la phase de réflexion sur deux projets d'EMI pour la saison culturelle 2024-2025.....	59
2.5. Propositions d'actions d'EMI adaptées au contexte de la médiathèque et de la ville des Ponts-de-Cé.....	60
2.5.1. Les étapes de mise en œuvre de l'EMI en BM.....	60
2.5.2. Les conseils de mise en œuvre de l'EMI en BM.....	62

2.5.3. Des perspectives de l'EMI en BM.....	65
2.5.3.1. Pistes générales de mise en œuvre de l'EMI en BM.....	65
2.5.3.2. Freins et leviers de la mise en œuvre de l'EMI à la médiathèque des Ponts-de-Cé.....	66
Conclusion.....	67
Liste des Annexes.....	69
Annexe 1 : Organisation interne des services de la ville des Ponts-de-Cé.....	70
Annexe 2 : Signalétique des documents de la médiathèque des Ponts-de-Cé.....	72
Annexe 3 : Brochure "votre médiathèque numérique".....	74
Annexe 4 : Bulletin d'inscription des usagers à la médiathèque des Ponts-de-Cé.....	76
Annexe 5 : Tarification des abonnements à la médiathèque des Ponts-de-Cé.....	78
Annexe 6 : Règlement intérieur de la médiathèque (version 2019).....	79
Annexe 7 : Charte informatique de la médiathèque.....	81
Annexe 8 : Bulletin d'inscription du prix Gavroche.....	84
Annexe 9 : Statistiques de la médiathèque.....	86
Annexe 10 : Les objectifs du projet de service 2016-2020.....	90
Annexe 11 : Trame du projet de service 2024-2026.....	91
Annexe 12 : Projet EMI.....	94
Annexe 13 : Journal <i>Raymond</i>	99
Annexe 14 : Appel à projet DRAC.....	107
Bibliographie.....	118
Ressources de (ou sur) la médiathèque et les Ponts-de-Cé.....	118
Ressources "généralistes" sur les bibliothèques.....	120
Ressources sur le rôle éducatif des bibliothèques.....	120
Ressources sur le cadre de la mise en œuvre de l'EMI en BM.....	121
Ressources sur les acteurs de l'EMI.....	122
Ressources sur l'EMI en BM.....	123
Ressources sur la formation des bibliothécaires au sujet de l'EMI.....	124
Ressources sur des jeux d'EMI.....	125
Des travaux réflexifs sur l'EMI en BM.....	126
Autres ressources mentionnées dans le mémoire.....	126
Table des illustrations.....	128
Table des tableaux.....	129
Table des matières.....	130
Résumé.....	132
Abstract.....	133

RÉSUMÉ

L'Éducation aux médias et à l'information (EMI), longtemps portée par le milieu associatif et l'Education nationale à destination d'un public jeune et scolaire, est investie depuis une dizaine d'années par les milieux culturels, et s'ouvre à de nouveaux publics, dans une logique croisée de formation tout au long de la vie et d'éducation populaire.

Les bibliothèques, en tant qu'équipements culturels de proximité et lieux "capacitants" pour s'informer et pour développer ses compétences, se saisissent de cette thématique, et certaines proposent des actions culturelles ou des projets d'EMI.

Dans ce mémoire, on s'intéressera au développement d'une offre d'EMI dans les bibliothèques de lecture publique, et en particulier dans les bibliothèques municipales. Ces structures, nombreuses, ouvertes à tous, et participant à la vie éducative et citoyenne locale, sont des terrains fertiles pour l'expérimentation et l'innovation, y compris en matière d'EMI.

C'est dans ce contexte que la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry des Ponts-de-Cé (49) a porté pour la première fois un projet d'EMI, co-construit avec une école primaire de la commune, pour une classe de CM1-CM2. La médiathèque souhaite s'engager activement dans l'EMI.

Ma mission, au cours de ce stage de Master 2, s'est donc articulée en plusieurs points autour de l'EMI : réalisation d'un état de l'art, suivi du projet d'EMI en cours avec la classe de CM1-CM2 et d'un jeu d'investigation, participation à la planification de projets d'EMI pour l'année prochaine. Ces expériences et mon travail de recherche m'ont amenée à formuler des préconisations pour cette médiathèque, mais aussi pour toute bibliothèque souhaitant faire vivre l'EMI dans la société.

Mots-clés : Éducation aux médias ; Bibliothèques publiques ; Média - Formation des utilisateurs ; Bibliothèques - Activités culturelles ; Littératie ; Apprentissage par le jeu ; Formation professionnelle ; Projet éducatif

ABSTRACT

Media education is developed for a long time by associations and by the French Ministry of Education for a young and scholar public. For a decade, it grew in cultural circles. It opens to new audiences, in a crossed way of lifelong learning and popular education.

Libraries are local cultural establishments. They are also places where users can get informed and can develop their skills. They join the objectives of media education. Some of them offer cultural activities or projects of media education. In this universitarian work, we consider the development of actions of media education in public libraries. These numerous and welcoming-to-all organisations contribute to the local educational and civic life. They are ideal places to experiment and innovate.

In this context, the library Antoine de Saint-Exupéry of the city Les Ponts-de-Cé (49) lead for the first time a project of media education, built with a school of the city, for nine or ten years old children.

My task, during this internship, is linked with media education : collect of informations on that subject, project of media education with children, educational game, and project planning. These experiences and my research work helped me to make recommendations for the library of Les Ponts-de-Cé, and for any other library interested in media education.

Keywords : media education ; media literacy ; information literacy ; public libraries ; media - users learning ; libraries - cultural activities ; learning by playing ; professional training ; educative project